SOUVENANCE ANABAPTISTE

MENNONITISCHES GEDÄCHTNIS

BULLETIN DE LIAISON DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FRANCAISE
D'HISTOIRE ANABAPTISTE - MENNONITE

Parution annuelle - numéro 24-2005

- L'Association est affiliée à la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace.

- Elle est inscrite au registre des associations du Tribunal d'Instance de Colmar sous le numéro 58 volume XXXI.

- Immatriculation ISSN : 0769 – 1734.

- Prix de vente de ce bulletin : 16 €.

Membres : cotisation annuelle 16 € (donnant droit au bulletin)

Membres actifs : demande écrite et cotisation annuelle 20 € (donnant droit au bulletin)

Membres bienfaiteurs : au-delà de 20 € (donnant droit au bulletin)

Pour tout ce qui concerne ce bulletin, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL, président.
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 70 55
  mail : thierry.huckel@wanadoo.fr
- Robert BAECHER, vice-président.
  32B, rue de l'Arc
  68120 PFASTATT 03 89 53 48 48
  mail : robert.baecher@wanadoo.fr

Pour tout ce qui concerne l'AFHAM, on peut écrire à :

- Thierry HÜCKEL, président.
  4, grande rue
  70400 COUTHENANS 03 84 46 70 55
  mail : thierry.Hückel@wanadoo.fr
- René EYER, trésorier.
  6, rue Rohan
  67230 BENFELD 03 88 74 40 92
  mail : rc.eyer@wanadoo.fr
- Ernest HEGE, secrétaire.
  68, rue de Turenne
  90300 VALDOIE 03 84 26 18 09

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs. Leur reproduction est interdite sans l'autorisation préalable de la Rédaction.

CREDIT ICONOGRAPHIQUE

Nicolas Abel, Nancy, page : 93

Robert Baecher, pages : ..... 14, 18, 24, 27, 29, 36, 38, 42, 47, 50, 56, 68, 88 et 89,

Claude Baecher, page : 91

Jean Hege, pages : ..... 110, 112, 114 et 115

Thierry Hückel, pages : ..... 6, 8, 10 et 108

Claude Pierret, pages : ..... 97, 98, 99 et 101

Michel Schmitt, Wittenheim, page : 12

Publication soutenue par le

Conseil Général Haut-Rhin

SOMMAIRE

- Sommaire....3
- Editorial, Thierry HÜCKEL....4
- Assemblée Générale 2004 de l'AFHAM à la Ruche, Ernest HEGE....5
- Bref historique de la Ruche, Fritz GOLDSCHMIDT....7
- Ceux du haut et ceux du bas…, Nelly PARLEBAS....9
- L'alsacien Claus Klinger de Zimmerbach, martyr anabaptiste (1589-1622) ou Dieu les jugera en son temps, Robert BAECHER....11
- Arrestation d'Anabaptistes à Rougemont en 1815, Alain BAYSANG....69
- La Bible Eymann raconte, Neil Ann STUCKEY LEVINE....71
- Baron de Custine et les Dietwiller, Robert BAECHER....85
- Les anabaptistes dans les autres villages de la chatellenie de Fribourg, Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL.....94
- Les anabaptistes du moulin de Bisping, Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL....100
- Addendum aux anabaptistes d'Imling et de Xouarange, Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL.....103
- Les tribulations d'un brave mennonite qui ne voulait pas participer à la guerre franco-allemande de 1914-18., Ernest HEGE....105
- Une Bible comme témoignage sur une pierre tombale, Ernest HEGE....106
- Agriculture, religion et … nostalgie, Claude JÉRÔME....107
- Michel WIDMER, par ses proches....108
- IN MEMORIUM : Michel WIDMER, Jean-Jacques HIRSCHY....109
- Le moulin de Walschbronn et la famille von Huben, Jean HEGE....110
- En souvenir du Pasteur J. Adam**.**, Ernest HEGE....116
- Ouvrages et fascicules disponibles, Jean HEGE....118

EDITORIAL

Le point fort de l'année écoulée, dans la vie de l'association, fut la célébration du 10ème anniversaire du Carrefour Européen du Patchwork à Sainte-Marie-aux-Mines. Tous les membres de l'association ainsi que les nombreuses personnes qui sont venues nous aider ponctuellement en garderont un souvenir chaleureux. Les échanges avec les visiteurs, la fréquentation exceptionnelle, les liens tissés avec les gens de la vallée, les parties de cuisine derrière le rideaux dans les coulisses avec les repas en commun, le cadre grandiose du théâtre,… tout cela à permis un chacun de trouver sa place et de vivre des moments formidables…

La vie de l'association n'est hélas pas toujours marquée par des temps de joie, cette année sera marquée par le départ de deux membres fidèles de l'association, M. François-Xavier DELOYE et Michel WIDMER à qui nous rendrons un dernier hommage dans ce numéro.

En parallèle, nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues :

- Agnès HIRSCHLER comme membre au bureau qui a réalisé un superbe patchwork pour l'association (aidée par sa sœur Emma). Agnès est très active lors des manifestations de Sainte-Marie-aux-Mines.

- Alain BEYSANG, comme auteur qui est un chercheur de grande qualité.

Je voudrais remercier tout particulièrement Robert BAECHER, Vice-président, pour le temps qu'il consacre à l'Association, ses recherches assidues, et pour les connaissances de plus en plus pointues sur l'histoire des anabaptistes.

J'espère vous avoir transmis le plaisir que j'ai ressenti en lisant ce nouveau numéro de SOUVENANCE ANNABAPTISTE.

Bonne lecture à tous,

Thierry HÜCKEL.

ASSEMBLEE GENERALE 2004 DE L'AFHAM A LA RUCHE

Le 31 mai 2004 les membres et amis de l'Association d'Histoire Anabaptiste Mennonite se sont réunis en Assemblée Générale à la chapelle mennonite de la Ruche, à 68300 Saint-Louis. A 10 heures, le Président, Thierry Hückel, déclare l'A.G. ouverte. Il salue les personnes présentes et remercie l'assemblée de la Ruche pour son accueil fraternel.

Claude Baecher, Ancien de l'assemblée, parle sur un texte de Matthieu 23. Il est bon de s'intéresser à l'histoire, cela aide à trouver des réponses à nos problèmes actuels. Toutefois, il ne faut pas idéaliser le passé.

Ensuite Fritz Goldschmidt, également Ancien, prend la parole pour un survol historique, très intéressant et bien documenté de la jeune assemblée mennonite de la Ruche.

Dans son rapport moral, Thierry Hückel explique comment, faute de candidat, il a accepté de reprendre le poste de président de l'AFHAM. L'A.G. lui exprime sa pleine confiance et l'encourage à continuer. Thierry Hückel présente le numéro 23 de Souvenance Anabaptiste qui vient de sortir. Il remercie tous les collaborateurs et chercheurs et les encourage à continuer. Il annonce à l'A.G. la démission de Hélène Widmer en la remerciant pour les années de bonne collaboration et l'encourage à continuer son travail sur les familles mennonites de Montbéliard. Les autres membres sortants du Comité sont réélus à l'unanimité, sauf une voix. Le conseil est constitué comme suit :

Président d'honneur : ..... Jean-Jacques Hirschy,
Président : ..... Thierry Hückel,
Vice-président : ..... Robert Baecher,
Trésorier : ..... René Eyer,
Secrétaire : ..... Ernest Hege,
Autres membres : ..... Jean Hege, Claude Baecher, Marthe Ropp, Cathy Oberli.

Nous arrivons au rapport financier présenté par le trésorier René Eyer, concernant l'année 2003.

Recettes :	€ 15 077,35
Dépenses :	€ 14 818,84
Excédent :	€ 258,51

Les comptes sont vérifiés et certifiés justes par le commissaire aux comptes qui propose à l'A.G. de donner quitus au trésorier, ce qui est fait par un vote à l'unanimité, moins une voix.

Concernant les activités de l'Association, une plus grande importance sera donnée au Carrefour du Patchwork de Sainte-Marie-aux-Mines, étant donné que c'est le dixième anniversaire de cette manifestation et l'AFHAM sera l'invitée d'honneur. Cet évènement aura lieu du 16 au 19 Septembre 2004, on attend jusqu'à 15 000 visiteurs.

Jean Hege intervient pour rappeler la vente de littérature, il propose deux nouveautés :

a. Par André Nussbaumer, Histoire des Assemblées Mennonites françaises à la veille de l'an 2000.
b. Par Hanspeter Jecker, Von Pietisten, Separatisten und Wiedertäufer.
c. Les Editions Mennonites de Montbéliard publieront un résumé historique de l'église et des assemblées mennonites sous forme de dossier, par Daniel Muller.

Aux archives, on voit arriver de nouveaux documents, le classement continue et occasionnellement, on peut répondre à des demandes de renseignements.

Après une courte pause, l'A.G. écoute les deux conférenciers :

a. Hanspeter Jecker sur les Anabaptistes à Bâle et environ entre 1770 et 1800.
b. Robert Baecher sur l'histoire de la famille Peterschmitt « entre légende et réalité »

C'est ainsi que se termine l'Assemblée Générale vers 12h45.

Le secrétaire : Ernest HEGE



Hanspeter JECKER



L'auditoire attentif.

BREF HISTORIQUE DE LA RUCHE

Par Fritz GOLDSCHMIDT

INTRODUCTION

Depuis la parution du livre de A. Nussbaumer et de M. Wolff en 2003 : « Histoire des Assemblées Mennonites Françaises à la veille de l'an 2000 », nous sommes en possession d'une véritable bible en matière historique. Pages 215 à 217, vous y trouverez la Ruche de Saint-Louis !

PREHISTOIRE

J'aimerais y ajouter la préhistoire qui ne s'y trouve pas et qui reste dans ma mémoire par la fréquentation de mon Assemblée d'origine : la Holee.

Je ferais remonter la naissance de la Ruche jusqu'à la 2ème guerre Mondiale 1939-1945 pendant laquelle l'Assemblée de Bâle Holee tenait ses cultes dans l'annexe de l'Eglise Réformée à Saint-Louis Bourgfelden.

A la fin des années 60, l'idée de la création d'une assemblée sur sol français germa dans la tête de l'Ancien de la Holee, Daniel Wenger pour prévenir les problèmes linguistiques et culturels que poserait à long terme sa situation géographique.

HISTOIRE

Première étape :

Création du Groupe des Jeunes en 1976

Bâle-Holee organise les rencontres de son Groupe des Jeunes dans les locaux de la Croix Bleue à Huningue à partir de 1980 dans l'annexe de la Paroisse Réformée à Bourgfelden. Nouveau changement en 1983 pour le 1er étage de la grange Spindler à Michelfelden. A partir de là le groupe se donne le nom de « La Ruche ».

Bien des jeunes d'autres horizons dénominationnels ainsi que du milieu non chrétien s'y joignent grâce au dynamisme du témoignage du groupe.

Quelques personnes plus mûres dirigent ce Groupe de Jeunes dont entre autres Paul Horala, missionnaire de retour du Tchad.

Deuxième étape :

Création de l'Association Evangélique Mennonite de la Ruche le 5 janvier 1982

C'est la Holee qui créa cette Association loi 1901 en vue d'acheter les 30 ares de terrain au fond de la rue Bellevue. Ce bien, appartenant à la famille Jean Rédiger, membre de Bâle, est effectivement passé à la Ruche le 7 juillet 1983.

Troisième étape :

Constitution de l'Assemblée et rattachement à l'AEEMF (1983-1985)

Le Groupe de Jeunes se transforme en Assemblée autonome qui n'a rien d'une Eglise Mennonite traditionnelle. En effet plusieurs dénominations s'y retrouvent et la jeunesse des membres contribue grandement à cette situation éminemment dynamique.

Voyant la nécessité de s'affilier à une fraternité plus large véhiculant les valeurs reconnues par la Ruche, (autonomie de l'assemblée locale et insistance sur la notion de l'engagement des croyants par le baptême…) cette jeune Eglise s'affilie à l'AEEMF le 11 novembre 1985

La Holee remet effectivement le terrain à la Ruche à ce moment-là.

Quatrième étape :

Projet de construction

C'est vers le début de 1986 que le projet de construction est entrepris. Le bâtiment devait pouvoir accueillir 150 personnes et une trentaine d'enfants avec un logement de 110 m^2. A ce moment-là, la Ruche comptait 25 membres et le culte était fréquenté par une quarantaine de personnes. La chapelle fut inaugurée les 14 et 15 octobre 1989. Il est à noter que sans l'aide financière de la Holee ainsi que celle de l'AEEMF un tel projet n'aurait jamais été possible.

AUJOURD'HUI

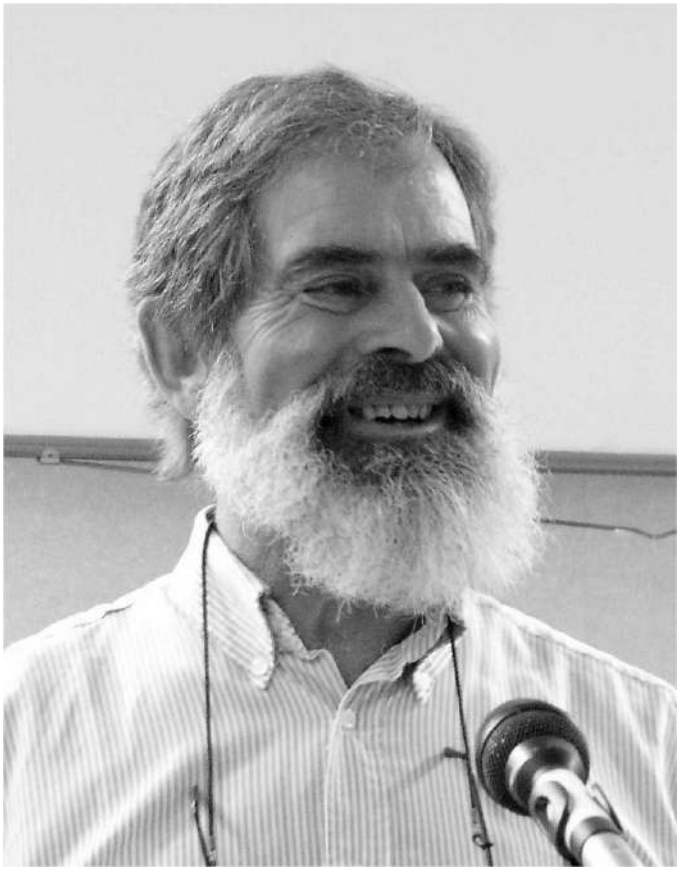
La Ruche compte 65 membres et les cultes sont fréquentés par 60 à 100 personnes sans compter les 58 enfants dans les 5 classes d'école du dimanche et une dizaine de petits dans la garderie.

Depuis ses origines, la Ruche fait partie de l'Inter-Eglise de Saint-Louis rassemblant la Bonne Nouvelle (BN), l'Assemblée de Dieu (ADD) et quelques membres de l'Assemblée des Frères. Elle fait aussi partie de « l'Association de Communautés Chrétiennes des 3 Frontières » nouvellement constituée avec les Réformés, l'ADD, quelques membres de la BN et les Catholiques de la ville suite à l'expo-bible de l'année dernière dont la Ruche était l'initiatrice.

Le Groupe des Jeunes est composé des jeunes de la Ruche et de la BN.

Quatre Anciens servent l'Assemblée : Paul Horala, Claude Baecher, Stéphane Neuhaus et Fritz Goldschmidt.

Fritz GOLDSCHMIDT.



Fritz GOLDSCHMIDT.

CEUX « DU HAUT » ET CEUX « DU BAS »…

Par Nelly PARLEBAS.

C'est avec beaucoup de dynamisme et de passion que Hanspeter Jecker nous a emmenés sur les traces de ceux « du haut » et ceux « du bas » à Bâle et environs, appellations venant des lieux où se sont établies les deux assemblées mennonites actuelles de la région de Bâle. Celle située sur la colline « Im Schänzli » (« Schänzli » signifie « fortin » ou « petit retranchement ») d'où elle tire son nom et le surnom « du haut » communauté anabaptiste de tendance non amish. Celle dite « du bas », à Bâle Holee, fondée pendant les années 1770 par des familles venant surtout de Montbéliard et de Neuneich et se rattachant autrefois à la branche amish.

Le 16ème siècle fut un temps de répression et de persécution partout en Suisse. Certains Anabaptistes trouvèrent refuge sur une île au milieu du Rhin près de Bâle, une colonie s'y est formée et a pu y subsister jusqu'au début du 17ème siècle, car quatre seigneurs différents se disputaient la propriété de cette île. Pendant ce temps les Anabaptistes y ont joui d'une relative liberté jusqu'à l'arrivée des Autrichiens qui les en ont chassés. Une femme fut la dernière à résister et son exécution en 1627 est considérée comme la dernière en Europe d'après les documents officiels. En fait beaucoup d'Anabaptistes sont encore morts en prison ou en déportation sur les galères après cette date-là et jusqu'au début du 18ème siècle.

Cependant une question d'une extrême gravité s'est alors posée pour les Anabaptistes : face à la persécution, devaient-ils rester ou partir ? Rester, car la terre entière appartient à Dieu (cf. Ps 24 !). Ce fut la position des Anabaptistes non amish, comme ceux de la région de l'Emmenthal. Quitter le pays et secouer la poussière de ses pieds, selon ce que Jésus a dit à ses disciples (Mt 10). Cette position fut celle des Amish de l'Oberland bernois. On retrouve cette conviction dans la confession de Dordrecht (Ohnenheim) de 1632 qui fut signée en 1660 par les Frères suisses d'Alsace et non par les Assemblées suisses (sauf celles qui deviendront amish), selon laquelle « si la nécessité le requiert, on doit préférer fuir de ville en ville ou d'un pays dans un autre pour l'amour du Seigneur et accepter l'enlèvement des biens ».

Bien d'autres lieux ont été témoins du passage d'Anabaptistes. La ferme St Jakob où a vécu un des premiers Anciens des Anabaptistes bâlois du nom de Hans Freyenberg entre 1777 et 1820. Dans les environs du Bienenberg, il y a une ferme avec une source reconnue pour ses vertus curatives. Au 16ème et jusqu'au 18ème siècle beaucoup d'Anabaptistes étaient médecins, sages-femmes. Ils faisaient bénéficier la population de leurs connaissances et celle-ci en retour les a protégés des persécutions. Ils ont donc pu rester plus longtemps en agissant pour le bien de la Cité, conformément à ce qu'a dit le prophète Jérémie aux déportés de Jérusalem à Babylone (Jér 29).

Enfin nous trouvons des traces probables de l'influence des idées anabaptistes chez un pasteur « piétiste » de l'église réformée de Muttenz entre 1740 et 1770. Sa prédication attirait en foule les Bâlois au grand déplaisir des autorités de Bâle pour qui, chacun devait fréquenter l'église de son quartier. Certains Réformés auraient eu beaucoup de sympathie pour les Anabaptistes ce qui a posé un dilemme à ces derniers sur l'accueil qu'ils pouvaient leur donner. A Pratteln également, un prédicateur itinérant très apprécié Hans Martin fut accusé d'anabaptisme alors qu'il ne les connaissait pas encore. Il fut aussi persécuté et émigra aux USA.

Andréas Boni de Frenkendorf, tout proche du Bienenberg a été un des fondateurs d'une église qui deviendra aux USA la

« Church of the Brethren ». Les Anabaptistes demandèrent son aide pour la libération de galériens anabaptistes bernois en Italie. Il était piétiste, fut persécuté et lui aussi émigra aux USA. Son église fait partie des églises historiquement pacifiques comme celles des Mennonites, des Quakers et des « Brethren in Christ ».

Finalement voici une anecdote sur l'Anabaptiste qui a habité sur la colline du Bienenberg à la fin du 18ème : la région de Bâle étant devenue pro-française, la question du serment dû aux autorités s'est posée. Seul contre tous, notre Anabaptiste s'est refusé à tout compromis en la matière. Etait-il un entêté ou un précurseur concernant la fermeté dans la réflexion théologique qui deux siècles plus tard s'épanouit en ce même lieu à l'école biblique mennonite européenne ?

Le schisme amish avait séparé l'Emmenthal de l'Oberland bernois, les Anabaptistes suisses des alsaciens, ceux « du haut » du Schänzli de ceux « du bas » de Bâle Holee…

Cette division n'existe plus de nos jours, mais c'est tout à l'honneur de l'AFHAM et de Hanspeter Jecker de nous l'avoir fait redécouvrir.

Nelly PARLEBAS.







L'ALSACIEN CLAUS KLINGER DE ZIMMERBACH, MARTYR ANABAPTISTE (1589-1622) OU "DIEU LES JUGERA EN SON TEMPS"

Par Robert Baecher

Une communauté anabaptiste très active s'est développée à l'aube du XVII^{ème} siècle dans les villages du vignoble alsacien à l'Ouest de Colmar. Elle était l'héritière des tous premiers groupes pacifistes qui s'étaient constitués[1] avant même que la Réforme n'ait véritablement pris pied durablement à Colmar, Ribeauvillé, Riquewihr et Munster. C'était un anabaptisme militant dont les membres se renouvelaient, une religion souterraine de chrétiens professants, en marge de toute institution officielle. L'anabaptisme y avait atteint le milieu de la bourgeoisie avec le temps, jusqu'aux postes les plus élevés de certaines administrations villageoises.

En dépit des menaces de tous bords, ils ont pu se maintenir dans ces temps incertains au risque de poursuites, victimes conscientes des mesures restrictives édictées contre eux. Le simple fait de participer à l'une de leur réunion était alors un délit et adopter cette foi par le baptême passible dans la plupart des cas de la confiscation des biens suivie de l'expulsion du territoire. Au fil des décennies cependant, ils avaient fini par trouver quelques havres de paix, en particulier sur certaines terres protestantes[2], mais ils étaient également très présents dans nombre de villages catholiques. On avait presque fini par s'habituer à leur présence avec comme seule véritable contrainte qu'ils aillent à l'occasion chez le curé ou le pasteur y faire baptiser leurs enfants[3].

Depuis déjà quelques siècles, les Habsbourg avaient étendu leur empire sur une bonne partie des terres haut-rhinoises, du Sundgau, de la Forêt-Noire, de Souabe et du Brisgau. Pour administrer cette vaste étendue ou province appelée *Vorderösterrreich* ou Autriche antérieure, ils avaient nommé un *Landvogt* ou bailli-impérial qui siégeait à Ensisheim, relais de la volonté politique d'Innsbruck.

Sur ces terres autrichiennes les tensions religieuses se sont soudainement exacerbées à la fin du XVI^{ème} siècle sous l'impulsion de la contre-réforme appelée aussi réforme tridentine (1564-1620) mettant un terme à "la paix des religions". La Régence d'Ensisheim et les Jésuites[4] appuyés par l'Evêché, se sont alors fait fort de faire reculer le protestantisme en Alsace[5]. Différentes ordonnances religieuses avec leurs cortèges de lettres d'applications sont émises par Innsbruck en

---

1 Même si ce n'est pas le thème traité ici, une continuité de l'anabaptisme durant tout le XVI^{ème} siècle est décelable dans le secteur. Voir par exemple Jean Séguy, *Les assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Mouton Paris, 1977 p.109-113, ou encore Robert Baecher, *La tour des anabaptistes de Riquewihr,* in Souvenance Anabaptiste n°12-1993, p.19-26.

2 Exemple à Ribeauvillé dans les Archives Municipales de Ribeauvillé-GG2. En 1628, "Hans Wöber (Weber) der Widertäuffer" figure sur liste des donateurs hebdomadaires pour les pauvres de la ville de Ribeauvillé. Il effectue un don en argent de 3 batzen, alors que la plupart des autres bienfaiteurs font un don en pain.

3 Les Registres Paroissiaux (RP) de Wihr-au-Val catholiques et les RP de Munster protestants contiennent quelques-uns de ces baptêmes.

4 "Au 16ème siècle, Ensisheim devient le centre le plus actif de la reconquête catholique en Autriche antérieure". Le curé Rasser y fonde le Collège vers 1583, rattaché à l'université de Freiburg (aujourd'hui la Maison Centrale de détention après avoir été un temps une caserne)... Son entreprise est poursuivie par les Jésuites arrivés en 1614. (*Le Haut-Rhin, Dictionnaire des communes*, Edition Alsatia, 1980, Tome 1, p. 382-383).

5 Colmar et Ribeauvillé furent particulièrement visées. On trouvera aux AHR, cote E 2762, un dossier illustrant les fortes pressions de l'Evêché de Bâle dirigées contre les luthériens de Ribeauvillé en 1624, au cœur même de la seigneurie. Des troubles religieux sont aussi constatés à Colmar et dans les contrées avoisinantes en 1624-1628 (AHR, 1C 8612 à 1C 8614).

1596, 1620, 1624 et 1629[6] dirigées en particulier contre les Ribeaupierre, leurs vassaux. Elles avaient pour objet de donner à la religion catholique la prépondérance sur leurs territoires et traitaient de divers aspects de l'instruction religieuse des enfants, de l'observation du Jeûne au Carême, de la communion à Pâques et de l'interdiction de livres qui "pourraient répandre parmi le peuple les idées des nouvelles doctrines". Bien entendu, à chaque fois, les Anabaptistes ne furent pas oubliés avec l'ordre de les arrêter et d'agir contre eux avec la plus grande sévérité[7], laissant toute liberté aux autorités locales dans le degré d'interprétation des peines à mettre en oeuvre.

L'Europe allait s'embraser après l'affaire de la défenestration de Prague en 1618 et déclencher la terrible Guerre de Trente Ans. Les premiers épisodes alsaciens de cette terrible guerre se produiront en 1621-1622 avec l'arrivée des troupes protestantes allemandes de Mansfeld.

Comme pour ajouter à la douleur des populations et au désordre, ces années furent aussi marquées par une psychose collective qui conduisit des centaines de personnes au bûcher pour la seule région qui nous préoccupe pour des faits supposés de sorcellerie[8].

La vie tumultueuse de l'Anabaptiste Claus Klinger, sortie ici pour la première fois des archives, jettera une lumière nouvelle sur cette période historique encore fort peu étudiée.



Carte postale de Zimmerbach du milieu du XX^{ème} siècle.

6 Les mandements imprimés se trouvent aux AHR, cote E 650 et 1C195/25-26. Celui de 1596 fut produit par l'empereur Rodolphe II, ceux de 1620 et 1629 sont de l'archiduc Léopold. Il est à noter que l'exemplaire de 1620 comporte sa signature personnelle pour donner encore plus de poids aux ordres.

7 "… Desgleichen auch gegen den ihenigen so mit den Widertäufferischen Sect beflecket sein, nach auβweisung der derentwegen hievor aufgangnen Mandaten durch Euch, die nachgesetzte Obrigkaïten mit allem Ernst und Fleiβ der Erden sy betretten, und fencklichen einkommen, mit unnachlässlicher Straff verfahret..." (Mandement de 1596, AHR-E 650).

8 Parmi les nombreux auteurs qui ont traité du sujet, on relèvera l'excellent : Rudolphe Reuss, *La Sorcellerie en Alsace aux 16ème et 17ème siècles*, Editions du Rhin, 1987, Steinbrunn-le-Bas, réédition de 1871.

L'anabaptisme bourgeois à Zimmerbach

Zimmerbach était alors un petit village paisible de quelques dizaines de maisons au plus, situé dans la vallée de Munster, à mi-chemin entre Turckheim et Wihr-au-Val. Son activité était essentiellement agricole et viticole. Il avait pour particularité d'être soumis à deux souverainetés différentes partagées par un simple ruisseau : l'une appartenait aux Ribeaupierre et dépendait du bailliage de Wihr, l'autre avait été une possession des Hattstatt qui, après l'extinction de la famille en 1585, fut confiée par la ville de Turckheim et avec l'assentiment de Ensisheim au noble Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden, l'un des acteurs du drame[9]. Les deux parties avaient nommé chacune leur prévôt.

Un embryon de registre paroissial[10] signale la présence d'Anabaptistes dans le village dès la fin du 16e siècle. Les véritables tracas commencèrent pour eux au tout début du siècle suivant avec une première offensive de Wilhelm, Prince-évêque de Bâle. Il dénonce à la Régence la position de Eberhardt de Ribeaupierre qui, sous le prétexte de la liberté de culte (*Glaubensfreiheit*), accorde sur ses terres les postes de responsabilité aux Protestants de la "Widrigen Religion" (religion adverse) et même à "des Calvinistes et à des Anabaptistes" qui y résident et font libre exercice de leur religion au grand détriment des habitants catholiques. Il exige que des mesures sévères soient prises[11].

En écho à cela, le procureur de la chambre impériale d'Ensisheim fait citer une première fois huit Anabaptistes[12] de Zimmerbach ou suspectés comme tels, à la barre de la Régence pour le mercredi 17 décembre 1603[13]. Cela donna lieu à toute une correspondance. Comme il s'agissait principalement de sujets du côté des Ribeaupierre de Zimmerbach, les Anabaptistes en font immédiatement part à la chancellerie qui réagit avant la date fatidique en s'adressant au bailli provincial (*Landvogt*).[14] Par là, elle tente de désamorcer la procédure.

> "Ces personnes de Zimmerbach sont venues se plaindre chez moi [le chancelier] de leur convocation à Ensisheim et ont demandé comment elles devaient se comporter, craignant d'être punies. Cette affaire de justice est de notre souveraineté et elles ne se rendront donc pas à la convocation. Si cela concerne leur religion, je les ai fait arrêter à l'arrivée dans notre seigneurie, également ceux qui y étaient depuis longtemps, et empêché que d'autres viennent s'y ajouter. J'ai fait en sorte que leurs enfants soient baptisés comme cela vous a été rapporté et que leur lignée s'éteigne [*aussterben*]."

---

9 Joseph Levy, *Geschichte des Dorfs Zimmerbach*, F. Sutter et Comp., 1906 Rixheim, p.19-20. Le duc de Lorraine et les Schauenburg avaient un temps contesté l'héritage des Hattstatt.

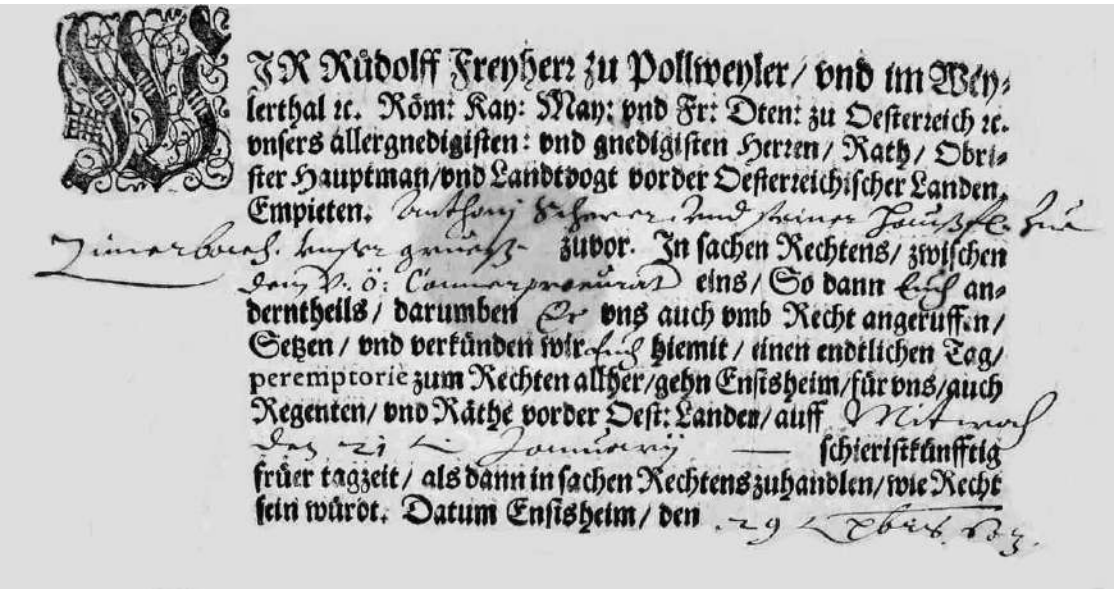
10 André Ganter et Michel Schmitt, *Un embryon de registre paroissial de la fin du 16e siècle pour les localités de Wihr-au-Val, Zimmerbach et Walbach*, *in* Souvenance Anabaptiste 11-1992, p. 22-23. La cote de ce document est E 2186 et non E 2187 comme cela y est rapporté par erreur.

11 AAEB (Archives de l'Ancien Evêché de Bâle à Porrentruy), A59/4a. Cette lettre n'est pas datée, mais elle se situe vers 1601.

12 Il s'agit de Antoni Scherer et sa femme, de Mathis Berger et sa femme Anna, de Thoman Rueben et sa femme, de Margaretha, la femme de Valtin Rheinfelder et de la "Spenglerin", la femme de Baschen (Sébastien) Knecht (AHR, E 2195). Les deux séries de convocations individuelles provenant d'Ensisheim furent rassemblées par la chancellerie des Ribeaupierre.

13 Les dates sont celles du nouveau calendrier Grégorien pour les écrits de Truchsess et de la Régence. Les Ribeaupierre, son administration et les paroisses protestantes continueront encore longtemps à utiliser le vieux calendrier Julien pour leur correspondance interne (10 jours plus tôt que le calendrier Grégorien actuel). Généralisé en 1583 chez les catholiques, les protestants en diront "le pape veut raccourcir notre vie de 10 jours" (Mulhouse ne l'utilisera qu'en 1700). *Le journal historique de l'Alsace*, tome II, L'Alsace–imprimerie commerciale, p.211, 1980.

14 Les documents utilisés dans cette étude sont en majorité rédigés en langue allemande. Les textes ont été retranscrits puis traduits de l'allemand avec les difficultés inhérentes à ce type d'exercice. Nous avons au mieux tenté de reproduire leur contenu dans l'esprit de leurs auteurs respectifs. Pour ne pas alourdir inutilement les textes, nous faisons grâce au lecteur des nombreuses formules de politesse qui précèdent et terminent le message central.



IR Rudolff Freyherr zu Pollweyler / vnd im Wey-
lerthal ꝛc. Röm: Kay: May: vnd Fr: Dten: zu Oesterreich ꝛc.
vnsers allergnedigisten: vnd gnedigisten Herren / Rath / Obri-
ster Hauptman / vnd Landtvogt vorder Oesterreichischer Landen,
Empieten. zuvor. In sachen Rechtens / zwischen
eins / So dann an-
derntheils / darumben vns auch vmb Recht angeruff.n /
Setzen / vnd verkünden wir hiemit / einen endtlichen Tag /
peremptorie zum Rechten allher / gehn Ensisheim / für vns / auch
Regenten / vnd Räthe vorder Oest: Landen / auff
schierist künfftig
früer tagzeit / als dann in sachen Rechtens zuhandlen / wie Recht
sein würdt. Datum Ensisheim / den

Lettre de convocation à Ensisheim pour le 21 janvier 1604 de Anthoni Scherrer et de sa femme.

La réponse du bailli provincial de l'époque "Rudolphe seigneur de Bollwiller et du Val de Villé" se veut rassurante mais ferme :

> "Suite à vos deux écrits concernant les sujets de Zimmerbach, nous ne savons en réalité pas pour quelle raison ils sont convoqués par le procureur ; cela sera connu dès demain à leur comparution"[15].

Pourtant, ils ne viendront pas. De nouvelles convocations pour le 21 janvier 1604 sont préparées et envoyées par émissaire spécial. Simultanément, Jean Erhard Beÿnig met en garde les deux prévôts de Zimmerbach au nom de la Régence.

> "A propos des quelques sujets de Zimmerbach suspectés d'être Anabaptistes, j'ai reçu l'ordre de les faire comparaître à Ensisheim, mais aucun n'est venu ; ils sont donc insoumis. Je poursuis selon le droit en renouvelant leurs convocations pour le 21 [janvier]. Je ne sais s'ils répondront ou non à cette convocation, mais je poursuivrais selon les lois. Au cas où ils vendraient leurs biens et se rendent en un autre lieu, je vous demande de ne pas le permettre et de les en empêcher, de les faire traduire chez moi pour recevoir leur peine. S'ils ne sont pas disposés à se convertir, ils doivent être chassés de Zimmerbach et ne seront alors pas plus inquiétés par moi."[16]

C'est cette fois au tour du bailli Philippe Erasme von Venningen de réagir puisque le prévôt avait été nommé par lui. Il se retranche derrière le fait que Eberhardt de Ribeaupierre était absent à ce moment-là et que lui, comme "fonctionnaire ne pouvait le permettre et devait agir contre eux selon les dispositions, mandats et constitution de la seigneurie de Ribeaupierre, et répondre ainsi [par la négative] à la convocation imprimée afin qu'ils ne soient pas punis une seconde fois. Ma requête est donc de lever le procès contre eux et que l'affaire soit instruite localement."[17]

---

15 AHR, E 2195. Lettre du 16 décembre 1603.

16 ibidem. Lettre expédiée le 6 janvier 1604 et parvenue aux destinataires le 8 janvier.

17 ibidem. Sa réponse, sans date, peut être datée du 10 janvier selon le contexte.

A la réception de cette prise de position, le procureur Beÿning hausse le ton et révèle qui est à l'origine de toute l'intrigue :

> "J'ai reçu votre première lettre et lu son contenu au sujet des habitants de Zimmerbach que j'ai fait convoquer. De par la constitution du Saint Empire romain d'Autriche et des sévères mandements contre la secte des Anabaptistes, nous avons appris que ceux-ci demeurent en nombre à Zimmerbach. Il m'a été ordonné de les faire comparaître ici [à Ensisheim], y compris les deux prévôts (*Schultheissen*). Le gentilhomme ["*Junckher*", s'adressant à la 3ème personne à Venningen] n'a pas été bien informé car ils ne se sont pas présentés et se sont empressés de vendre leurs biens dans la hâte et de quitter les lieux. C'est pourquoi j'ai ordonné au messager qui a apporté les convocations à Zimmerbach de remettre un mémoire aux deux *Schultheissen* pour qu'ils fassent obstacle aux ventes et qu'ils me remettent les accusés. Comme le village de Zimmerbach est soumis à la juridiction autrichienne avec la haute, moyenne et basse justice et pas seulement de la vôtre et de celle des seigneurs de Ribeaupierre mais également sans conteste de celle du noble Truchsess von Reinfelden, ils ont été convoqués en tant que ses sujets. En tant que tels, Truchsess a pouvoir sur les questions religieuses. Si dans un lieu des autorités différentes s'exercent, lieu où il y a des sectaires anabaptistes, c'est l'autorité supérieure qui arbitrera. Il est de mon devoir de les faire venir à nouveau pour mercredi prochain [21 janvier 1604] dans ce délai aussi bref, mais pas d'organiser leur procès. Ce sera pour l'honneur du gouvernement et de votre proche autorité d'autoriser que soit tenu ce juste procès."[18]

Ainsi il apparaît que l'élément déclencheur est le zèle de Truchsess. Il avait été nouvellement nommé seigneur de la moitié Hattstatt de Zimmerbach et ambitionnait d'extirper l'anabaptisme de ses terres.

Pas plus que la première fois les Anabaptistes ne se rendirent à la convocation. Ils vendirent hâtivement leurs biens et quittèrent les lieux. Dans un mémoire postérieur adressé au comte de Ribeaupierre, Truchsess revient sur cet épisode : "pour la plupart, les Anabaptistes se sont ensuite enfuis, certains dans la ville de Colmar, d'autres à Sainte-Marie-aux-Mines où ils ont un temps vécu très discrètement"[19].

Pour autant les ennuis d'Eberhardt ne s'arrêtèrent pas là. En 1605 par exemple, la Régence revient à la charge en lui faisant des reproches : "les fonctionnaires ne fréquentent pas l'église [catholique]. Des non-catholiques comme les Luthériens, Calvinistes, Hussites et Anabaptistes sont admis comme bourgeois et manants… des conciliabules et réunions secrètes, actes de malveillance à l'encontre des Catholiques, sont tenus par ces gens"[20]. L'Evêché emboîte le pas et il se défend sous la pression des accusations selon lesquelles il tolère "ouvertement" (*öffentlich*) la "maudite secte des Anabaptistes" (*Verdamte Sect der Widertäuffer*) mais Eberhardt rétorque que chacun doit être libre de sa conscience[21]. Même l'empereur d'Autriche Ferdinand en personne s'en mêle. Pour tranquilliser ce dernier, car Eberhardt lui devait obéissance, il fait mine de céder aux remontrances

---

18 AHR, E 2195. Lettre du 19 janvier 1604 de J. Erhard Beÿnig de la chancellerie de la Régence à Philippe Erasme de Venningen, conseiller des Ribeaupierre et bailli à Wihr.

19 Mémoire dont les autres indications permettent de situer la date de la rédaction à fin mai 1620. (AHR, E 2242)

20 AHR, E 1762. Lettre du 4 avril 1605 de la Régence à Eberhardt de Ribeaupierre.

21 AAEB, A59/4a. Lettre de Eberhardt à l'évêque du 28 avril 1617. Ses convictions de protestant éclairé et ouvert l'ont conduit à défendre cette notion de liberté de conscience. Elle était toute nouvelle et il en était sans doute l'un des pionniers et ardent défendeur.

et promet de "renvoyer très prochainement les Anabaptistes, schwenckfeldien et autres sectes séductrices (*die widerteuffer, Schwenckfelder und andere verführische sectarius also balden fortzuschiken*)[22].

C'est alors, vers 1618, que commencent véritablement les tourments de Jacob Klinger et de ses proches[23].

Visiblement embarrassé et dépassé par la tournure des événements qui se précipitent, le bailli s'adresse à son autorité de tutelle à Ribeauvillé en ces termes :

> "Ce que manigance (*anstellt*) mon beau-frère Christophe Truchsess depuis quelques temps à Zimmerbach, vous l'avez appris, et c'est encore plus que cela. J'ai fait faire un inventaire de leurs biens [aux Anabaptistes] car il n'y a plus que deux femmes et un homme du côté de notre seigneurie. Les deux femmes ont été traduites chez nous devant la justice en première comparution. Il leur a été accordé de rester jusqu'à la fin de leur vie. L'homme devra partir dans les deux mois et ses biens inventoriés, mais depuis, le calomnieux procureur ou d'autres se sont emparés de la plus grande partie. Dois-je en rester là ou faire intervenir mon sous-officier pour mettre un terme à la folie ? Je vous demande votre avis et celui du Docteur Ostering [probablement un homme d'influence] comment cette affaire est perçue et ce qu'il y a lieu de faire. Même si les gens de notre côté se sentent opprimés par Truchsess, il ne le sont pas tant que cela, car sinon ils s'en plaindraient plus à mon sens. Je pourrai faire appel à mon avocat si vous l'estimez nécessaire, veuillez m'en aviser par écrit."[24]

Quelques jours auparavant, Venningen avait fait dresser un inventaire détaillé des biens des trois personnes en cause : Margaretha Jacob, la veuve de Veltin Reinfelder, Maria Foster (ou Lather/Lotter sur d'autres documents), la veuve de Daniel Scherer et mère du prévôt Jacob Scherer et Bastien Knecht. Les inventaires respectifs nous sont parvenus[25]. Chacun possédait sa maison, des terres et quelques *Schatz*[26] de vignes. Tout le vin avait déjà été vendu : ne restaient que les tonneaux vides.

Pourtant, en cherchant bien, on ne tarde pas à découvrir deux autres Anabaptistes qu'on se hâte de mettre à l'abri[27] avant que l'inspecteur d'Ensisheim, envoyé spécial de l'archiduc Léopold,

---

22 AHR, E 1762. Document daté du 24 juillet 1618.

23 Nous avons choisi de détacher cette partie de la chronologie pour ne pas alourdir davantage cette vue d'ensemble et d'y consacrer plus loin plusieurs chapitres.

24 AHR, E 2195. Lettre du 21 avril 1620 de Philippe Erasme von Venningen à Jean Jacob Saltzmann, conseiller des Ribeaupierre. On notera que Venningen était partagé entre ses devoirs de bailli et la volonté de ne pas trop nuire à celui qu'il désigne comme son beau-frère : Truchsess.

25 AHR, E 2195. Les inventaires sont tous datés du 18 avril 1820 et ont été effectués par Jacob Scherer, le prévôt, et les deux échevins Thoman Bogner et Jacob Schwartz. Leur tâche fut grandement facilitée puisque cela concernait leurs proches. Plus que d'un inventaire, il s'agit en fait d'une déclaration des biens.

26 Schatz : mesure de surface utilisée dans le vignoble. Il équivalait à environ 10 ares. Margaretha possédait 5 *Schatz*, Maria 7 *Schartz* et Bastien également 7 *Schatz*. Les toponymes de ces différentes parcelles sont toujours utilisés de nos jours : Geissbühl, Aftenberg, Rikental.

27 AHR, 2195. Lettre de Philippe Erasmus von Venningen au seigneur de Ribeaupierre du 20 août 1620.

"Monsieur Gottfried m'a signalé que votre grâce souhaitait mon rapport sur les deux [anabaptistes] qui sont encore ici. Le premier, un pêcheur est parti et le second, un tonnelier, a été envoyé chez les Schauenburg où il a été autorisé, mais avec grande crainte.

J'ai également reçu un hôte à Zimmerbach comme j'ai informé précédemment. Il s'agit d'un pénible procurateur [inspecteur] auquel j'ai remis une copie de cette information. Le *Schultheiss* m'a informé en secret qu'il réclamait toute sorte d'indications sur les bourgeois. Je lui en ai donné l'autorisation car cela ne fait aucun mal et montre nos bonnes intentions."

Dans un autre document interne à la seigneurie, non daté mais se rapportant aux mêmes faits, il est précisé "Que d'autres de cette secte, en raison de la sympathie des habitants, aient été admis récemment, [cela] est sans fondement car mon gentilhomme, aussitôt

un dénommé Wittenbach, ne vienne se rendre compte sur place pour enquêter "sur la présence possible de personnes insoumises". Ce dernier arrive de 20 août au soir à Zimmerbach, y passe toute la journée suivante et s'en retournera à Ensisheim le 22 août 1620. Dès son arrivée, il sollicite le bailli de Wihr pour une entrevue avec Eberhardt, mais ce dernier fait savoir qu'il juge la démarche "inamicale … car il n'en voyait pas la raison et cela n'est pas de son intérêt". L'accueil est plutôt froid et tendu. Venningen le renvoie dans un écrit à la Chancellerie pour "toutes les informations nécessaires"[28]. Un messager de Venningen évoque sa rencontre avec l'inspecteur et rapporte les premières conclusions de l'émissaire d'Ensisheim qui se voulaient rassurantes. Elles montrent l'entreprise de déstabilisation qui se déroulait en coulisses :

> "Tôt ce matin j'ai chevauché vers Zimmerbach et, alors que j'arrivais au village, j'ai rencontré Monsieur le procurateur de la chancellerie à cheval alors qu'il allait en partir. Je lui ai fait part de vos salutations et présenté votre lettre. Je lui ai demandé s'ils sont parvenus à des certitudes et s'il vous a rencontré et parlé avec vous, que vous étiez désolé de ne l'avoir pu héberger.
>
> Il a répondu premièrement qu'il vous remerciait de l'offre d'hébergement. Il a ouvert la lettre et l'a lue, ensuite il m'a demandé si j'avais un autre message [à lui adresser]. J'ai répondu que non, et que je comptais chevaucher ensuite vers Colmar. Il m'a proposé de faire un bout de chemin en sa compagnie, ce que j'ai fait jusqu'à Wintzenheim. Il a tout de suite entamé la conversation en disant que je devais vous transmettre qu'il était venu à Zimmerbach sur ordre à cause des Anabaptistes, mais qu'il a trouvé que l'affaire est toute autre que ce que la chancellerie et la Régence avaient déclaré. On [qui d'autre que Truchsess ?] leur a fait croire que les sujets des Hattstatt étaient tous Anabaptistes. Je n'ai donc rien trouvé d'autre que la présence de quelques-uns de votre côté Ribeaupierre et qu'ils y étaient depuis bien longtemps, que la Régence était au courant et l'avait permis [!] pour qu'on les laisse s'éteindre. Il en a pris note et compte passer l'information aux endroits appropriés. Je dois encore remercier mon gentilhomme et l'assurer que rien ne sera entrepris qui puisse nuire au f seigneur [de Ribeaupierre] et qu'il peut avoir confiance en lui. S'il devait revenir, il viendra vous rendre visite ou chez le noble seigneur lui-même. L'affaire a été trouvée toute autre que ce qu'elle semblait indiquer. Il m'a demandé plus tard si je ne savais pas ce qu'il en était de la situation de l'autre côté, j'ai répondu que non : je n'en ai pas entendu parler. Il a répondu que cela est mieux ainsi. Selon lui, les deux parties [de Zimmerbach] seraient réunies[29].
>
> J'ai aussi discuté avec lui de l'affaire des d'Andlau, mais cela ne concerne pas notre affaire.
>
> Nous sommes arrivés ainsi vers Wintzenheim, j'ai pris mon congé et je suis parti sur la gauche vers Colmar et lui a pris la route vers Ensisheim."[30]

Si les foudres impériales contre le village de Zimmerbach semblent s'être apaisées du côté Ribeaupierre, Claus Klinger n'était pas pour autant au bout de ses peines. Nous le verrons plus loin.

---

qu'il l'a su, il leur a demandé de partir en leur donnant un délai d'un mois" et plus loin : "Concernant les confiscations, mon seigneur de Ribeaupierre n'effectuera aucune saisie, ici comme en tout lieu de la seigneurie, se contentant de la déclaration".

28 AHR, E 2195. Copie d'un écrit adressé par Venningen à Monsieur Wittenbach, docteur en droit de l'archiduc Léopold, datée du 21 août 1620.

29 Elles ne le seront qu'après la Révolution le 22 mai 1797 par un arrêté du département.

30 AHR, E 2195. Rapport du 22 août 1620 du messager Martinus Martin à Venningen.

Les Ribeaupierre analysent tous ces événements comme étant "le fruit de haines impuissantes qui veulent susciter des ennuis au comte de Ribeaupierre."



Le département du Haut-Rhin sur lequel sont représentés les principaux lieux cités.

Une dernière fois en 1643, la Régence intervient pour dénoncer sans effet la présence d'un Anabaptiste qui s'est installé à Zimmerbach [31]. Mais c'en est terminé de la puissance des Habsbourg en Alsace, l'administration française prendra bientôt le relais après les bouleversements politiques de la Guerre de Trente Ans. Sur l'identité de cet Anabaptiste, il faut certainement y voir l'avant-garde des premiers immigrants suisses (un Meili à Wihr par exemple). On peut même penser qu'il s'agit d'un Zurichois persécuté dans son pays à la recherche d'un point de chute en se mettant sous la protection des Ribeaupierre. Une nouvelle ère historique vient de s'ouvrir.

---

31 AHR, E 2762. Lettre du 23 mai 1643 de la Régence à Ribeauvillé. "... auch ein Wiedertäuffer sich zu Zimmerbach häußlich eingelassen".

La communauté anabaptiste du vignoble

Qui étaient ces Anabaptistes si actifs dans les collines sous-vosgiennes du vignoble colmarien[32] ? On ne peut regrouper ici que quelques caractéristiques. Il s'agit pour la plupart de gens du cru issus de la bourgeoisie locale et organisés en une communauté fluctuante aux contours géographiques imprécis et au gré des événements extérieurs et des persécutions. Leurs convictions théologiques étaient fortement influencées par les points de vue de l'enseignant anabaptiste Pilgram Marpeck[33]. Comme lui, ils étaient partisans de la non-violence évangélique et de la non-résistance, un principe dont Claus Klinger dérogera malgré lui et pour sa perte. Fondus dans la population, ils avaient gagné le respect et la sympathie de la plupart des habitants. Ils les accueillaient favorablement en leur milieu et au besoin les défendaient du mieux qu'ils pouvaient[34]. Aux côtés des Anabaptistes engagés par leur baptême d'adulte, synonyme bien souvent de poursuites futures, se joignait toute une frange de la population pour participer à leurs réunions clandestines et mettait parfois leur maison à disposition : ce sont ces sympathisants, "Halbtäufer" ou "Treuherzigen", qui leur étaient proches. Pour ne pas s'exposer aux foudres de l'administration par un acte interdit ils se soumettaient aux pratiques religieuses locales[35]. Les communautés étaient en correspondance écrite et furent visitées régulièrement non seulement par d'autres Frères Suisses[36] mais avaient également développé un réseau et des contacts Anciens et suivis avec les groupes allemands et les Mennonites hollandais[37]. Afin d'échapper à la vigilance de leurs adversaires les Anabaptistes de la région de Colmar se réunissaient souvent de nuit pour ne pas éveiller l'attention, le samedi ou en semaine. Trois témoignages précis de telles réunions nous sont parvenus.

Le premier datant de 1572 est l'œuvre d'un fonctionnaire d'Ingersheim[38]. Il se plaint à la Régence que parmi la centaine de bourgeois que comptait le village, 30 hommes et femmes sont anabaptistes, certains le sont depuis 30 ans. " Le plus riche est Veltin Mangold du *Gericht* [un avoué]. Ils se réunissent habituellement le samedi au-dessus de Riquewihr, au *Bergloch* à Ingersheim, dans un vignoble et dans une petite forêt près de Wintzenheim". Ces réunions ne semblent pas avoir cessé et perdurent un demi-siècle plus tard dans les environs d'Ingersheim. Comme le déclare en 1618 Claus Georg le prévôt de Zimmerbach, côté Hattstatt, et nouvellement

---

32 Leur présence au début du 16ème siècle est documentée au moins de manière épisodique à Ribeauvillé, Riquewihr, Zimmerbach, Walbach, Ingersheim, Wintzenheim, Niedermorschwihr, Kaysersberg, Bennwihr, Zellenberg, Hunawihr et bien entendu à Sainte-Marie-aux-Mines. D'autres groupes apparentés sont signalés à Colmar/Housen, Sélestat et dans le Ried, en périphérie de Strasbourg (Jean Roth et Marc Lienhard, *La communauté des "frères suisses" de Strasbourg de 1557 à 1660*, in Saisons d'Alsace n° 76, 1981, p.25ss.), Obernai et plus au Nord à Woerth (Winstein).

33 Jean Séguy, *Les assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Mouton Paris, 1977, p.94-96.

34 Le prévôt de Zimmerbach remarque en 1620 : "Que d'autres de cette secte, en raison de la sympathie des habitants aient été admis récemment …" (AHR, E2195). On verra plus loin comment l'élite du village s'est mobilisée en faveur de Claus Klinger.

35 Par exemple dans les RP Munster protestants, p.267, à la date du 1er février 1615 (un mercredi selon l'acte qui se réfère donc au calendrier Julien), le baptême à "Ginsbach" (Gunsbach) d'une fillette de 9 ans, Sara, fille des parents anabaptistes Clad Meyer et Catherine Reübin de Zimmerbach. Parrains : Johann Friedrich Christoph von Venningen [le bailli], Catharina von Kageneck.

36 Hanspeter Jecker, *Ketzer Rebellen Heilige, das Basler Täufertum* 1580-1700, Verlag des Kantons Basel-Landschaft, Liestal 1998, relate quelques uns de ces contacts : p.275 (lettre à Hans Jacob Boll en 1615 à propos de Hans Landis) : "so hat mir der Caspar Schumacher von Saffenwÿll ein brieff geschickt, der ist uß dem Elsas khomen..." ; p.368-369, le passage en 1622 au Birtishof dans le canton de Bâle, de réfugiés anabaptistes de Sainte-Marie-aux-Mines décrits comme aisés ; p. 391, le témoignage du pasteur Forrer de Zofingen en 1620 qui souligne les relations suivies des groupes suisses et alsaciens.

37 Plusieurs conférences anabaptistes rassemblant les délégués des Frères d'Allemagne, de Hollande et d'Alsace se sont tenues au XVIème siècle à Strasbourg pour tenter de trouver des accords sur des points de théologie et de règles de vie. La dernière s'y est tenue en 1607, confirmant les dispositions de 1568. (voir entre autre : *Mennonitischer Gemeinde-Kalender* 1906, p. 134-143 ; H. S. Bender, *in Mennonite Quarterly Review* de janvier 1927, p.57-66 ; John S. Oyer, *in* Mennonite Quarterly Review de juillet 1984 ; Jean Roth et Marc Lienhard, *in* Saisons d'Alsace n° 76, 1981, p.28-29.

38 AHR, 1C 3623, (ancienne cote 1C195/28), acte du 2 juillet 1572.

nommé à cette fonction : "Claus Klinger est aussi devenu anabaptiste. Il s'est réuni avec eux de nuit ou par brouillard (*bey Nacht und Nebel*) dans la forêt de St Gilles, dans la carrière d'Ingersheim, au *Drachenloch*, au *Schaafgraben* [des lieux-dits proches de Ingersheim] et en d'autres lieux"[39].

A peu près à la même époque Anna Zweibrücker, la mère de Claus, fait aussi l'objet d'une surveillance rapprochée de la part de son second mari Jacob Meyer[40] :

> "Une nuit à minuit elle s'est enfuie en silence [discrètement] et sans que Jacob Meyer n'en ait eu connaissance. Lorsque Jacob Meyer s'en est aperçu, il l'a suivie de nuit. En dépit de sa promesse elle s'est rendue à Ingersheim chez de nombreux Anabaptistes qui étaient réunis au lieu appelé *Drachenloch*. Il l'y a trouvée et, sur-le-champ, l'a ramenée de force à la maison."

Ceci ne dissuada pas pour autant Anna de poursuivre ses participations aux rencontres nocturnes, toujours surveillée par son mari :

> "Cette Anna Zweibrücker s'est ensuite rendue et a participé à de nombreuse reprises et en divers lieux à des rassemblements de cette secte damnée des Anabaptistes : à la *Ziegelscheuer* de Turckheim ; au Annathal [au N-Ouest de Turckheim] sous un grand noyer ; à St Gilles dans la salle de séjour du *Bruderhaus* [un ancien béguinage] ; à *Katzmannsbruckh* [près de l'actuel Bennwihr-Gare] en aval de Colmar ; derrière St Gilles à la *Leimengrub*e [une carrière d'argile] où ils se sont donnés mutuellement la Cène ; au *Sawpferch*[41] de Wintzenheim ; à Zimmerbach dans la maison de Daniel Scherer ; au même lieu dans la maison de Hans Scherer[42] [il s'agit du prévôt !] ; sous un chêne au-dessus du pont des oiseaux [*Vogelsbrückhlein*, un ruisseau au nord-ouest de Turckheim selon la carte de Cassini] ; à nouveau à la *Ziegelscheuer* de Turckheim ; à nouveau dans la maison de Daniel Scherer ; à nouveau dans la maison de Hans Scherer où un pelletier de Colmar a prêché."

Si les réunions en extérieur regroupaient certainement un grand nombre de personnes des communes avoisinantes, des groupes plus réduits se retrouvaient plus fréquemment dans les maisons des villages pour des lectures et commentaires bibliques, chants de louanges puisés dans le recueil de chants protestants Lobwasser et pour des prières[43]. C'est sans doute à une de ces rencontres domestiques qu'en décembre 1619 Claus Klinger s'est rendu avec "son livre", probablement une Bible[44]. En l'absence de son beau-père, il avait quitté la maison de sa mère vers 8 heures le soir pour se rendre chez un voisin retournant chez lui deux heures plus tard.

---

39 AHR, E 2242, acte n°34. Rapport du 28 septembre 1618 de Claus Georg à la Régence d'Ensisheim. Ces faits viendront augmenter les charges portées contre Claus Klinger en attendant sa première arrestation.

40 AHR, E 2236, les points 9 et 10 du rapport de Truchsess rédigé vers 1627, mais concernent des faits qui se sont effectivement déroulés quelques années avant 1618.

41 Il s'agit peut-être de la chapelle St Symphorien située entre Wintzenheim et Turckheim et qui est indiquée sur la carte de Cassini.

42 Un Hans Scherer est cité en 1614 par le martyr zurichois Hans Landis du Horgerberg (vers 1544-1614) comme visiteur lors d'un dernier interrogatoire avant son supplice (James W. Lowry, *Hans Landis – Swiss Anabaptist Martyr in Seventeenth Century Documents*, Ohio Amish Library, Millersburg 2003, p.116). Il reste à déterminer s'il s'agit de la même personne ou d'un homonyme. On notera en outre qu'un gendre du vieux Landis demeurait à Strasbourg et que nombre de ses descendants se rendirent plus tard en Alsace.

43 Quoique postérieur, puisqu'il date de 1643, le témoignage de Jean Le Bachelles contenu dans une lettre au pasteur Ferry, et reproduit dans Muhlenbeck, "Documents historiques concernant Sainte-Marie-aux-Mines côté d'Alsace", 1879, Strasbourg, Hagemann et Co, p. 234, donne ces précieuses indications. Plusieurs chants de Ambrosius *Lobwasser* intègreront par la suite le *Ausbund*, recueil de chants spécifiquement anabaptiste (*Pennsylvania Mennonite Heritage*, 27/4, octobre 2004, p.21).

44 AHR, E 2242. Déclaration le 6 mai 1620 du prévôt Claus Georg convoqué à Ensisheim.

La sentence et la mort de Claus Klinger

La route de Claus Klinger s'achèvera à 33 ans à Niederentzen dans la plaine, distant d'une vingtaine de kilomètres de Zimmerbach et dans le fief même de Truchsess. Après un procès bâclé[45] tenu le lundi 31 octobre 1622, il fut immédiatement remis entre les mains de l'exécuteur des hautes-œuvres pour y subir sa peine.

La sentence fut la suivante[46] :

> "En présence du très noble Hans Christophe Truchsess von Reinfelden, avocat et accusateur, et Claus Klinger de Zimmerbach l'accusé. Ont été lus les actes d'accusation, les déclarations et les aveux de l'accusé puis les actes montrés aux préposés lesquels ont été renforcés par son serment. Mais comme il s'est rétracté depuis, l'affaire fut examinée par les honorables juristes de la faculté de Freiburg [en Brisgau], et les conclusions du *Concilium* ont été lues aux juges. Sa vie dissolue depuis son enfance, son adhésion à la secte des Anabaptistes, la rupture de son serment de *Urphed*[47], ses terribles actes d'incestes avec sa sœur Sara Klinger exécutée, avec son autre sœur Maria toujours vivante, et avec sa mère Anna Zweibrücker également vivante. Après avoir établi ces faits et respecté les droits des deux parties, il est condamné à mort par les 24 juges et l'annonceur de la sentence [*Urdelsprecher*]. Ses biens sont saisis et le même jour il sera remis au bourreau à cause de ses méfaits. En exemple il passera de la vie à la mort par le feu en place publique et ses cendres seront ensuite enterrées. Que le Tout-Puissant lui pardonne ses lourdes fautes et que son âme reçoive sa miséricorde. Amen.
>
> [signé :] Jacob Rederer, greffier ici.
>
> [Nota en marge du texte] : Par grâce accordée par l'autorité, la tête lui sera coupée avant."

Le seul témoignage indirect[48] du déroulement de cette journée et des derniers instants provient du prévôt de Zimmerbach.

> "Ce que Truchsess a fait avec le prisonnier et qu'il a même fait exécuter doit être porté à votre connaissance. Cela s'est passé brutalement et pitoyablement. Je n'ai pas encore d'autre témoignage que ce qui en est raconté par une ou deux personnes qui étaient présentes dont le messager employé par la famille. Selon le témoignage du messager, Truchsess s'est rendu à Ensisheim, mais n'y a trouvé que peu de responsables de la Régence si ce n'est Monsieur le Docteur Locherer l'administrateur avec lequel il s'est sérieusement entretenu sur la manière de procéder. Le messager a entendu que Truchsess sollicitait que le tribunal criminel puisse être tenu par lui seul. Le Docteur Locherer lui a répondu que cela n'est pas de son autorité et qu'il n'avait pas à le permettre, qu'il devait patienter jusqu'à ce que le Conseil se réunisse de nouveau. Truchsess a rétorqué qu'il ne pouvait attendre, le prisonnier est un fripon qui pourrait s'échapper. Il veut le faire sous sa responsabilité. Sur ce, le Dr Locherer lui a

---

45 AHR, E 2242. Lettre non signée adressée au conseiller seigneurial Saltzmann de Ribeauvillé. L'auteur de la lettre fait ressortir la conduite infâme de Truchsess dans l'affaire criminelle intentée au malheureux Klinger. "Le procès, la sentence et l'exécution eurent lieu le même jour de la manière la plus illégale".

46 Deux exemplaires identiques de la sentence se trouvent aux AHR en E 2242, repéré acte n°3, et en E 2236.

47 *Urphed* : lettre de rémission ou serment d'oubli. Il consistait à jurer qu'il ne reviendrait jamais et qu'il n'essaierait pas de se venger des maux qu'il avait souffert. On verra plus loin son contenu plus précisément.

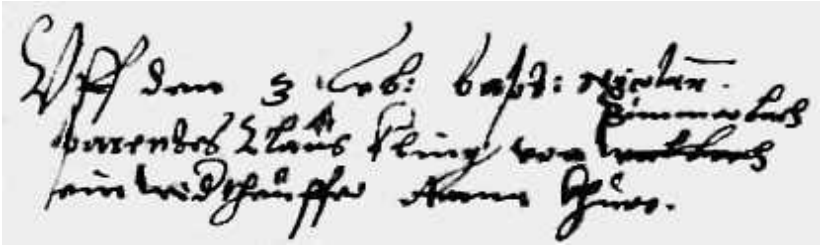
48 AHR, E 2242. Lettre du 3 novembre 1622 adressée à Johann Jacob Saltzmann, secrétaire des Ribeaupierre par Claus Georg son filleul et prévôt de Zimmerbach côté Hattstatt.

répondu que s'il le faisait sous sa responsabilité, alors qu'il le fasse : il ne voulait le permettre. Sur ce, Truchsess est parti et a rassemblé quelques paysans pour tenir le tribunal criminel. Il a présenté la vieille accusation, donné la parole au prisonnier, un lamentable et pitoyable vieux [ou pauvre] bonhomme (*Menle*) pour l'inviter à avoir du courage. Après avoir entendu les accusations et la défense, le juge ne voulait pas exprimer une sentence, mais a recommandé de remettre l'affaire aux hommes de justice. Sur ce, Truchsess s'est montré surpris et s'est irrité. Il s'est adressé vertement (*ernstlich*) au juge et a sorti la vieille expertise (*Rathschlag*) qu'il a fait faire autrefois à Freiburg et la lui a présentée. Avec un grand sérieux il lui a demandé si elle contenait bien l'avis d'hommes de justice. Le juge s'est interrogé et a demandé que l'expertise soit lue et s'il a bien compris les conclusions, qu'il était disposé à juger le pauvre accusé sur cette base et à charge. Ensuite, il a fait saisir le prisonnier pour le lier, lui a fait disposer des ecclésiastiques à ses côtés. Il [Klinger] ne voulait pas les entendre ni accepter le crucifix, mais a déclaré ouvertement qu'il est en paix avec son Dieu. Il a clamé qu'une injustice lui est commise devant Dieu et devant le monde. Il n'a pas répondu aux ecclésiastiques, mais a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne voulait pardonner à personne[49]. Il n'a pas non plus demandé de clémence. Jusqu'à la fin, les événements ne dépendaient pas de lui. Il s'est laissé emporter au-dehors après cette mauvaise *Cerimonien* ; on lui coupa la tête dans un champ et son corps fut réduit en cendres [en place publique comme il était d'usage]. Ces faits m'ont ainsi été rapportés."

Comment en est-on arrivé là ? Quelle est la nature réelle des charges produites qui ont mené à cette exécution ? Le volumineux dossier constitué par la chancellerie des Ribeaupierre, heureusement préservé, permet de répondre avec un luxe de détails rarement atteint[50].

Ce dossier doit être clarifié à différents niveaux :

- L'affaire Claus Klinger proprement dite.
- La situation juridique, les influences et interventions politiques dans le contexte religieux tendu.
- Les aléas du ménage Jacob Meyer/Anna Zweibrücker.



Acte de baptême de Claus Klinger à Wihr-au-Val en 1589, né de parents anabaptistes.

Claus n'a pas eu la fin glorieuse d'un Hans Landis qui avait son exécution déclaré "avoir pardonné à tout homme" (James W. Lowry, *Hans Landis –Swiss Anabaptist Martyr in Seventeenth Century Documents*, Ohio Amish Library, Millersburg 2003, p.116). Il est vrai qu'il n'avait pas connu les mêmes brutalités, les longues séances de torture pour lui-même et sa famille et n'avait pas le même âge. L'un était arrivé en fin de vie, l'autre mourut dans la fleur de l'âge. De plus, Landis a pu s'exprimer intensément avec ses contradicteurs, soutenu par ses proches, alors que Klinger était seul et réduit le plus souvent au silence sinon pour dire ce que l'on attendait de lui. On le voit, les circonstances étaient très différentes.

50 S'agissant de feuillet isolés, parfois de simples brouillons non datés, nous avons reconstitué au mieux le déroulement des faits. Malgré les nombreux documents qui représentent au total plus de 300 pages, plusieurs pièces évoquées dans les lettres et comptes-rendus font défaut. En particulier manquent l'interrogatoire de Claus Klinger à Ensisheim à propos de ses convictions anabaptistes au mois d'août 1619, certaines des lettres de Klinger, le rapport de Freiburg dans son entier. De plus, les documents concernant sa sœur Sara sont bien fragmentaires. Ces pièces se trouvent contenues dans le fond des Ribeaupierre série E aux Archives Départementales du Haut-Rhin qui seul fait état de cette pénible affaire : rien à Freiburg (aux archives de l'université), peu d'éléments dans le fond de la Régence (série 1C) tout comme à l'Evêché ; les archives des Habsbourg à Innsbrück ont peut être encore certains documents, mais cela restera encore à vérifier.

Il s'agit de le faire en ne perdant pas de vue les conditions de l'existence précaire des Anabaptistes.

Les principaux protagonistes

Avant d'en venir aux faits il est utile de présenter les acteurs.

Claus Klinger est né début février 1589 à Zimmerbach. Ses parents, Claus Klinger et Anna Zweibrücker, viticulteurs aisés, habitaient une grande maison proche de l'église dans le bas du village. Le 3 février de cette année, ils furent contraints comme anabaptistes de présenter leur nouveau-né "Nicolam" au curé de Wihr pour recevoir le baptême[51]. On peut même se demander si le sacrement eut réellement lieu puisque Jacob Meyer se plaint d'avoir eu à verser 16 livres au curé en dédommagement, soit 2 livres pour chacun des 8 enfants "anabaptistes" du couple. Cinq de ces enfants décéderont prématurément[52]. Seuls Sara, Maria et Claus survivront au décès du père survenu début 1600. De Claus fils, ses adversaires lui attribueront une jeunesse difficile émaillée de nombreux incidents. Alors qu'il avait atteint l'âge de 23 ans, le jeune Claus s'était épris de la sœur de Thomas Bogner de Zimmerbach, mais Jacob Meyer son beau-père s'est alors opposé au mariage prétextant que Claus était "un superbe jeune homme" et qu'elle n'était pas un bon parti pour lui[53]. De ce fait il était resté célibataire durant sa courte vie.

Claus n'a pas eu le temps de développer un ministère de premier plan ; ceci aurait pu expliquer l'acharnement contre lui. Visiblement bien informé, l'Evêché qui mena de son côté sa propre enquête, reconnaissait pourtant en lui un "prédicateur et enseignant" (*Prediger und Lehrer*)[54]. Dans le contexte, cela était déjà suffisant pour faire de lui une cible, encore fallait-il trouver le prétexte.

Anna Zweibrücker, la mère de Claus Klinger, était une " vieille femme de presque 70 ans" en 1622 au plus fort de la tourmente[55]. Ceci porte sa naissance au milieu du XVI^{ème} siècle. Après le décès de son premier mari Claus Klinger père, suivi d'un veuvage de deux ans, elle se remarie avant 1610 avec Jacob Meyer[56]. Cette union allait se révéler catastrophique. Tout au long des actes, elles se montrera digne dans ses multiples souffrances, parfois même combative. Elle parvint cependant à échapper au bûcher qui lui avait été promis[57].

---

51 AHR, E 2186, registre parcellaire. Dans l'acte de baptême du 3 février 1589, son prénom est donné comme "Nicolam" (et non "Nicodemus" comme présenté par erreur dans SA 11/1992, p. 22-23). La mère y est dénommée Anna "Khüre" pour Anna Zweibrücker. La date est confortée par l'indication que Claus avait "environ 30 ans" en 1618. (AHR, E 2242 acte n°34. Rapport du 28 septembre 1618 de Claus Georg, Schultheiss de Zimmerbach côté Hattstatt à la Régence d'Ensisheim).

52 AHR, E 2236, les points 2 et 3 du rapport ou mémoire de Truchsess rédigé vers 1627.

53 AHR, E 2242, acte n°6. Extrait des déclarations de Claus Klinger en avril 1620. Thomas (aussi Thoman) Bogner était "bourgeois de justice" en 1620.

54 AAEB-A59/4a. Enquête de l'Evêché de juillet 1620. Dans le même rapport figurent au nombre des personnes identifiées comme anabaptistes : "Ehrhardt Weÿmmacht (Erhard Weinacht) et sa femme, Maria Lather la mère du prévôt, Margaretha Reinfelder et le vieux Schmidt (ou s'agit-il du vieux forgeron ?) tous de Zimmerbach ; avec aussi Anna, la veuve du défunt Hanß Crofft, et son fils de Walbach. D'autres prédicateurs habitent à Sainte-Marie-aux-Mines du côté Ribeaupierre."

55 AHR, E 2242 et E 2236. Les deux références contiennent chacune la supplique adressée vers le 20 octobre 1620 par Anna Zweibrücker à Eberhardt de Ribeaupierre.

56 AHR, E 2236, le point 4 du rapport ou mémoire de Truchsess rédigé vers 1627 : "Lorsque le Claus Klinger précédent, père des 8 enfants, est décédé, Anna est restée veuve durant 2 ans."

57 AHR, E 2242. Lettre d'information du 23 avril 1626 rédigée à Orschwihr par Christophe Truchsess de Rheinfelden adressée à Jean Jacob Saltzmann, conseiller des Ribeaupierre. "…alors que le bûcher s'est rapproché d'elle, elle est allée participer pour la première fois depuis 27 ans à la Cène [communion] à Wihr. C'est son avocat Andreas Becken qui l'a convaincue. Elle espère par là échapper au feu."



Le palais de la Régence d'Ensisheim où le sort de nombreux anabaptistes fut scellé (dessin à la plume de E. Heichler).

Jacob Meyer, probablement originaire de Turckheim[58] ou de Ribeauvillé[59], semble avoir été un proche de la famille puisqu'il versait les honoraires au curé pour la famille Klinger. En devenant le second époux de Anna Zweibrücker, il s'était fait fort de la ramener à la religion catholique, c'est du moins ce que laisse croire un rapport de Truchsess von Rheinfelden dans son langage empreint de partialité[60] :

"Jacob Meyer s'est ensuite marié avec Anna Zweibrücker à la condition qu'elle devienne une bonne catholique avant de la mener à l'église, ce dont elle s'est déclarée reconnaissante. Cette Anna Zweibrücker s'est montrée vicieuse non seulement envers Jacob Meyer mon sujet, mais également envers le curé de l'époque en ne respectant pas sa promesse. Jacob Meyer avait espéré, en menant cette Anna Zweibrücker à l'église, avoir pris une femme bonne catholique."

Après seulement 3 mois de mariage, la discorde fut telle que les époux vécurent le plus souvent séparés avec des conséquences tragiques pour les Klinger.

Jacob Meyer était un fidèle allié de Truchsess qui s'en servait occasionnellement pour ses basses besognes. Entre 1617 et 1618, au moment où Sara Klinger fut suppliciée comme sorcière, il fut son fermier à Lengenberg[61]. Le bailli Venningen ne trouve pas de mots assez

---

58 On note un Jacob Meyer dans les RP de Turckheim autour de 1600.

59 La bailli Venningen le désigne comme "précédemment bourgeois de Ribeauvillé".

60 AHR, E 2236, mémoire de Truchsess vers 1627, points 5 à 8.

61 Lengenberg : village disparu qui se trouvait à l'Ouest de Hattstatt dans un petit vallon. Il appartenait aux seigneurs de Hattstatt. Lengenberg semble avoir été détruit par les Mulhousiens en 1466 lors de la guerre dite des 6 deniers. En 1600, il ne subsiste que 3 maisons mais est cependant encore désigné comme "Dorf". A cette même époque, les Truchsess, successeurs désignés des Hattstatt par la Maison d'Autriche, y construisirent une quatrième ferme. (*Le Haut-Rhin, Dictionnaire des communes*, Edition Alsatia, 1980, Tome 2, article "Hattstatt", p. 569). C'est certainement sur cette dernière ferme que la famille Meyer/Klinger séjourna quelques temps avant 1618. Jacob Schwartz de Zimmerbach apporte quelques compléments à cet épisode : "Il [Meyer] a demandé

durs pour le qualifier de "méchant et malicieux coquin qui fut bourgeois de Ribeauvillé"[62]. Truchsess de son côté le défendit dans toutes les situations surtout lorsqu'il était question de mettre la main sur les biens des Klinger. En voici deux exemples : "je [Truchsess] ne me comporterai pas en lâche avec mon sujet [Meyer]", "c'est ma volonté de défendre mon sujet dans ses droits"[63]. Le bailli avait bien relevé cette connivence d'intérêts "Il [Truchsess] a avec lui ce garçon peu scrupuleux Meyer [Jacob] et veut le préserver contre Dieu et tous ses droits"[64]. Quel pouvait être la nature du pacte qui les unissait ?

Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden.

A l'extinction de la famille des Hattstatt, les Truchsess furent investis de nombreux fiefs impériaux vacants dont le demi-village de Zimmerbach et le lieu de Lengenberg. La présence de cette famille de petite noblesse qui n'a malheureusement pas fait l'objet d'études sérieuses[65], est attestée en Alsace dès le XIII^{ème} siècle. Il semble bien que le père de Hans Christophe était Philippe Truchsess, bailli de Thann (✝ Thann 1644)[66]. On notera que les procès de sorcellerie étaient particulièrement nombreux à Thann et dans les environs[67]. De Hans Christophe, un personnage pour le moins complexe et insaisissable pour notre sensibilité, nous ne disposons que de peu d'informations. Entre 1609 et 1618, il avait entamé une forte querelle avec ses frères contre ses agnats pour se disputer les fiefs et les titres jusqu'à nécessiter l'arbitrage de la Régence[68]. Très érudit et bien versé dans le droit, il s'exprime souvent dans un latin universitaire, rédigeant lui-même toutes ses lettres. Cela et la nature de ses relations exprimées dans ses courriers [69] indiquent qu'il avait connu une formation chez les Jésuites. On a tout lieu de penser qu'il a fait une partie de sa fortune, voire son fond de commerce, dans la poursuite des hérétiques et des sorcières dont il s'accaparait ensuite les biens. Il ne manque pas de le rappeler dans l'affaire Claus Klinger : "L'usage (*Herkhommen*) veut que ses biens me reviennent" comme il l'avait fait auparavant de ceux de Sara Klinger.

A force d'intrigues il était devenu le seigneur de Orschwihr, Niederentzen, Lengenberg et de la moitié de Zimmerbach. Le bailli Venningen nous le dépeint comme un "oiseau peu

---

l'autorisation de s'installer à Lengenberg et y est resté un an comme fermier de Truchsess. Il a été chez Truchsess et a négocié (son départ) pour revenir à Zimmerbach avec toute sorte de bêtes et quelques fruits. Il a revendu les bêtes à une femme de Colmar pour rembourser ses arriérés à Lengenberg." (AHR, E 2242. Témoignage de Jacob Schwartz du 1er avril 1621)

62 AHR, E 2236. *Post scriptum* de Philippe Erasme von Venningen.

63 AHR, E 2236. Mémoire de Truchsess rédigé vers 1627.

64 AHR, E 2242. Lettre du 4 novembre 1622 de Philippe Erasme von Venningen à Eberhard, seigneur de Ribeaupierre.

65 Une partie des documents de la famille Truchsess von Rheinfelden se trouvent aux AHR sous les cotes 2E 204 à 207.

66 Nouveau Dictionnaire de biographie alsacienne, p. 3917. Philippe Truchsess était installé au château de l'Engelbourg qui dominait l'entrée de la vallée. Détruit durant la Guerre de Trente Ans, il en reste un donjon renversé appelé aujourd'hui "l'œil de la sorcière". La filiation est renforcée par un document généalogique datant du début du XVIII^{ème} siècle et contenu dans les documents de la famille Truchsess (AHR, 2 E 205).

67 Rudolphe Reuss, *La Sorcellerie en Alsace*..., p.191-195. Entre 1572 et 1620 ce ne sont pas moins de 130 femmes qui furent la proie des flammes à Thann.

68 AHR, 1C 5913. Archives de la Régence d'Ensisheim.

69 Outre "l'expertise" contre Claus Klinger qu'il demande à l'université de Freiburg, il s'adresse également à "son bon ami" Jean Jacob Hornung du Collège Royal (jésuite) de Colmar (AHR, E 2242). Cette lettre rédigée à Orschwihr datée du 6 décembre 1620, concerne l'audition le 3 décembre de Jacob Meyer son sujet. Dans "ses" affaires, il dit que "l'intervention de Colmar ne peut que apporter de la confusion". Pour parer à cette déposition, il a envoyé une missive à Wilhelm, évêque de Bâle pour qu'il intervienne de toute son autorité sur Colmar, ville d'Empire.

scrupuleux" et assure que "chaque homme le craint et aucun être ne veut le fréquenter"[70]. Opportuniste jusqu'au bout, si tant est qu'il s'agit du même Hans Christophe, il rejoint le parti des "Suédois et des Français" et fut poursuivi par Ensisheim pour félonie et collaboration en 1635[71].

Philippe Erasme von Venningen était le bailli des Ribeaupierre. Il demeurait à Wihr-au-Val, siège du bailliage. Comme beau-frère de Truchsess, il est mis bien souvent dans une situation inconfortable entre la peur que lui inspirait son parent et les devoirs de sa fonction.

Eberhardt Georg Friedrich, comte de Ribeaupierre (1570-1637) fit ses premières études à Strasbourg puis fréquenta l'université de Tübingen. Durant de longues années il fut l'homme de confiance des Habsbourg en Alsace avant de tomber en disgrâce en raison principalement de ses convictions religieuses. Comme soldat il se distingua dans la guerre des Pays-Bas[72]. Il était le père de Jean-Jacques (1598-1673), dernier porteur du nom qui ouvrit grandes les portes de l'immigration suisse après le Guerre de Trente Ans et en poursuivant largement les principes de tolérance religieuse de son père.

Sara Klinger, brûlée comme sorcière

Selon Reuss[73], "rien n'était plus facile que d'éveiller des soupçons contre une personne quelconque. Tout le monde, aux 16ème et 17ème siècles croyait à la sorcellerie… L'idée du diable était tellement enracinée dans les esprits qu'on ne peut se figurer le mal sans l'intervention personnelle de Satan… Il y avait des familles entières qu'une destinée fatale amenait successivement au bûcher, sans que les malheureux sussent trop comment réagir contre un sort pareil." C'est ainsi que débutèrent les tourments qui décimèrent la famille Klinger.

La sœur de Claus fut l'une des nombreuses femmes victimes de la folie meurtrière qui avait à l'époque envahi les campagnes. Le 19 mai 1618 elle fut menée de Niederentzen vers son lieu de supplice à Meyenheim, tenaillée, décapitée et brûlée pour *Zauber und Hexerei*.

Dans certains milieux, l'amalgame entre anabaptisme et sorcellerie semble avoir été dans l'air en ce début de 17ème siècle. En 1617, l'administrateur de Beinwil dans le canton de Bâle s'exprime ainsi : "Il tient une Anabaptiste pour une sorcière"[74]. Il s'agit-là certainement une conviction que partageait aussi Truchsess.

Ce bien étrange parallèle peut être vu dans la tenue des réunions nocturnes destinées aux seuls initiés.

Seules quelques fragments de l'acte d'accusation de Sara Klinger et de son sort nous sont connus, principalement au travers des procédures postérieures qui touchèrent les autres membres de la famille.

---

[70] AHR, E 2242. Ses lettres du 3 et du 4 novembre 1622. Truchsess se frotta également de nombreuses fois avec ses voisins de Turckheim en guerroyant contre ses habitants. Les incidents furent multiples. En 1603 il s'écria : "Tout habitant de Turckheim qui tombera dans mes mains sera fusillé ou poignardé" (Auguste Scherlen, *Comment les habitants de Zimmerbach devinrent sujets de Turckheim, in* Perles d'Alsace, Tome I, Alsatia,1934, p. 454-463).

[71] On trouve aux AHR dans les documents de la famille Truchsess (cote 2 E 206) un dossier à ce sujet.

[72] *Encyclopédie d'Alsace*, Tome II, Editions Publitotal, Strasbourg, p. 6418.

[73] Rudolphe Reuss, *La Sorcellerie en Alsace…,* p. 94-95 et 144.

[74] Cité par Hanspeter Jecker, *Ketzer Rebellen Heilige, das Basler Täufertum* 1580-1700, Verlag des Kantons Basel-Landschaft, Liestal 1998, p.368.

Généalogie Truchsess dressée vers 1720. Les dates indiquées correspondent à l'investiture en tant que chef de la famille pour la gestion des fiefs. Selon ce document Hans Christophe serait bien le fils aîné de Philippe Truchsess von Rheinfelden (AHR, 2 E 205).

Anna Zweibrücker, une mère mortifiée, raconte ce drame[75] :

"Truchsess a emprisonné sa fille qui avait été la femme du prévôt de Lengenberg, et a fait exécuter l'innocente en tant que sorcière. Comme Truchsess n'a pu la convaincre d'aucun fait de sorcellerie, ni aucune autre femme de la sorte, il l'a accusée pour la convaincre. Il a mis sa fille à la torture et en lui présentant les instruments[76]. Il lui a proféré de telles paroles brutales : je vais t'attacher à une échelle, déposer des œufs bouillants sous tes seins mis à nus, te mettre une couronne en cuivre (*härinnen Krantz*[77]), te faire étirer une trentaine ou quarantaine de fois[78], de sorte qu'elle sera lassée bien avant lui. Comme elle ne tenait pas pour vrais les faits qui lui étaient reprochés, elle eut à subir ce sort cruel. Le gentilhomme a eu facile à interroger cette innocente et lui extorquer des aveux de ce qu'elle a pu faire en beaucoup d'endroits, là où certains lui attribuaient des méfaits. En particulier, elle aurait avoué et révélé qu'elle aurait eu des rapports sexuels avec son frère, ce qui est encore à démontrer. Du fait de son martyr elle a fait du tort à elle-même et à son frère."

Claus Klinger qui fut aussi le témoin des tourments endurés par sa sœur mettait lui également en cause son beau-père[79] :

"Il est prouvé et je peux le démontrer que Jacob Meÿer de Zimmerbach, notre beau-père, est venu à la prison a parlé à ma sœur lorsqu'elle s'est rétractée de ses aveux. Il lui a conseillé de rester sur ses déclarations premières, de sorte que le gentilhomme puisse lui offrir la vie sauve et l'expulser du pays. Il a ensuite prié pour elle et a reçu la consolation de Truchsess. Mais lorsque la sentence est tombée, elle devait être brûlée vive pour avoir commis l'inceste ; des lambeaux de chairs lui furent arrachés avec des pinces incandescentes jusqu'à la mort pour qu'elle revienne sur ses déclarations ; elle a alors crié : son beau-père l'a corrompue et trompée avec ses consolations. Ce que d'autres que son frère et sa sœur (*Geschwister*) ont entendu, mais également les ecclésiastiques présents doivent le reconnaître. Il lui a été commis une injustice."

Au pied du bûcher elle avait renouvelé ses aveux, espérant mais en vain jusqu'au dernier instant, une grâce ultime. Avait-t-elle été aussi convaincue d'anabaptisme ? Cela n'est pas précisé car seuls trois points sur un total d'au moins 14 griefs sont connus, tous les trois traitent d'inceste[80] :

"Point 10. Lors de la moisson elle était à Lengenberg pour 5 jours pour aider à rentrer la récolte. A la pause de midi, ils avaient bien bu. Elle s'est rendue sur les gerbes de paille (*Kornstock*) avec son frère Claus pour battre les gerbes et y ont commis l'inceste.

---

75 AHR, E 2237. Copie adressée à Andreas Beck (l'avocat de la famille Klinger) de la plainte du 30 mars 1621 déposée à l'officialité d'Altkirch concernant la procédure de divorce demandée par Anna Zweybrücker.

76 La présentation au suspect des instruments de supplice précédait habituellement les séances de torture afin "que, disposés tout autour de lui, leur vue l'amène à la résipiscence" (Reuss, p.102).

77 Ce type de supplice n'a pas pu être identifié avec précision.

78 Dans les faits elle fut mise à la torture 14 fois sur le chevalet (un chiffre rapporté tant par Venningen que par Claus Klinger). Ceci dépasse le chiffre maximal relevé par Reuss, p.110-111 : "ils (les juges) poussaient les interrogatoires jusqu'aux limites de la barbarie … et faisant remettre certains accusés jusqu'à 12 fois sur le chevalet (*Streckbank*)". Il est compréhensible que Sara n'avait plus une "connaissance réelle de sa fin de vie et de sa mort".

79 AHR, E 2242 et E 2236. Deux exemplaires identiques de la plainte de Claus Klinger, "bourgeois de Zimmerbach", dont la seconde cote mentionne la date du 26 mai 1620.

80 AHR, E 2242. Extrait des déclarations de Sara Klinger, enregistrées le 27 mai 1620 pour servir lors des interrogatoires de Claus Klinger.

Point 13. Elle dit que son frère Claus, alors qu'elle a pu s'échapper de sa prison, l'a conduite à Börsch (*Persch*) et, alors qu'ils arrivaient à hauteur de Beblenheim dans les vignes, il lui a demandé si elle voulait répondre à ses envies. Elle lui a répondu s'il n'était pas fou de coucher avec elle par ce froid.

Point 14. Sur leur chemin, dans la forêt avant Dambach, son frère Claus lui a renouvelé la même proposition. Elle aurait accepté mais un cuvelier de Obernai, avec une barbe noire, qui voulait se rendre à Dambach est arrivé et les a empêchés de commettre leur dessein. Le cuvelier leur a tenu compagnie jusqu'à Börsch."



Gravure représentant l'église de Zimmerbach avant sa reconstruction de la fin du

Dans sa stratégie de destruction parlant de Claus, Truchsess s'était attelé à la tâche de démontrer à sa manière de quoi était fait l'anabaptisme. Il y reviendra plusieurs fois dans ses explications en disant par exemple : "l'anabaptisme dont la caractéristique est qu'ils copulent les uns avec les autres sans aucune distinction, ainsi qu'aucun animal ne le ferait"[81], et évoque des incestes attribués à Claus Klinger "selon les habitudes des Anabaptistes"[82].

81 AHR, E 2242. Lettre du 27 mai 1620 de Truchsess de Rheinfelden.

82 AHR, E 2242. Lettre du 21 octobre 1622 de Truchsess à la Régence d'Ensisheim.

C'est là une vision fausse cependant répandue dans les milieux ecclésiastiques adverses et véhiculée par la littérature de l'époque. Elle faisait de l'épisode de Munster en Westphalie en 1535 une caricature pour ne pas dire une falsification de l'histoire, en y décrivant entre autres des rencontres orgiaques. Il va sans dire que les historiens ont abandonné ces mirages – mais pas depuis si longtemps que cela[83].

Pour parvenir à des aveux, on sait que les moyens de persuasion mis en oeuvre par les bourreaux étaient particulièrement efficaces. Venningen, dont on peut affirmer qu'il n'était pas forcément sympathisant de la cause anabaptiste, s'en était entretenu avec Claus Klinger :

> "lorsqu'on agit de la sorte avec un pauvre homme mis dans un tel désespoir, on peut lui faire dire ce que l'on veut, ce que le prisonnier m'a raconté de nombreuses fois depuis"[84].

Après les aveux d'inceste extorqués à Sara, tout était maintenant en place pour s'occuper de son frère Claus Klinger.

La première arrestation de Claus Klinger

Plusieurs personnes dont Claus Werck et son ami Hans Schwartz l'ont averti des intentions de Truchsess mais Claus semble ne pas avoir pris ces menaces très au sérieux. Pourtant, dans les coulisses, Truchsess avait construit son dossier contre lui. Il s'adresse via la Régence à son prévôt de Zimmerbach pour qu'il établisse "son inceste et autres méfaits". Le prévôt dit ne rien savoir de l'inceste car il "ne fut pas commis ici mais à Lengenberg". En revanche il a appris par "d'autres personnes" qu'il ne cite pas,

> "que Klinger avait été un enfant méchant avec lequel ses parents avaient eu beaucoup de peine, [qu'il] n'est resté chez aucun maître. Chaque fois que ses parents 'l'habillaient' [lui avaient trouvé une place], il s'était enfui dans les seigneuries voisines et mis en prison. … Il y a 5 ans, il a endommagé l'écorce d'un gros noyer appartenant à un bourgeois de Turckheim, de sorte que le noyer a péri. Il fut condamné à 20 livres d'amende. Lors de l'année de la dernière Guerre de Molsheim[85], alors qu'il faisait le guet pour la commune, il a incendié un autre noyer appartenant à Daniel Scherer décédé depuis.
>
> Il a également allumé la hutte du bangarde (*Bannwarth*). Depuis l'exécution de sa sœur, et interrogé par les travailleurs dans les vignes, il leur aurait déclaré qu'il [le corps] n'est rien d'autre qu'un chapeau plein de viande. Que si on voulait lui couper la tête, il n'en souffrira pas. Au lieu de lui mettre le chapeau devant les yeux, on devrait lui faire remonter sa longue barbe.
>
> Conformément à votre dernière ordonnance sur la revue de milice (*Musterung*), Claus Klinger, un jeune homme fort, a été choisi pour être mousquetaire. Il a décliné cette offre en

---

83 On ne peut que souligner le remarquable travail de la ville de Münster : *Das Königreich der Täufer*, Stadtmuseum Münster 2000, en 2 tomes et en particulier l'étude de Ralf Klötzer. Il explique que dans cette ville "gagnée" légalement par vote référendaire à l'anabaptisme, plus de 5000 femmes pour seulement 2000 hommes étaient assiégés depuis des mois. Pour favoriser la paix des ménages et à la demande des femmes, la polygamie du temps des patriarches bibliques y fut instaurée dans un cadre très strict (Tome 1, p.116). Cette disposition ne fut pas reprise ailleurs. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre connaissance des nombreux volumes "*Quellen zur Geschichte der Täufer*". L'inceste n'a jamais été une pratique anabaptiste, bien au contraire.

84 AHR, E 2236. *Post scriptum* du 21 octobre 1622 de Philippe Erasme von Venningen adressée au comte. Reuss (La sorcellerie…, p. 96 et 105) en fait le même constat : "grâce à l'emploi répété de la torture, on obtenait presque toujours les aveux que l'on demandait". Un inquisiteur s'en est même vanté : "… on peut faire avouer au plus endurci des sorciers tout ce que l'on veut".

85 Probablement une allusion à la lutte que se livrèrent le prince George de Brandebourg et le cardinal de Lorraine, tous deux prétendants au siège épiscopal de Strasbourg.

disant : si on l'aide à payer ses dettes il peut aussi s'acheter un mousquet. Il n'a pas basé son activité sur la guerre ; si on ne veut pas le tolérer ici, il ira ailleurs. Il n'a pas participé à la revue mais est allé à son travail. Tout cela, je ne veux pas le cacher à mon bienveillant seigneur"[86].

Par ailleurs, le prévôt s'étonne de ce que Klinger ne soit pas encore enfermé.

Cette manière de faire appel à la rumeur et au témoignage de personnes décédées est assez typique du processus inquisitorial et d'une enquête préalable bien légère. Ceux qui le connaissaient le mieux, parents, amis et échevins, en dressent un tout autre portrait : "nous le savons un jeune homme honnête, pudique et de bonne réputation"[87].

Les événements s'enchaînent ensuite. Truchsess demande officiellement à Ensisheim l'extradition de Claus Klinger et la Régence dépêche sur les lieux deux de ses *Eltesten*, en fait des enquêteurs[88]. La cause semblait entendue si ce n'est que Claus demeurait du côté des Ribeaupierre et donc sous sa protection contraignant Truchsess à utiliser un stratagème. La suite, Klinger nous la raconte :

"Le 14 janvier de cette année [1620], Hans N. [qu'il ne veut ou ne peut nommer] fermier de Hans Christophe Truchsess de Rheinfelden à Lengenberg s'est rendu au village de Zimmerbach où il était arrivé la veille pour louer leurs services [probablement de transport], à lui et à son beau-frère Munschen Dirringer, bourgeois de Zimmerbach. Il s'est adressé à nous et dit qu'il verserait le salaire à Lengenberg. Nous y étions prêts et c'est ce que nous avons fait. Nous y sommes arrivés le soir et avons effectué la livraison ; il nous a servi une boisson et nous a retenus jusqu'à ce que Truchsess, son fils et des cavaliers soient arrivés. Ils m'ont agressé et attrapé derrière la table, m'ont assis sur un cheval qui avait été préparé, m'ont attaché les mains dans le dos et, avec l'assentiment de leur chef, ils ont lié les [mes] pieds sous le ventre du cheval. Ils m'ont emmené à toute vitesse à Niederentzen en faisant de nombreux détours. Là ils m'ont incarcéré (*Einlegen*). Durant plus de 10 jours j'ai été mis aux fers et aux chaînes dans la maison de Truchsess à Niederentzen…"

Ayant mis la main sur sa victime, l'audition des témoins peut avoir lieu. Truchsess ne manque pas d'adresser à la Régence les questionnaires. Tel celui pour le *Schütz*, l'arquebusier des Ribeaupierre[89] :

"Concernant Claus Klinger mon prisonnier actuel, vous vous souvenez certainement que je voulais entendre David N : l'arquebusier des Ribeaupierre à Zimmerbach. Pour faire avancer la justice vous trouverez jointes les questions à charge de Klinger qui seront à lui poser, et de me faire parvenir ensuite sa déposition.

1. S'il n'était pas durant l'année 1619 dans la maison de Jacob Meyer à Zimmerbach ?
2. S'il ne lui est pas connu qu'il y a environ 3 mois, entre 11 heures et minuit, Jacob Meyer est arrivé à sa maison, qu'il a fortement frappé à la porte à plusieurs reprises et que sa femme n'a pas voulu lui ouvrir ?

---

86 AHR, E 2242, acte n°34. Rapport du 28 septembre 1618 de Claus Georg, Schultheiss de Zimmerbach, côté Hattstatt à la Régence d'Ensisheim.

87 AHR, E 2242, pièce 16. Lettre du 15 mai 1620 adressée au comte à Ensisheim par les sommités du petit village de Zimmerbach solidaires (parents, amis et échevins).

88 AHR, E 2242. Lettre du 25 septembre 1618 de Christophe Truchsess von Rheinfelden à Niederentzen adressée au comte, Landvogt de l'Empire d'Autriche de Maximilien et sa chancellerie.

89 AHR, E 2236. Lettre du 10 février de Truchsess à Ensisheim.

3. Si le témoin n'a pas entendu frapper, s'est levé et a ouvert la porte à Jacob Meyer ?
4. S'il n'a pas vu lui-même ou entendu par Jacob Meyer, que lorsque Jacob est allé dans la salle de séjour, Claus Klinger son beau-fils est sorti de la chambre de sa mère ?
5. Si le témoin avait ressenti ou remarqué auparavant cette relation avec la mère ? "

Le lecteur saura apprécier l'orientation du questionnaire …

Avant tout, c'est la sorcellerie qui obsède l'inquisiteur. Le *Deputiertem Commissario,* du nom de Johann Jacob Appezeller, est envoyé à Zimmerbach par la Régence et téléguidé par Truchsess. Le 27 février, à la recherche d'indices, il fait convoquer 4 personnes proches de Claus à l'auberge du village. On s'aperçoit que Anna Zweibrücker devient une nouvelle cible potentielle. Ces personnes sont entendues après avoir prêté serment. Voici leurs réponses[90] :

"Jacob Meyer, bourgeois des Truchsess à Zimmerbach, beau-père de Claus Klinger.

- S'il n'est pas rentré chez lui il y a 3 mois sans savoir que son beau-fils y était ? Oui.
- S'il n'a pas dû frapper à la porte avec insistance, que David l'arquebusier des Ribeaupierre, son hôte, lui a ouvert. Que lorsqu'il a ouvert la porte de la pièce de séjour, son beau-fils est sorti de la chambre de sa femme ? Oui, il lui a alors souhaité le bonjour.
- S'il ne l'a pas reproché à sa femme Anna Zweibrücker ? Oui, il lui a reproché.
- Si elle ne lui a pas répondu : Qu'est-ce cela veut dire, ne peut-il [le prisonnier] pas aller dans la maison de son père défunt ? Oui, elle l'a dit.
- Si avant cela, sa femme Anna Zweibrucker ne lui a pas présenté une feuille avec des herbes, lui causant de grands troubles ? Oui, mais cela fait plus de 10 ans de cela.
- S'il n'a pas vu et entendu que il y a peu, Hans Clade, son valet décédé il y a 8 jours par noyade, a dit à sa femme qu'elle était une sorcière et qu'elle lui a donné à manger du poison ? Oui, c'est vrai, le valet l'a bien dit, mais il ne sait si cela est vrai, car il ne pense pas que sa femme soit si méchante.
- S'il sait que son valet fut malade pour une longue durée après cela, de sorte qu'il voulait mourir, que Anna Zweibrücker en est la cause ? Cela est aussi vrai, le valet a bien dit cela.
- Peu après, ce valet défunt a découvert derrière l'abreuvoir de la maison du témoin, dans un tuyau en bois (*Kanhel*), du mercure et d'autres choses empoisonnées ? Sur ce point, cela est vrai, les objets existent toujours.
- -S'il ne l'a pas dit à sa femme et lui a demandé ce qu'elle faisait avec ces objets ? Oui.
- Si elle ne lui a pas répondu qu'elle les destinait aux chats et aux chiens ? Cela est vrai.
- Si à l'époque il y avait des chiens et des chats dans sa maison ? Non.

Anna Zweibrücker, sa femme, mère de Claus Klinger.

- Si son mari n'est pas rentré il y a 3 mois à minuit et après qu'il ait longuement frappé à la porte, c'est David l'arquebusier qui a ouvert. Lorsqu'il a pénétré dans la pièce de séjour, son fils Claus Klinger est sorti de sa chambre ? Elle dit par l'intermédiaire de sa fille, car elle entend très mal en raison de son âge, qu'elle ne sait pas.
- Si elle ne se souvient pas qu'elle a dit à son mari ce que cela veut dire, si lui Claus ne peut aller et venir dans la maison de son père défunt ? Elle dit que cela est vrai, lorsqu'il (son mari) est revenu vers minuit de Wihr où il a cherché (demandé) de

[90] AHR, E 2242. Rapport d'audition de témoins du 27 février 1620 rédigé en deux exemplaires dont l'un fut transmis le 28 février à Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden à Orschwihr et comportant le cachet de la Régence.

l'argent, pas tout a fait à jeun et pas tout à fait saoul, il est venu sur son lit et lui a enlevé ses vêtements et de la manière la plus brutale lui a dit : Toi, vieille sorcière, et ton fils vous avez à faire avec le diable. Il a dit plusieurs fois à Claus Klinger, toi le fils d'une sorcière et d'autres paroles si crues qu'on ne peut les écrire. Lui, Jacob Meyer, leur cause du tort et est violent envers tous les deux. Il portera ces choses pour l'éternité. Si on me demande mon avis, il en est redevable sur sa vie. (*dörfft er wol selbst das Leben Schuldt haben*)

- Si elle ne sait pas que Hans Clade, son valet décédé, ne l'a pas désigné comme une sorcière et si elle n'a pas voulu l'empoisonner ? Elle dit qu'elle ne sait rien de cela.
- Si elle ne sait pas que peu après le valet et son mari Jacob ont trouvé derrière l'abreuvoir des poisons et du mercure ? Cela n'est rien d'autre que du mercure qu'elle a acheté avant la Pentecôte 1619 dans une boutique de Colmar, car elle est envahie par les chats du voisinage qui lui ont endommagé son lait et sa viande, et après avoir employé d'autres moyens sans effet. Par ce moyen elle voulait les chasser. Depuis ce temps elle en est débarrassée. Sinon, elle utilisait encore le mercure lorsque les bêtes avaient beaucoup de vermine.
- Si son mari, Jacob, lui a demandé ce qu'elle faisait avec cela ? et si elle lui a répondu qu'elle voulait le donner aux chats et aux chiens ? Elle se réfère à sa déclaration faite précédemment.

Margaretha Baür, née à Eschenbrunnen, habitante de Zimmerbach.

- Si elle sait ('sa sœur Anna a également été entendue à Lengenberg') qu'elle a dit à Anna avoir vu une ou deux fois le prisonnier Claus Klinger, actuellement à Niederentzen, dans le lit avec sa mère, ou si elle le tient d'une autre personne ? Aussi vrai que Dieu est au ciel, elle n'a jamais rien vu de tel ni rien dit à sa sœur. Elle ne peut rien dire d'autre, même si on devait lui tirer une veine après l'autre du corps.

Anna, la veuve de défunt Hans Clade de Zimmerbach.

- Si de son mari défunt, elle n'a pas entendu ou vu que Anna Zweibrücker était une sorcière et si elle ne voulait pas l'empoisonner ? Non.
- Si elle sait de son mari, qu'il voulait mourir de ce que Anna Zweibrücker lui a fait, et qu'il fut malade pour une longue durée ensuite ? Elle répond que lorsque son mari, lorsqu'il s'est levé de table et a vomi, il a dit : c'est pas possible que tout soit clair ! Mais il n'a désigné personne. Il a certainement confié son secret à d'autres personnes qu'à elle. Il était dans un état très particulier et taciturne. Il tenait également le témoin [sa femme !] pour une sorcière.
- Si elle sait que son défunt mari a trouvé du mercure et d'autres poisons sous un abreuvoir et qu'il les a pris en main ? Oui.
- Si ce poison enlevé par son défunt mari a été remis il y a quelques jours à Hans Thengen, bourgeois de Zimmerbach ? Cela est vrai, Thengen, le détient toujours. Lorsque je l'ai su, moi, le commissaire, j'ai fait chercher ces choses chez Thengen pour les examiner, mais n'ai rien trouvé d'autre qu'un peu de mercure pur.

Voilà ce qui a été déclaré sous serment par les quatre personnes."

Ces déclarations n'ont visiblement pas été satisfaisantes puisque une semaine plus tard, le 6 mars, d'autres témoins sont convoqués à Ensisheim[91]. Malgré un questionnement de plus en plus pressant, on apprend peu de choses nouvelles sinon que les dires attribués à Klinger selon lesquels "si on devait lui couper la tête, il n'en souffrira pas etc." proviendraient encore une fois d'un témoin absent appelé Bartel Dambach et que durant le fameux soir du mois de décembre précédent Jacob Meyer avait été chez un certain Michel Stolpen pour y dépecer un cochon. En son absence, Klinger est arrivé et s'est mis à table à côté de sa sœur. Le témoin, David, est ensuite allé se coucher à 8 heures après quoi Claus Klinger "a pris son livre" pour se rendre dans une autre maison. Vers 10 heures il est revenu précédant le retour de son beau-père. En voyant sortir Klinger de la chambre de celle qui était encore sa femme, Meyer s'est mis en fureur. Hans Böckhler dit en outre "qu'il a entendu de la mère et même de sa fille que Claus Klinger était dans leur lit, mais en tout honneur". Si cela est vrai, on peut imaginer que Claus et sa mère aient pu avoir un entretien au sujet de la Bible tout en se préservant du froid. Il n'était naturellement pas question d'en faire état pour des raisons à l'époque bien compréhensibles.

En définitive, rien de bien concret ne pu être établi. Il restait à travailler sur la question des mœurs. Pour cela des méthodes "efficaces" dans les procès de sorcellerie seraient utilisées.

Laissons à Klinger le soin de nous narrer la suite de son histoire :

" …les participants à ce piège m'ont dit que la raison était la suivante : à l'époque ou ma sœur, la femme du prévôt de Lengenberg, avait été exécutée par le glaive pour coups mortels et meurtre à Mayenheim[92] et que Truchsess avait convaincu d'impudicité et de sorcellerie durant son enfermement de sorte qu'il l'a fait brûler, elle a déclaré entre autres que j'ai couché et commis des folâtreries interdites avec elle. Sur ce, elle est décédée. J'ai répondu au 'sévère' [93] : si ma sœur a dit et reconnu cela, elle s'est fait du tort et à moi aussi car cela ne me serait jamais venu à l'esprit et ne le sera pas pour l'éternité. Sur ce, Truchsess s'est violemment mis en colère, a juré qu'il m'apprendra à faire des aveux, a accroché les ustensiles [échelle, poulie et cordes] dans la pièce, et qu'il me ferait étirer jusqu'à ce que le soleil se voie [au travers de ses membres] et se détachent de son corps. Je cèderai avant eux et, en dernier lieu, je serai heureux [soulagé] d'avouer. Sur ce, je les ai suppliés, et déclaré mon innocence. Après quelques temps, un serviteur de Truchsess est arrivé, celui qu'on appelle le *Praeceptor* ; il m'avertit avec empressement de reconnaître ce dont je suis accusé, sinon on agira autrement avec moi. Concernant mon beau-père Jacob Meÿer que Truchsess a beaucoup employé et missionné, je reconnais que, alors qu'il était éloigné de la maison (*überfeld gewesen*), il est arrivé à l'improviste et m'a vu sortir de la chambre de ma mère ; il en a déduit que j'avais couché avec elle ce qui a encore aggravé les tensions avec lui. Je ne pouvais pas reconnaître cela car c'est un vice dont mon cœur se sait étranger. Il [le serviteur] est ensuite parti. Jusqu'à la sainte semaine de Pâques j'ai été laissé tranquille. Je fus enfermé dans de mauvaises

---

91 AHR, E 2242. Nouvelle audition de témoins le 6 mars 1620 à Ensisheim concernant Claus Klinger enfermé à Niederentzen : Claus Geörg, Schultheiß à Zimmerbach (côté Hattstatt), David le *Rappolsteinischen Schütz* à Zimmerbach et Hanß Böckhler, tailleur et bourgeois de Zimmerbach. Acte rédigé par Jean Jacob Appezeller de Ensisheim et conservé en deux exemplaires dans ce même dossier.

92 Dans un inventaire contenu dans les papiers de la famille Truchsess il est question de la procédure criminelle pour assassinat intentée contre le prévôt de Lengenberg entre 1617 et 1619. Déjà en 1616, Truchsess avait fait mettre ce prévôt en prison puis il fut relâché sur ordre de la Régence (AHR, 2 E 204). Sara en a certainement fait les frais ; les documents indiqués dans cet inventaire n'ont malheureusement pas pu être retrouvés.

93 A plusieurs reprises dans le texte Claus Klinger désigne simplement Truchsess par le qualificatif de "Strengeren", le sévère. Pour une meilleure compréhension, nous continuerons à employer son nom.

conditions, un temps dans un réduit fait de rondins (*Blockhaus*) puis dans un petit lieu d'aisance dans la maison du berger, attaché à quatre chaînes, sur une petite chaise de sorte que je ne pouvais pas bouger avec pour toute nourriture quotidienne deux assiettes de soupe avec du pain [trempé] et un verre de vin. J'espérais être libéré en l'honneur de la résurrection glorieuse de notre Seigneur et Sauveur Jésus Christ durant la semaine sainte de Pâques, mais ils n'avaient aucun respect de cette coutume. Le serviteur de Truchsess cité plus haut est arrivé avec un autre qu'on appelle le *Praeceptor* de 'Bilisheim' [= Bilzheim] accompagné du préposé communal (*Dorfmeister*) de Niederentzen. Ils m'ont dit que Truchsess avait fait part de mon affaire et ont demandé l'avis de l'université de Freiburg. Ils ont conclu que si je ne voulais ou n'allais pas reconnaître les faits, ils donneraient l'autorisation de l'étirer et de le torturer. C'est pourquoi ils sont là avec les deux apprentis (*Buben*) du bourreau. Si je n'avouais pas bel et bien, ils m'apprendront [à le faire]. Je n'ai rien répondu d'autre que j'étais un pauvre prisonnier et que devait arriver ce que l'on me prépare. Je suis désolé que les très instruits Messieurs [de Freiburg] n'aient reconnu que le témoignage d'une seule personne, une femme torturée 14 fois et sans connaissance réelle de sa fin de vie et de sa mort, pour justifier que je sois soumis au banc à étirer [trébuchet] et à la torture…Mais de cela, les deux *Preceptoren* sans pitié n'ont pas voulu tenir compte malgré mes pleurs et mes supplications ; ils m'ont fait conduire dans une grange pour me remettre aux deux apprentis bourreaux. Ils m'ont attaché les mains dans le dos, paume contre paume, ont élevé mon corps plusieurs fois, ils m'ont secoué et remué (*gechüttelt und gerüttelt*) de sorte que le sang coulait abondamment de mes mains et de mes bras. J'en fus perclus et paralysé. En même temps je leur disais que je ne pouvais rien avouer d'autre que mon innocence de martyr. Ils m'ont laissé en paix le jeudi pour que les douleurs et les enflures deviennent entre-temps encore plus intenses. Et le vendredi, 24 avril, les deux bourreaux sont revenus dans l'intention d'apprendre à m'étirer. L'interrogatoire a repris là où il en était resté le mercredi, avec autant de violence, en me rappelant mon obstination passée de ne pas reconnaître ce que d'autres avaient reconnu. Ainsi a dit le *Praeceptor* des Truchsess, puis il a lu une ligne ou deux d'un papier dont le contenu disait que ma mère a reconnu que j'avais couché avec elle et commis l'inceste[94], mais ma négation ne servit à rien. Je dus de nouveau retourner à la torture, mais cette fois avec une lourde pierre accrochée [aux pieds] ; les douleurs m'ont amené à tel point que je voulais mourir une fois pour toutes plutôt que d'être martyrisé encore de la sorte. J'ai déclaré que le cinquième point était véridique : oui, il est vrai ce qui est dit de moi, que j'ai eu à faire [couché] non seulement avec ma propre sœur, mais également avec ma mère et ai commis l'inceste avec elles. J'ai reconnu cela aux 7 personnes (*besiebnet*) présentes. Sans cela, les apprentis bourreaux m'auraient à nouveau lié et étiré[95]. [La suite est assez confuse, …] Sans aucun doute, c'est pour obtenir les bonnes grâces de Truchsess que mon beau-père Jacob Meÿer qui est la cause de tout cela, était seulement deux fois [chez moi] lorsque mes côtés furent étirés. Ce n'est pas seulement pour lui-même qu'il a tiré des sangliers dans le comté des Fürstenberg et volé du bois coupé sur les terres des Ribeaupierre. Il a fait [aussi]

---

94 Aucun autre document ne vient étayer cette affirmation. On devine qu'il s'agit d'un mensonge mis en scène, une manipulation honteuse destinée à affaiblir la résistance de Claus. L'historien Reuss (p.107) avait fait le même constat pour les procès en sorcellerie : "Les juges ne reculaient pas devant un mensonge pour venir plus facilement au bout de l'obstination des accusés."

95 AHR, E 2236. *Post scriptum* du 21 octobre 1622 de Philippe Erasme von Venningen adressée au comte. Claus a rejoint le triste record de sa sœur dans le nombre de passages à la torture : "A propos de tous les aveux du prisonnier mis en avant par Truchsess, je sais très bien qu'il l'a fait étirer 13 ou 14 fois". Dans une autre lettre quelques jours plus tard, il réduira sensiblement ce nombre en parlant de "ce pauvre homme … qu'il [Truchsess] a fait précédemment étirer (*Strecken*) 8 ou 9 fois".

expédier une balle de plomb à un jeune garçon du gentilhomme Truchsess pour qu'il l'apporte à Lengenberg comme résolution [du problème] dans le cas où je serai convaincu. Comme Truchsess l'a dit lui-même : les honnêtes gens croiront cela et n'oseront pas s'opposer à lui [lui a-t-il proposé le suicide ?].

A ce moment Truchsess était debout dans une écurie à côté de la grange. Il a refusé de venir me voir malgré mes supplications incessantes ; il a simplement cherché une attestation décrivant la manière avec laquelle il souhaitait que soit présentée aux gens (*verblümen*) la mort de sa sœur. Après mes aveux, ils ont décidé d'organiser le procès dans les deux jours…"

C'est presque pour la forme que l'avis d'un curé voisin fut sollicité à propos des convictions religieuses de Claus[96].



Scène d'interrogatoire avec torture en 1575, très semblable à ce qu'à pu endurer Claus Klinger. On remarquera, outre le bourreau, la présence des 7 témoins coutumiers dont le greffier qui recueille les déclarations (dessin colorié de la *Zentralbibliothek Zürich*).

"Lorsque je me suis rendu chez le prisonnier sur votre demande [de Truchsess], je lui ai demandé de se détourner de son hérésie et de se tourner vers la vraie Religion et, durant la semaine Sainte de Pâques, de passer par la confession puis de communier. Il n'a pas voulu l'accepter et a cherché toutes sortes de prétextes en déclarant : si un homme avisé et instruit peut le convaincre des erreurs de sa Religion, il est prêt à l'écouter, mais aucun ne viendra."

Les confrontations entre les Religieux et les Anabaptistes se résument ici à leur plus simple expression, sans aucun débat de fond : une situation bien différente des longs échanges théologiques engagés par exemple à Zurich ou à Berne, villes réformées.

---

[96] AHR, E 2242, acte n° 7. Rapport adressé postérieurement le 25 mai 1620 par le curé Stephan Geltwiller de Munwiller [village proche de Niederentzen] transmis à Truchsess. Cet entretien eut probablement lieu de 6 avril 1620.

Pour conforter son action, Truchsess s'était adressé à "l'honorable" université de Freiburg afin de solliciter leur avis d'experts. Le *concilium* lui fit parvenir ses conclusions au regard des éléments fournis[97] :

> "En position 5 et dernier point, Claus Klinger est hautement suspecté d'avoir commis l'inceste avec sa mère. Sur ces indices il a été interrogé, si une nuit entre 11 et 12 heures son beau-père Jacob Meyer, bourgeois des Truchsess à Zimmerbach [etc…] Klinger a nié les faits confirmés par les témoins Jacob Meyer, et même confirmés par sa mère Anna Zweibrücker [encore une utilisation du mensonge]. Meyer a dit : toi, vieille sorcière, ton fils et le diable ont à faire avec toi. Cela est confirmé par David, l'arquebusier des Ribeaupierre, Margaretha Baür, mais elle ne sait pas s'ils ont couché ensemble. Les soupçons sont confirmés par Hans Böckler le tailleur, qui a entendu Anna Zweibrücker dire qu'il était dans son lit, mais en tout honneur. Klinger lui aurait dit que si on devait lui couper la tête [pour cela] on ne devait pas lui mettre de chapeau devant les yeux, mais il passera sa longue barbe devant eux. Comme cela a été nié par le prisonnier, ceci justifie l'emploi de la torture (*Indicium ad torturam*)."

Après les séances de mise en condition et l'intervention très professionnelle des bourreaux, les aveux et les déclarations de Claus Klinger se multiplièrent. Interrogé "avec tourments" de nombreuses fois, il décrit chaque fois davantage d'actes condamnables avec une foule de détails pour assouvir l'attente de ses tortionnaires[98].

> "Il y a 6 ans il a couché dans la grange de Simon Blauwer avec la femme du défunt Mathis Haberey, décédé depuis. Elle était alors encore célibataire et lui a donné 3 batzen.
>
> Il reconnaît que lors de la moisson du temps où il était à Lengenberg, il a couché avec sa sœur sur une gerbe de paille (*Kornstock*) et également ensuite dans son lit.
>
> A Zimmerbach, alors qu'il l'emmenait à Börsch (*Persch*), il a bu jusqu'à une heure dans la nuit et a ensuite couché avec sa sœur dans la maison de son cousin qui s'appelle Christmann, ce dernier était sacristain. A Börsch, dans la maison de son cousin Hanβ Hess, il a couché toujours avec elle dans la maison du maître-bourgeois. Avant cela, il a couché une ou dix fois [!], une nuit entière, également le jour. A Sigolsheim, de nuit dans l'auberge, un tailleur a couché avec sa sœur. Il déclare que tout cela lui vient de sa croyance anabaptiste, il veut s'en séparer. Il croit que s'il était resté dans sa croyance précédente il n'en serait pas arrivé là.
>
> Lors de la moisson, l'année où sa sœur a été exécutée, Hans Schwartz de Zimmerbach a été faire les coupes (*geschnitten*) à Munweiler [Munwiller]. A son retour il a dit à Claus : écoute Claus, le fermier chez lequel j'ai travaillé a été également traduit devant le Malefitz [tribunal local] à Niederentzen, là où ta sœur a été exécutée, et elle a dit que tu as couché avec elle. Si tu l'avais nié, on t'aurait aussi arrêté, car tu aurais dit qu'il ne s'agit que d'un chapeau plein de viande. Il [Klinger] déclare que lorsqu'on a emmené sa sœur, il a dit : si seulement elle était loin [de lui], lesquels deux ont commis un grand forfait qui n'est pas connu et lui a donné deux *Reichsthaller*. Ils ont été chez Claus Zweÿbrücker [un oncle de Claus] de Kaysersberg.

---

97 AHR, E 2242. Extrait de la consultation de Freiburg, acte n°2 qui parviendra à Truchsess peu avant le 24 avril 1620. Il nous manque les autres points de leur expertise.

98 AHR, E 2242, acte n°6. Extraits des déclarations de Claus Klinger de Zimmerbach lors de ses interrogatoires tourmentés, emprisonné à Niederentzen, et jugé en ce lieu. Procès-verbaux des 22, 24 et 28 avril 1620.

Dans les vignes sous Dambach, la femme du Kieffer [faiseur de douves] est venue dans la forêt avec eux.

Il est sorti de la chambre de sa mère à minuit lorsque son beau-père est rentré chez lui et a commis l'inceste [etc.], qu'elle devait se taire. Lorsque Meyer est revenu de chez Truchsess, Klinger, en bottes et étriers (*Sporen*) a voulu s'allonger auprès de sa mère et lui a demandé si elle avait envie d'un homme. Après que cela soit arrivé, il voulait mourir.

Il y deux ans, alors qu'il avait bu, dans la maison de son beau-frère Sonntag Dürringer, l'après-midi, il s'est allongé sur le lit de sa sœur pour dormir. Sa sœur est venue [etc.]. Une autre fois avec sa sœur un dimanche après-midi, toujours enivré.

De tout cela, son beau-père Jacob Meÿer est responsable…

Il dit qu'il voulait souffrir (*Leiden*) que sa mère et sa sœur meurent plutôt que de vivre dans le déshonneur. Etaient présents à cette cession du 24 avril à Niederentzen : David Hartmann, receveur des Wetzel à Biltzheim, Andres Franzen, Stoffel Zayer [etc].

Mardi 28 avril 1620, le matin à 7 heures, Claus Klinger a été interrogé sur ses déclarations précédentes. Il est tombé à genoux : il a demandé pardon ainsi que l'intercession de ses juges auprès des autorités pour que la grâce lui soit accordée en raison de ce long emprisonnement. Depuis, il a abjuré son anabaptisme et ne voulait plus jamais les rejoindre. Fait en présence de Pantel Rumerschel, Sébastien Elsers, Michel Gsell, Stoffel Jäger [etc.], tous bourgeois de Niederentzen."

La cause semblait entendue pour Truchsess[99] :

"Après que j'aie convaincu le prisonnier Claus Klinger d'inceste avec sa mère et ses deux sœurs et l'aie condamné à mort sur la base du rapport de Freiburg, j'ai convoqué le *Schultheiss* de Meyenheim comme président du tribunal, et les 24 jurés".

<u>Les interventions extérieures :</u>

Dès les premiers jours de son enfermement, ses proches s'étaient mobilisés pour tenter de porter secours au prisonnier et de le tirer de là le plus vite possible. Mais la tâche s'est avérée ardue. Le principal artisan et organisateur de toutes les actions fut son cousin Anthoni Fleck, bourgeois de Colmar, assisté en cela par Andreas Beck également de Colmar, l'avocat de la famille. Après s'être concertés chez le prévôt ils demandent au bailli d'intervenir directement auprès de Truchsess, ce qu'ils ne manquèrent pas de faire en insistant sur le caractère hostile et illégal de son action[100] :



Signature de Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden.

99 AHR, E 2242. Lettre du 14 octobre 1622 de Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden à la Régence dans laquelle il relate les événements antérieurs.

"Chez Jacob Scherer, *Schultheiss*, se sont retrouvés Peter Mechlin, Erhardt Weinacht, tous bourgeois de Zimmerbach, Anthoni Fleck, bourgeois de Colmar, Claus Zweibrücker, bourgeois de Kaysersberg, pour évoquer ce qui est advenu à leur cousin Claus Klinger appréhendé pour des délits, sans preuves évidentes, sur de simples déclarations infondées de son beau-père et en dépit du droit local. Pour un supposé délit d'inceste, il a été brutalement arrêté, lié et enchaîné grâce à ton [de Truchsess] influence et la complicité de plusieurs personnes. Tu as donc pénétré illégalement dans ce lieu relevant de notre juridiction et t'expose à des poursuites dans l'avenir pour cela. Nous attendons ta réponse."

En parallèle, Venningen adresse aussi une information à la chancellerie dans laquelle il fait état de relations tendues[101] : "J'envoie directement cet écrit pour que cette affaire reste entre nous. Je me demande ce que l'homme [Truchsess] pense, qui explique sa jalousie envers Andres Beckhen. Il tient prisonnier le pauvre type (*Tropffen*) Klinger indûment sur la seule indication du malicieux coquin Meyer. Je vous envoie cette missive pour que vous en informiez le Docteur Ostering", un représentant des Ribeaupierre à la Régence.

Durant les jours mêmes des tourments endurés par Klinger, "les autorités, parents et amis" adressent une nouvelle requête à Ensisheim[102] : "en réponse au rapport de Truchsess du 13 avril, ils disent que le procès s'est fait sous torture, que les procédés sont contraires au droit impérial et qu'il devait être libéré sur-le-champ. Ils demandent ainsi que l'ordre de libération soit signifié à Truchsess, que sa peine soit commuée et que ses déclarations sous la torture soient annulées". Elle est aussitôt suivie d'une réaction de Truchsess qui campe sur ses positions et justifie de son bon droit[103].

Comme ces interventions ne produisirent pas l'effet escompté, ils font usage de leurs relations chez les Wurtemberg pour organiser *in extremis* une action d'éclat. Elle fut aussi soudaine qu'inattendue car c'est une véritable armée qui vint au secours de Claus Klinger.

Une libération inespérée :

Alors que tout était prêt pour le dernier acte, l'improbable allait se produire. Chacun de leur côté, Truchsess comme Klinger relatent la suite des événements. Commençons par Truchsess[104] :

"... mais à ce moment, une centaine de cavaliers sont arrivés le 3 mai 1620 venant de Thann et ont établi leurs quartiers chez moi à Niederentzen[105]. Le 5 mai, à 3 heures de l'après-midi et après 4 mois et 2 jours où il [le prisonnier] était chez moi, je fus empêché de mener à

---

100 AHR, E 2242. Protestation du 7 février 1620 de Venningen adressée à Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden.

101 AHR, E 2195. Lettre non datée de Venningen adressé au secrétariat du chancelier (probablement Saltzmann).

102 AHR, E 2242. Lettre du 24 avril 1620.

103 AHR, E 2242. Lettre sans date qui se situe à fin avril 1620, de Truchsess à la Régence "suite à son rapport précédent du 7/04/1620 (non conservé) et le rapport des autorités proches et de ses amis de Zimmerbach". Il y annonce que "les conclusions du concile viennent de lui parvenir … dont il suivra les recommandations. Elles indiquent que la pratique de la torture est justifiée dans le cas de Klinger et qu'il est en droit de l'employer sur le prisonnier. Samedi dernier, il y a quelques jours, Klinger a pu se libérer de ses chaînes (*Banden*) et s'est échappé. Je l'ai rattrapé dans les bois. Il s'est ainsi rendu encore plus 'culpable' (coupable).

J'espère que vous m'accorderez la même autorité indiscutable que celle que j'ai eue envers sa sœur…".

104 AHR, E 2242. Lettre du 14 octobre 1622 de Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden à la Régence dans laquelle il relate les événements antérieurs.

105 AHR, E 2242. Dans un autre rapport à la Régence le 21 octobre 1622, Truchsess dit que ces cavaliers "avaient installé leurs quartiers à Niederentzen durant 4 semaines et deux jours. Ils ont empêché l'exécution ainsi prévue car ils s'étaient emparés de la ville et ont libéré le *Maleficant.*"

terme mon[106] exécution. J'eus de grands soucis car le condamné a demandé aux cavaliers de le libérer. Cela vient du fait d'une intervention de Anthoni Fleckhen, cousin du condamné et d'un notaire de Colmar qui ont entrepris une forte action auprès du vieux chancelier des Württemberg, Monsieur le Docteur Zenger, pour demander la vie sauve contre le payement des frais. En raison de la situation dangereuse j'ai été contraint de libérer ce condamné contre une puissante *Urphed*. Comme à cette époque avaient lieu des troubles en Hongrie, je lui ai fait prêter serment en guise de pénitence pour qu'il serve dans les armées impériales durant 6 ans contre notre ennemi héréditaire (*Erbfeind*) et autres..."

Claus Klinger nous narre la même histoire avec quelques détails supplémentaires[107] :

" …mais sur la demande expresse de l'ancien chancelier des Württemberg à Colmar j'ai obtenu la grâce que la vie me soit accordée, afin je sois mis au service de Sa Majesté impériale dans sa lutte contre ses ennemis durant 6 ans, sans chercher à me venger de l'emprisonnement et de ce qui en a découlé. Mon cousin m'a donc fait libérer, sans que je ne sois mis au courant et sans concertation. Il a aussi avancé l'argent à Colmar. Ensuite, le lundi 4 mai, on m'a emmené enchaîné chez Truchsess, puis on m'a lu la lettre reversale préparée. Je me suis interrogé si cela était bien légal car je préférais mourir [que de la signer], mais comme mon cher cousin l'a cautionnée et m'a conseillé de prêter le serment requis [disant] : on trouvera bien de l'aide auprès de Votre Honneur en tant qu'autorité territoriale, j'ai donc toujours enchaîné, prêté serment et signé la lettre du mieux que je pouvais… "

La mobilisation de ce détachement de cavaliers, très certainement parti de Montbéliard, et arrivé par Thann avait-elle pour seul but de libérer Klinger ? On est perplexe devant tant de moyens mis en œuvre pour préserver la vie d'une seule personne. Ne faut-il pas y voir, en ces temps de troubles, un épisode de l'épreuve de forces qu'allaient se livrer les deux blocs de belligérants avec un coup de semonce spécial à destination de Truchsess qui s'était fait certainement bien des ennemis[108] ?

L'Urphed ou serment de rémission

Avant d'être libéré et conformément à l'usage de l'époque, Klinger fut contraint de signer le document qui avait été préparé à son intention. Il est intéressant d'en prendre connaissance pour percevoir ce en quoi consistait une *Urphed* qualifiée ici de sévère[109] :

"Moi, Claus Klinger de Zimmerbach, après que le très noble et sévère Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden eut reçu les libres [sic !] déclarations de ma sœur Sara Klinger contaminée [littéralement 'infectée'] et exécutée le 9 mai 1618 selon le droit, déclarations qu'elle a maintenu jusqu'à sa mort, je reconnais ouvertement que je me suis uni à elle

---

106 On souligne le "mon" possessif.

107 AHR, E 2242 et E 2236. Deux exemplaires identiques, dont la seconde cote mentionne la date du 26 mai 1620, de la plainte Claus Klinger adressée à la Régence avec demande de levée de son *Urphed*.

108 AHR, C 16. Le 16 août 1611, par exemple, une vive querelle ayant éclaté entre Christophe Truchsess de Rheinfelden et Melchior de Schauenbourg. L'ordre de la noblesse, présidé par Eberhardtde Ribeaupierre, ordonna que les paroles prononcées de part et d'autre dans un moment de colère, fussent oubliées et que les adversaires se donneraient la main, jurant un oubli perpétuel des injures réciproques ; ce qui fut fait le 19 août.

109 AHR, E 2242 et E 2236. Pas moins de quatre exemplaires de ce document sont conservés en copies de l'original. Sur l'un d'entre eux il est ajouté que "la *Urphed* a été tenue le 5 mai en présence de Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden comme autorité ici [à Niederentzen], de Jean Ludwig Wetzel von Marsilien, de David Hartmann bailli des Wetzel à Biltzheim [près Niederentzen], de Mathis Ernst prévôt ici, Jean Wolff notaire et Anthoni Fleck, les deux bourgeois de Colmar, de Claus Klinger et de moi Jacob Rederer, greffier."

charnellement à de nombreuses reprises et en divers lieux et ai commis l'inceste. Peu après j'ai été arrêté et j'ai été interrogé avec bienveillance. De peur de la punition, j'ai nié avec persistance. Après l'avis favorable des honorables juristes de la faculté de Freiburg, j'ai été interrogé avec tourments. En dehors de la torture et de toute maltraitance, j'ai reconnu cela librement, et en outre encore d'avoir eu, sur l'incitation du malin, des rapports non seulement avec ma mère Anna Zweibrücker, mais aussi avec mon autre sœur encore vivante. Ceci est ma déposition véritable. Lorsque je suis arrivé ici le mardi 28 avril dernier, j'ai été interrogé dans le village de Niederentzen par 7 honorables hommes, avec de sincères repentances et des pleurs et, devant eux j'ai renouvelé mes déclarations avant que le gentilhomme ne voulait aller plus loin dans la procédure et vers le verdict. Après l'intervention et l'intercession de Anthoni Fleckhen, bourgeois de Colmar mon parent, et d'autres honnêtes personnes de haut rang auprès du gentilhomme, ils ont demandé pour leur extraordinaire faveur la grâce de la noblesse, de sorte que durant ma vie entière je serai redevable éternellement à sa grâce et envers tous ceux qui m'accordent ce pardon chrétien dans mon grand état de repentance. En contrepartie j'ai accepté en connaissance de cause le contenu de cette lettre et l'ai validé par mon serment, en promettant d'améliorer ma vie par la grâce de Dieu, de me tenir loin de faits délictueux, de me tenir éloigné de la juridiction et du territoire du gentilhomme pour toujours et éviter toute complication ultérieure. Avant ma libération de la prison et des chaînes, je m'engage à couvrir tous les frais induits qui seront tirés de mes propres biens ; que je m'engage ponctuellement en rémission, et aussitôt que j'aurais quitté Niederentzen, pour une durée de six ans dans les armées impériales de Vienne et ce, jusqu'à ce que les six années soient écoulées, de me rendre Outre-Rhin hors du Pays, de m'y conduire courageusement comme un homme. En particulier, je promets et prête serment devant Dieu, de ne rien divulguer de ce qui s'est passé avec le gentilhomme et ses proches et tous ceux qui ont aidé et prodigué leurs conseils, et pour mon bien, de ne pas me venger, ni d'utiliser personne pour cela.

J'ai signé cela de ma propre main tout comme l'honorable Mathis Ernst actuellement prévôt [*Schultheiss*] à Niederentzen (et que je ne lui en porte pas rigueur pour cela, ni à lui ni à ses héritiers). Fait à Niederentzen le 4 mai 1620."

On relève que l'*Urphed* ne mentionne aucunement son anabaptisme mais retient uniquement la question des mœurs. Selon toute vraisemblance les questions de religion auraient irrité les Wurtemberg.

Ils ont osé porter plainte !

A peine la libération effectuée, l'épreuve de force allait se poursuivre sur le plan du droit. Elle fut à l'initiative de l'entourage de Klinger et des sommités du village de Zimmerbach. Claus y fut entraîné malgré lui. Au courant du mois de mai, le *Landvogt* de la Régence reçoit leurs plaintes :

"Les échevins, parents et amis de la juridiction de Zimmerbach" font parvenir la leur le 15 mai[110].

---

[110] AHR, E 2242, pièce 16. Lettre parvenue le 15 mai 1620 au comte (de Bollwiller ?) à Ensisheim.

Dans le fond de la Régence aux AHR, cote 1C 4790, se trouve un dossier de 9 documents relatif à cet épisode. Il y est principalement question de droit. Plusieurs lettres sont adressées à Ensisheim par les "parents, amis de Claus Klinger et les jurés de justice à Zimmerbach" (lettres des 13 mars, 18 mars et une lettre non datée) et d'autres sont de Truchsess (du 9 mars, de la mi-avril,

"Suite à notre récente supplique du vendredi 24 avril, le mois dernier, contre le gentilhomme Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden qui vous est parvenue le 13 mai et le rapport qu'il a transmis de son côté en rejetant notre argumentaire, nous les suppliants, nous disons que les faits qu'il déclare ne sont en aucune façon recevables.



Signature de Claus Klinger dans sa lettre de supplication au mois de mai 1620.

Voilà pourquoi : Dans son rapport de défense, animé par l'ignorance (*animo igniorandi*) et en dehors de toutes calomnies et paroles honteuses, il ne dit si l'affaire repose sur le *Cardine* ou bien sur des accusations de secte anabaptiste qu'il a certainement introduit pour sa défense, pour mettre cela dans le sac et rebattre les cartes (*Wiederspielen*). Nous espérons que votre honneur allez mettre Truchsess au pas et lui rappeler expressément ce qui est le droit, de déclarer et mettre en lumière quelle est la réelle raison de son action et si son droit d'ordonner et de contraindre (*Zwing und Bann*) est justifié. Avec cela, [il appartient de vérifier] si toutes les mesures, relevés d'indices, auditions de témoins ont été effectués. Il est du ressort des huissiers de rechercher avec d'autres yeux s'il n'y avait pas d'autres pistes pour mener l'enquête car nous savons que le prisonnier est un jeune homme honnête, pudique et de bonne réputation.

Ensuite, le gentilhomme Truchsess a demandé les avis et conclusions au *Consilio* de Freiburg pour leur soumettre ce cas par écrit. Ceci est consultatif et n'est en soit pas fondamental en droit. L'instruction s'est faite de manière partiale à la manière inquisitoriale car toutes les données depuis le départ n'ont pas été transmises comme par exemple le fait que le gentilhomme avait fait piéger vicieusement le pauvre torturé pour l'arrêter à Lengenberg. En définitive, tout cela n'a pour origine que la pure jalousie et haine de son beau-père envers le prisonnier. Nous ne pouvons nous taire et rester sans réagir et proposons que la séance annoncée du tribunal se tienne sous notre juridiction intègre. Nous maintenons notre protestation du 17 mars de cette année car Truchsess n'a pas et n'a jamais eu le droit de sol pour justifier cette capture et encore moins l'emploi de la torture, comme doit le reconnaître le conseil urbain de la Régence ; nous attendons vos instructions en dehors de la question du procès. Nous vous demandons de réaliser un acte de miséricorde et, par votre intervention, de mettre tous les moyens pour nous protéger de cette violence etc."

Pour Claus Klinger, il s'agissait avant tout d'obtenir l'annulation de son *Urphed*, ce qui ne s'était jamais vu à notre connaissance. En outre, il demande, en plus des sanctions à l'encontre de Truchsess, aussi la réparation de tous les dommages[111] :

---

des 11 juillet et 18 juillet). Elles recouvrent en grande partie avec les données de la série E sans toutefois apporter d'indications nouvelles.

111 AHR, E 2242 et E 2236. Deux exemplaires identiques de la plainte Claus Klinger du 26 mai 1620. Dans une autre lettre datée du 21 mai, ajoute : "C'est pourquoi, moi comme pauvre sujet, je n'aurai pas la paix jusqu'à ce que je recouvre une justice véritable, que je me remette de mes douleurs subies, avec les dommages et intérêts correspondants" (E 2242). Dans le même mois Claus adresse une autre supplique au comte de Ribeaupierre

"pour qu'il lui vienne en aide après son jugement et ses aveux extorqués par la torture" (E 2242, sans date).

"…le *Praeceptor* de Bilzheim avait écrit à mon cher cousin Anthoni Fleckhen[112] de Colmar lequel vous a alors alerté sans m'en parler. Cette bonne personne s'est exprimée et associée à un notaire de Colmar pour accuser Truchsess de corruption comme cela a été prouvé, et qu'avec cette plainte il soit convoqué à Ensisheim et entendu sur la manière dont il s'est comporté avec moi le prisonnier. Il a ensuite fait saisir 74 livres 11 *batzen* pour les frais d'incarcération et pour avoir lu une *Urphed* dont le contenu d'inceste me fut extorqué par la torture…

Votre honneur, tout ce qui y est écrit et que j'ai reconnu est faux, extorqué par la pression et la torture par les bourreaux. Cela je ne peux pas l'assumer et le valider mais je n'ai de cesse de retrouver intégralement mon honneur, [soigner] les blessures de mes membres, d'obtenir réparation en justice de cette honte qui m'a été commise de sorte que je puisse recouvrer ma santé. Comme j'ai dû tenir l'*Urphed* nécessaire sous la pression et la torture et sans forces, emprisonné et enchaîné, dans le but de me rendre au silence, ce qui est contraire à la justice et au droit qui interdit le martyr et la torture, je demande qu'elle soit considérée comme nulle par la haute justice et levée. Ceci est ma pressante et grande supplique de sujet que je soumets à la très honorée haute cour de justice provinciale en tenant compte de mon comportement depuis. Truchsess, qui n'a pas tenu compte des conseils et recommandations qui lui ont été donnés, a utilisé la torture envers moi et extorqué un serment pour se décharger. En conséquence de quoi et de mes droits je demande que soit convoqué et que soit ouvert un procès contre Hans Christophe Truchsess von Rheinfelden dont je serai partie civile. De sorte que sous la haute et renommée maison impériale d'Autriche personne ne reste sans que justice lui soit rendue, que Truchsess et ses serviteurs instruits dans le droit apprennent et soient aux ordres de votre haute autorité comme un fidèle ressortissant et sujet doit l'être, c'est-à-dire obéissant. Cela dans le droit d'un pays et de son équité. Pour mériter d'être votre sujet, je vous suis reconnaissant et fais cela dans l'affection de ce que vous voudrez me commander par votre haute autorité administrative."

La réaction de Truchsess ne se fait pas attendre[113]. Il s'adresse à la Régence en des termes très rugueux rappelant tous les griefs précédents qu'il avait rassemblés. Il souligne en particulier les mœurs dépravées des Anabaptistes, que son prisonnier n'avait été soumis qu'à "une torture légère, sans qu'on lui ait accroché des poids aux pieds" (*geringe Tortur, ohne Gewicht*) et qu'il ne fallait tenir aucun compte des requêtes "de cette personne légère, criminelle et impie". Dans une autre lettre[114] il s'en prend à ses "diffamateurs (*Diffamanten*) Jacob Scherer, Erhard Weinacht, Claus Zweibrückher, Anthoni Fleckh et Peter Werckh" en dénonçant cette fois-ci les progrès de l'anabaptisme dans le village et en mettant nommément en cause le vieux Weinacht.

"A la suite de l'incarcération légale à l'époque du maintenant parjure anabaptiste Claus Klinger, je fus traduit devant les autorités par ses proches du tribunal de Zimmerbach et ses autres amis…

J'ai du savoir-vivre (*Wohlerlebt*), suis honnête, droit, noble et immatriculé comme chevalier dans ce pays à l'opposé des méchants qui manient des formules verbales. Si la plainte de

---

112 Klinger ajoute à propos de Anthoni Fleck que "Truchsess a promis une récompense à son prévôt s'il parvenait à faire venir Fleckhen sur le ban de Niederentzen". On se doute bien pour quelle raison Truchsess voulait faire venir Anthoni Fleck sur son territoire !

113 AHR, E 2242. Lettre du 27 mai 1620 de Truchsess au *Landvogt* de la Régence.

114 AHR, E 2242. Mémoire sans date qui se situe également fin mai 1620 de Truchsess adressé au comte (de Bollwiller ?)

celui qui est convaincu d'anabaptisme sectaire était censée, car elle est dénuée de tout fondement, et sur les autres points produits par ses amis, ils ne peuvent au mieux qu'être contredits, [car le tout] est invérifiable et ne peut être prouvé : c'est une poésie avec des figurants !

En ce qui concerne les mœurs de mon prisonnier, j'y apporte mon démenti le plus cinglant comme cela a été confirmé le 6 avril en présence de nombreux témoins, lorsqu'il fût reconnu appartenir à cette secte si dommageable des Anabaptistes. Oui, une adhésion qu'il a avouée avec le baptême comme l'a révélé son interrogatoire du mois d'août dernier [1619, pièce absente] devant le procurateur de la chancellerie... Pendant ce temps-là, du fait de la guerre annoncée, je n'ai pas pu suivre l'affaire avec les moyens juridiques usuels. Au lieu de cela, Ehrardt Weinacht[115], le maître-bourgeois [*Bürgermeister,* le maire élu par la population] de Zimmerbach, un homme de 66 ans, et il n'est pas le seul, a rejoint l'enseignement anabaptiste jusqu'à cette heure, a vécu illégitimement comme Anabaptiste avec sa femme [Anna Lather] et ses enfants. Il est fâcheux qu'un tel homme traite de justice et occupe le poste de maître-bourgeois. Et alors que ceux-ci se sont enfuis et ont cru que le climat était de nouveau apaisé, ils sont tous, dans les 15 ou 16 personnes, revenus ensemble à Zimmerbach. Ils ont corrompu par la ruse et en secret des gens honnêtes qui n'avaient rien à faire avec eux. Comme je les ai sous ma juridiction j'ai été alerté de leur retour à Zimmerbach. Je vous demande instamment en tant qu'ancien officier, de ne pas me faire comparaître à côté de ces diffamateurs car je vous ai décrit toute la chère vérité (*liebe Warheit*), que vous leur adressiez de puissantes réprimandes pour qu'ils se dispensent à l'avenir d'insinuations diffamatoires et se comportent plus honnêtement avec la noblesse, qu'ils aient à connaître en ma présence que ce qui a été écrit ici ne sont ni des fables ni des mensonges, mais est véridique et juste ; et qu'ils aient à en payer les dommages.

Au cas où Votre Honneur a besoin de mes éclaircissements, je vous prie de me permettre de défendre mon honneur et ma réputation de noble avec des moyens légaux contre ces diffamateurs."

A la suite de cela, Truchsess fut à peine inquiété si tant est qu'il l'ait été, car la Régence avait depuis bien longtemps choisi son camp.

Un éphémère et inquiétant répit

Plutôt que de fuir vers d'autres horizons pour se mettre à l'abri, Klinger est revenu dans son village natal préférant rester près des siens et de sa communauté. Il n'a pas non plus revêtu l'uniforme comme cela lui fut prescrit de force. Mais cette fois, plus prudent, il veillait à ne pas commettre la même erreur de se retrouver sur une terre hostile. Truchsess n'était cependant pas homme à se laisser impressionner et ne pouvait oublier l'affront d'une mise en examen contre sa personne. Peu à peu il prépare l'achèvement de son travail. Il fait "patiemment épier" Klinger[116], guettant le moment propice pour passer à l'action. Dans sa correspondance ultérieure et particulièrement durant tout l'été 1622, il maintient la pression. Il relève plusieurs paroles et actes

---

115 C'est à lui très certainement que se rapporte le baptême le 23/02/1593 d'un enfant de Zimmerbach, comme fils de l'anabapiste "Erath N." (non nommé). André Ganter et Michel Schmitt, *Un embryon de registre paroissial de la fin du 16ème siècle pour les localités de Wihr-au-Val, Zimmerbach et Walbach*, *in* Souvenance Anabaptiste 11-1992, p. 23.

116 Déjà en 1603 Truchsess avait utilisé les services d'un espion, un certain Gutmumpfel, qui fut envoyé à Turckheim pour surveiller les habitants. Il fut découvert et subit le supplice de la roue. (Scherlen, *op. cit*., p.458).

attribués à Klinger dont la réalité nous paraît douteuse. Ils laissent transparaître chez lui une paranoïa qui n'est peut-être pas que feinte. En voici un échantillon[117] :

"J'ai transmis le 22 juillet [1621] dernier mon rapport concernant Claus Klinger. J'ai appris depuis que Klinger s'est exprimé sans aucune crainte en disant que je n'aurais pas plus de 3 ans à vivre, de sorte que son délit sera oublié et que Truchsess et les siens seront en danger, qu'il allait éteindre notre lumière et se défendre. Il a donc fait fi de son serment. Ce méchant criminel a donc oublié son honneur et son serment pour les remplacer par la vengeance et la fuite. S'il devait me rencontrer sur la route, je devrais me méfier. Pour me prémunir d'un tel danger je dois prendre des dispositions. Je vous demande [la Régence] de prendre connaissance le plus tôt possible de cet écrit et d'ouvrir une instruction."

Il ajoute : "Il a été vu dans les rues avec un *Feuerrohr* [une couleuvrine ?]. En arrivant près de la ville, il a caché le tube dans les champs. Lorsqu'il repartait, il l'avait à nouveau en main. Klinger n'a pas de bonnes intentions et la situation est dangereuse."

"…J'étais dans l'espoir que ce personnage immoral respecte son engagement et son serment, tout comme son cousin, son intercesseur. Au lieu de quoi Andreas Beck qui m'est hostile[118] l'a convaincu de ne pas respecter cet *Urphed* et m'a fait passer pour un homme méchant sous le prétexte que je l'étais avec lui. Il a clamé partout que je n'aurai plus que 2 années [en 1622] à vivre et d'autres paroles de cette nature.

Comme il a agi en parjure, il est devenu ennemi de Sa Majesté Impériale. Malgré cette honte, il a continué à demeurer chez lui… C'est pour cette raison que je l'ai fait épier avec patience, ce briseur d'*Urphed*…"

La seconde arrestation de Claus Klinger

Deux points de vue radicalement différents de la manière dont s'est passée la seconde arrestation de Klinger sont documentés. Truchsess minore largement la portée de son intervention lorsqu'il dit à la Régence[119] :

> "…je l'ai appréhendé aujourd'hui le 14 de ce mois [octobre 1622] par ceux que j'avais désignés pour l'amener en silence et sans tumulte dans un lieu confortable (*bequehmen Orth*). Je lui ai dit que j'avais l'intention de lui faire subir le sort issu des conclusions du Concile, ce qu'il mérite... Je vous aviserai prochainement de la suite car je ne prétends à aucun préjudice, mais j'ai été contraint par ce criminel (*Maleficant*) qui n'a pas respecté son *Urphed* à mon encontre, les menaces proférées par ce type dangereux envers moi et les miens et pour ma sécurité, sinon je m'en serais abstenu."

Un point de vue qu'il confirmera la semaine suivante[120] : "lorsque les choses se sont calmées, je l'ai appréhendé le 14 de ce mois, sans tumulte et en silence, et l'ai mis dans un lieu sûr."

---

117 AHR, E 2242. Plusieurs lettres et rapports parviennent à la Régence. Le premier peut être situé vers le mois d'août ou de septembre 1621, le second n'est pas daté et le troisième est de la mi-octobre 1622 après son arrestation.

118 Cette animosité était déjà ancienne. En mars 1613, Andreas Beck était le bailli de Ste Croix-en-Plaine et l'administrateur des biens des Hattstatt. Il défendait alors les intérêts des Schauenbourg, nommés par le duc de Lorraine, contre les frères Joseph et Hans Christophe Truchsess dans le différend à propos de la possession du demi-village de Zimmerbach. Le village fut mis sous séquestre par la Régence et confié sur ordre de l'archiduc Maximilien d'Autriche aux Truchsess contre une compensation de 10 000 florins. (AHR, 2 E 205)

119 AHR, E 2242. Lettre du 14 octobre 1622 de Truchsess à la Régence.

120 AHR, E 2242. Lettre du 21 octobre 1622 de Truchsess à la Régence.

La mère de Claus raconte une toute autre histoire[121] :

" …Le vendredi 14 octobre 1622 alors qu'il faisait encore nuit, une heure avant le lever du jour [vers 5 heures du matin], mon mari accompagné d'environ 8 hommes armés ont fait irruption dans le village de Zimmerbach. Ils ont ouvert avec violence la maison de mon gendre Munsche Diringer où mon fils était hébergé pour la nuit. Il a accouru à ce tumulte pour voir de quoi il en retournait. Ils l'ont saisi, jeté à terre au bas de l'escalier et traîné sur une bonne partie de la ruelle. Il criait au meurtre (*Mordio*) et [clamé] qu'on devait le relever, car il voulait [bien] se rendre là où on voulait. Mon mari a crié, -comme l'ont dit les témoins entendus- : 'qu'on lui tire dessus'. Ils l'ont assis sur un cheval apprêté et l'ont emmené. Ils n'ont donc pas tiré de suite mais sont allés vers Lengenberg chez Truchsess von Rheinfelden pour lui livrer le prisonnier.

Non seulement mon gendre Munsche Diringer[122] s'est hautement plaint auprès de la Régence de ce coup de force, mais aussi l'administrateur de la partie Hattstatt du village, contre Truchsess pour qu'il libère son captif (*pro relaxando captivo*)."

L'incursion éclair dans le village de Zimmerbach y causa un grand émoi. Truchsess avait lui aussi rassemblé une petite troupe composite pour bien montrer que, tout comme les Wurtemberg, il savait mener des opérations ponctuelles pour servir ses intérêts[123]. Des deux côtés de Zimmerbach les témoignages furent collectés. Leur nombre et la précision des détails de l'arrestation sont saisissants et se complètent. Ils permettent de suivre le calvaire de Claus en remontant le village depuis les alentours de l'église jusqu'à la maison de Erhardt Weinacht

Les témoins du côté Ribeaupierre, entendus le 18 octobre, racontent[124] :

"Hans Scherer, le prévôt, âgé de 45 ou 46 ans, déclare qu'au petit matin alors qu'il était encore au lit, il a entendu un grand cri venant [du côté] du cimetière. Il l'a reconnu comme étant celui de la sœur de Claus Klinger emprisonné, qui disait : Mon frère, mon frère, Jésus, Jésus ! Elle a accouru chez le *Schultheiß*, mais il n'était pas encore levé. Elle n'est pas allée chez l'autre *Schultheiß*, mais s'est rendue à Colmar chez Andreβ Beckhen.

Il a appris que Jacob Meyer, l'ancien bourgeois de Ribeauvillé était présent. Georg Knecht le locataire (*Hauswirt*) de Claus Klinger a parlé avec lui. Il a vu également partir un attelage de chevaux en direction de Wintzenheim.

Thomann Bonner, juré de justice, 43 ans, dit que vendredi matin dernier, une demi-heure avant le lever du jour, alors qu'il mangeait la soupe du matin (*Morgensupp*), il a entendu crier une femme 'Jésus'. Il pensait que c'était une dispute ou que quelqu'un battait sa femme. Il a envoyé sa servante dans la maison du faiseur de douves (*Kieffer*) située à côté de celle de Klinger pour y chercher un tonneau ou un baquet à lier d'osier (*Kübell zu binden*). Le *Kieffer* n'était pas là, mais sa femme lui a dit qu'on avait arrêté et enlevé Claus Klinger et puis qu'on

---

121 AHR, E Supplique en novembre 1622 de Anna Zweibrücker à Eberhardtde Ribeaupierre.

122 Il est parfois appelé "Sontag Düringer" dans les actes.

123 A une autre occasion, Truchsess avait menacé de lever une force armée "de 400 hommes" contre Turckheim (Scherlen, op. cit., p. 457).

124 AHR, E 2242. Audition à la demande du comte de Ribeaupierre concernant Claus Klinger "arrêté et emmené de nuit". Témoignages collectés le 18 octobre 1622.

l'avait emporté en direction du *Türckhenwald* [la forêt de Türckheim]. Les bourgeois pensent que le [Jacob] Meyer de Ribeauvillé et des bourgeois de Truchsess étaient impliqués.



Claus Klinger fut traîné à moitié nu sur ce parcours en remontant le village.

Le troisième, Jacob Schwartz, âgé de 30 ou 35 ans dit qu'environ une heure avant le lever du soleil, il était encore au lit. Un bourgeois de Hattstatt, Peter Knecht, est venu devant sa maison et a demandé où était Claus Klinger. Il a rencontré ensuite le garçon [valet de ferme] et lui a demandé où se trouvait Claus Klinger. Celui-ci lui a répondu qu'il ne savait si son maître était déjà debout. En s'approchant des volets, Bonner lui a demandé ce qu'il voulait. Knecht lui a répondu qu'il était venu arrêter Klinger. Ils étaient 6, 7 ou 8. Ils sont allés dans la ferme de Klinger et se sont enfermés [cachés] dans le pressoir. Il a dit à Knecht qu'ils devaient partir car ils n'étaient pas du côté Hattstatt [de Zimmerbach]. Il a ensuite envoyé sa bonne pour prévenir Klinger, mais elle n'en eut pas le temps. Pendant qu'il s'habillait, Schwartz a entendu crier trois fois Klinger : Oh Jésus… puis plus rien. En montant dans le village vers la ferme Klinger, il a vu de nombreuses personnes attroupées. Ils étaient déjà partis avec le prisonnier.

Bartholomé Ding, quatrième témoin, vers 30 ans, déclare qu'un charpentier lui a dit que Christophe Truchsess viendrait un jour chercher Klinger. Il l'avait aussi prévenu.

Un témoin (Michael Ullmar) fut blessé par un cavalier armé d'un fusil par un coup de crosse. Ding pense qu'il s'agissait de Jacob Meyer qui avait été bourgeois de Ribeauvillé. Klinger a été traîné vers le haut du village : on en voit encore les traces.

Maria Klinger, la sœur du prisonnier et épouse de Munshen Diringer, bourgeois de Hattstatt. Elle dit qu'elle habitait avec son mari chez son frère. Elle était levée comme cela est l'habitude en automne, une heure avant le lever du jour. Elle est descendue et a ouvert la porte de la maison mais n'a encore vu personne. Elle est ensuite remontée avec du bois pour faire du feu. Arrivée en haut elle a été suivie par la servante de Jacob Schwartz qui lui a demandé où était son frère : il y a des gens qui veulent l'arrêter. La servante est allée dans la pièce de séjour (*Stube*) pour couper le pain dans la soupe ; elle a entendu qu'on la suivait. En se retournant elle a vu des étrangers. Son mari [de Maria] était dans la *Stube* et s'habillait sur

un tabouret, sans lumière. Les étrangers l'ont attrapé aux bras et aux jambes en disant : nous l'avons. Son mari a dit qu'il n'était pas encore habillé[125]. Sur ce, son frère a voulu sortir par la porte et dit à sa sœur : je ne peux pas sortir, il y en a un sous la tonnelle (*Laube*). Il a fait demi-tour et monta dans la chambre du haut (*Stegcammer*). Les autres ont relâché son mari, sont sortis chercher de la lumière et ont vu son frère sur l'escalier, ont jeté la lumière en arrière et l'ont attrapé aux deux jambes. Il était en chemise et caleçon, sans chapeau ni chaussettes. Ils l'ont traîné vers le haut de la ruelle sur 20 pas environ. A hauteur de la maison de Zentinus [Vincent], Meyer a crié : Monsieur le gentilhomme (*Juncker*), nous avons le coquin [ou vaurien], tire lui dessus. Le témoin [Maria Klinger] l'a suivi en appelant à l'aide. Jacob Meyer était à cheval à l'avant en criant continuellement qu'ils [ses comparses] devaient traîner le coquin. Un arquebusier (*Schütze*) de Langenberg avec son arquebuse (*Büchse*) était présent. Celui-ci les a constamment repoussés avec son arquebuse en criant. Lorsque son mari [Diringer] est arrivé à hauteur de Kasperment [un autre habitant], il dit à l'arquebusier : si tu ne laisses pas ma femme en paix, je retourne à la maison chercher une hallebarde pour te l'enfoncer dans le corps après quoi l'arquebusier est parti. Elle déclare encore qu'elle a reconnu une autre personne, c'est un sacristain corrompu (*verdorbener Kirchner*) qui était précédemment arquebusier de Truchsess à Lengenberg. Les gens et en particulier son hôte et sa femme, ont dit que le fils illégitime Duttenmeren de Walbach qui avait abandonné le service du gentilhomme [probablement s'agit-il là du bailli Venningen] et maintenant au service de Truchsess était avec eux. Arrivé à hauteur de la maison de Erhardt Weihnacht, le témoin s'est rendu compte qu'il ne pouvait rien entreprendre, elle s'est rendue ensuite chez le prévôt des Ribeaupierre mais il n'était pas là. Sa femme lui conseilla de se rendre chez le prévôt des Hattstatt. D'autres personnes lui ont recommandé de se rendre à Colmar chez Andreas Beckhen. Elle est donc allée à Colmar pour porter plainte sur cette affaire, celui-ci a ensuite écrit à Ensisheim. Cela termine son témoignage."

Le prévôt du côté Hattstatt de Zimmerbach, tout autant traumatisé et outré par ce qui s'était passé, recueille les déclarations de ses habitants[126].

Peter Knecht, premier témoin, âgé d'environ 61 ans, déclare que le vendredi une bonne heure avant le lever du jour, il avait quitté sa maison pour appeler son fils Jerg [Georg] pour prendre le petit-déjeuner. Alors qu'il entrait chez Claus Klinger ou la ferme de sa mère, six, sept ou huit personnes sont entrées avec lui dans la cour. Il leur a souhaité le bonjour, mais aucun ne lui a répondu. Ils se sont dirigés vers le pressoir et s'y sont enfermés. Il est allé à la maison de Hans Schwartz pour lui raconter cela. Jacob Schwartz lui a recommandé de se rendre chez le prévôt des Hattstatt pour faire cette déclaration, car cela ne se passait pas du côté de son excellence.

Jerg [Georg] Knecht, l'autre témoin, âgé d'environ 36 ans, dit que le vendredi une heure avant le lever du jour il a quitté sa maison qu'il avait en location de Claus Klinger et de sa mère pour se rendre à celle de son père. En sortant de la cour de Klinger, il a vu quelqu'un s'arrêter à cheval. Il a avancé d'un pas, revenu de trois puis s'est retourné pour voir qui était là. Lorsqu'il est arrivé vers lui il a pu voir son visage, il a vu qu'il s'agissait de Jacob Meyer. Il l'a salué, lui a souhaité la bienvenue et lui a tendu la main. Il lui a ensuite demandé

[125] Dans la pénombre, Munsch Diringer a certainement voulu se faire passer pour son beau-frère.

[126] AHR, E 2236. Audition des témoins vers le 18 octobre 1622 devant le prévôt du côté Hattstatt.

comment allaient ses vignes, s'il a déjà fait la récolte. Il lui a répondu, non, elles ne sont pas encore vendangées. Jacob Meyer lui a dit qu'il devait les vendanger seul et que s'il connaissait quelqu'un qui pouvait l'aider il devait le lui proposer, il lui en sera reconnaissant. Après cela, le témoin s'en est allé et a vu la caviste (*Kellerin*) de Jacob Schwartz entrer dans la cour de Klinger. Jacob Meyer a hurlé : *Meÿer Botensackh voll enden, Ir gesellen Daruff drauff, das ist Post* [un signal d'assaut ?], le témoin en fut effrayé. Il est allé vers la maison de son père mais ne l'y a pas trouvé et, de retour dans la rue, un violent vacarme en est remonté et il a vu ce que c'était. Jacob Meyer chevauchait devant, une arme à la main qu'il faisait tournoyer autour de lui, disant : tirez avec courage dessus (*schiessen dapffer daruff*). Quelques-uns d'entre eux avaient attrapé son beau-fils par les pieds et les mêmes l'ont traîné au sol. Il n'avait rien sur lui que sa chemise et une paire de culotte. Ils sont montés en hâte vers le haut du village en direction de la forêt.

Andreas Dambach, âgé d'environ 43 ans, dit que le vendredi matin, une bonne heure avant le lever du jour, il était dans sa chambre à coucher et s'habillait. Il a entendu un cri tellement déchirant dans la ruelle qu'il est sorti pour voir ce que c'était. Lorsqu'il est arrivé, il a vu un cavalier qui avait une épée à la main, la faisait tournoyer, et disait : allez, allez tirez avec courage dessus ! (*Fortt fortt schiessen dapffer darauff*). Mais il ne l'a pas reconnu, ni à sa voix, qu'il pouvait s'agir de Jacob Meyer, puis il a hurlé : Monsieur le gentilhomme. Certains l'ont traîné sur le sol en remontant le village, et il [Claus] a crié pitoyablement.

Erhartt Weimecht [Weinacht], âgé d'environ 67 ans, dit que le vendredi matin, une bonne heure avant le jour, il était devant sa maison et a entendu un grand tumulte qui remontait de la rue, mais il ne savait pas ce que c'était jusqu'à ce que cela arrive chez lui. Il a vu qu'on traînait une personne sur le sol qui criait : Oh Erhartt aidez-moi pour l'amour de Dieu. C'est seulement à ce moment-là qu'il l'a reconnu à sa voix. Il en a attrapé un à la manche, mais il s'est dégagé et a poursuivi avec hâte vers l'extérieur du village.

Vitt Zenzius Dambach le cinquième témoin, âgé d'environ 48 ans, dit que le vendredi une bonne heure avant le jour, il était dans sa maison et allait prendre le petit-déjeuner. Il a entendu un grand tumulte dans la ruelle mais ne savait pas ce que c'était jusqu'à ce qu'il sorte devant sa maison. Là, Jacob Meyer était à cheval à l'avant. Il avait une arme à la main et la faisait tournoyer autour de lui. Il l'a brandie vers lui et pour l'impressionner il a fait une empreinte dans le mur. 7 à 8 personnes environ l'ont suivi et ils traînaient Claus Klinger par les pieds sur le sol. Lui il criait au meurtre (*Mordio*) et a demandé de l'aide, qu'ils devaient le laisser se lever car il acceptait de les suivre. Alors Jacob Meyer et son cheval se sont retournés. Il a dit : laissez ce fripon se relever s'il veut continuer à pied. Il l'ont laissé se lever puis sont sortis rapidement du village. Tous ces témoins sont bourgeois du côté Hattstatt de Zimmerbach."

Nouvelles interventions désespérées

Encore une fois les proches de Klinger se mobiliseront pour tenter l'impossible, à commencer par sa mère qui fait parvenir une supplique pathétique à Eberhardt de Ribeaupierre[127].

Après la formule de politesse usuelle, elle poursuit :

[127] AHR, E 2242 et E 2236. Vers le 20 octobre 1622, deux exemplaires de la supplique de Anna Zweibrücker à Eberhardtde Ribeaupierre, probablement rédigée avec l'aide de Andreas Beck.



Inscription lapidaire sur la maison édifiée par l'anabaptiste Erhardt Weinacht et dernière étape lors de l'arrestation de Claus Klinger dans sa remontée mouvementée du village en 1622. La maison fut achevée en 1619 comme l'indique la date de part et d'autre des initiales "EW". Erhardt a bien tenté de porter secours à Claus, mais en vain."

"Moi, votre pauvre sujet âgé et tourmenté, bourgeoise de votre côté de Zimmerbach, je ne puis me laisser accabler à mon grand âge comme cela a été le cas ces jours-ci par le gentilhomme Christophe Truchsess qui a fait attraper et traîner mon fils de nuit par Jacob Meyer et consorts dans notre village de Zimmerbach comme s'il s'agissait d'un meurtrier ou d'un turc [= païen]. Comme je l'ai appris, il l'a emmené à Niederentzen, enchaîné à cinq chaînes. Il a aussi déjà voulu le faire juger ; ce n'est pas le dessein de Dieu mais celui de Truchsess. Je vous supplie, car vous êtes mon souverain et avec l'aide de Dieu vous aurez pitié d'une pauvre vieille femme de presque 70 ans abandonnée et de me prendre sous votre protection pour que vous adressiez un écrit à la très honorable Régence de l'Autriche antérieure afin qu'elle exerce une bonne justice envers mon enfant et fils pour qu'il soit libéré de sa prison et de la vengeance de son ennemi ou alors de le faire transférer de votre côté [sous votre juridiction], ou d'adresser une supplique à la Régence pour qu'elle fasse mettre mon pauvre fils martyrisé en prison à Ensisheim pour que la cause y soit instruite et ne leur échappe pas. Il sera alors révélé qui a raison et qui a tort. Dieu permettra certainement ([rayé dans le texte :] Dieu punira certainement cette violence indigne d'un chrétien et la peine infligée) que la vérité éclate. Il [Claus] vous sera redevable devant Dieu, selon sa promesse, et à tous ceux qui apporteront de l'aide à l'affligé prisonnier martyrisé.

A vous, grand et heureux gouvernant dont je suis un sujet, pauvre et très inquiète, abandonnée par mon mari infidèle, bourgeoise de Zimmerbach du côté de Ribeaupierre."

Le bailli Venningen vient aussi apporter son soutien à Klinger soulignant au passage en termes imagés que Truchsess n'était pas ou plus en droit d'intervenir et rejette ses arguments[128].

[128] AHR, E 2236. *Post scriptum* du 21 octobre 1622 de Philippe Erasme von Venningen adressée au comte à propos de l'irruption de Truchsess dans le village. Deux ans auparavant, Venningen défendait encore ardemment son beau-frère. Il écrivait alors à la chancellerie "Je m'étonne de tant de doutes sur l'honneur de mon beau-frère, les fâcheries et pressions inutiles sur lui. Pour ma part je n'ai pas peur. Si mon beau-frère a choisi ce chemin, je pense qu'il a fait le bon choix. Je rejette les accusations qui sont ainsi faites à propos de Meyer." (AHR, E 2242. Lettre du 25/11/1620 ou 05/12/1620, dans les deux calendriers, de Philippe Erasme von Venningen à la chancellerie de Ribeaupierre). Le climat entre les deux hommes avait bien changé depuis.

"J'ai aussi appris tardivement quels étaient les prétextes véreux [littéralement : 'pourris'] qu'il a fait valoir auprès de la Régence et du seigneur de Ribeaupierre. Je peux remarquer que cette personne est prête à rompre la paix territoriale et utilise tous les moyens [pour s'en prendre] à ces pauvres gens de Zimmerbach, tout cela à cause de ce Meyer, un méchant et malicieux coquin qui fut bourgeois de Ribeauvillé.

Comme vous me demandez mon avis à propos de cette affaire, je dois reconnaître que je ne comprends pas pourquoi notre seigneur n'a rien entrepris pour empêcher que d'autres irruptions de Truchsess ne se produisent. Le contrat de la Régence stipule que vous en êtes le Seigneur (*Dominium*) et non plus Truchsess, car lorsque quelqu'un vend un jardin, il n'a plus à y chercher des oignons …

Concernant ce pauvre type prisonnier, même s'il avait été un suppôt de Satan ou un meurtrier, Truchsess n'était pas en droit d'effectuer ce raid en vertu de la constitution impériale. Il devrait retirer les plaintes par ses écrits adressés à la Régence car il n'a pas voulu respecter votre seigneur comme celui qui lui a accordé le bail et a fait chercher et traîner le pauvre prisonnier… Que Dieu engage (*verpfende*) son âme [à Klinger] de ce que tout ce qu'il a dit l'a été à cause de son grand tourment et qu'aucun point n'était vrai.

Venningen encourage le comte à intervenir directement à la Régence pour que Truchsess ressente que cela est sérieux et pour que la Régence ne pense pas que le village leur appartient entièrement, de faire libérer le prisonnier ou de l'amener sous l'autorité concernée.

J'ai été informée que ceux de Turckheim se sont également préoccupés de l'affaire, mais n'ai pas encore de réaction officielle."

Dans la foulée de ces deux sollicitations, Eberhardt de Ribeaupierre transmet le 22 octobre un courrier à la Régence autrichienne en y joignant la supplique de Anna Zweibrücker[129].

"Par la supplique jointe de Anna Zweibrücker, mon sujet de Zimmerbach, j'ai été demandé d'intercéder en faveur de son fils capturé par Hans Christophe Truchsess. Même si je n'ai pas encore été investi du fief de la moitié de Zimmerbach du côté Hattstatt, j'espère néanmoins l'être ces jours. Je vous fais part de cette intercession et vous demande de ne plus autoriser à l'avenir l'engagement d'actions violentes envers mon sujet et ses amis, mais de bien vouloir m'en aviser directement."

A cette occasion on apprend que l'inféodation à Truchsess du demi-village de Zimmerbach arrivait à échéance, probablement à la fin de ce mois d'octobre. Ceci expliquerait la précipitation de la procédure qui fut menée à son terme le 31 octobre, soit environ deux semaines suivant l'arrestation de Klinger.

Contre ses détracteurs Truchsess avait cette fois-ci pris les devants en mettant la Régence en garde[130] :

" Comme je savais que Andreas Beckh allait vous faire parvenir un roman de son cru (*ein lang und breit Gedicht seiner arth*), je vous ai fait remettre ce pré-rapport qui relate les faits avérés."

---

[129] AHR, E 2236. Deux exemplaires de cette lettre de Eberhardt de Ribeaupierre à Ribeauvillé adressée à la Régence autrichienne. Elle ne fut enregistrée à destination que le 26 octobre.

[130] AHR, E 2242. Lettre du 14 octobre 1622 de Truchsess à la Régence.

Pour répondre à l'intervention de Eberhard, il fait appel à ses larges connaissances du droit et fait parvenir au *Landvogt* une dernière lettre à ce stade en y mêlant tous les ingrédients de son instruction. Elle est rédigée ainsi[131] :

> "Votre lettre m'est parvenue avant-hier soir. Elle m'a semblée étrange, car je ne vois pas comment quelqu'un dans une supplication pourrait demander la suspension du procès qui a débuté… [il cite ensuite de nombreux textes de droit en latin].
>
> Les échevins [de la Régence] m'ont chargé de faire arrêter Klinger à Zimmerbach, ce qui a été fait. Ceci vous a été détaillé le 15 de ce mois. En particulier de ce que Klinger a rompu à de nombreuses reprises son *Urphed* et de ses menaces répétées sur ma vie car il a dit ouvertement qu'il pariait 2 *Schatz* de vignes que je ne vivrais pas plus de deux ans après l'année écoulée. Cela a été colporté à Zimmerbach à mon grand préjudice.
>
> Comme la moitié du village de Zimmerbach, dans laquelle a habité Klinger, m'a été inféodé par bail de l'empire pour moi et mes frères, avec votre consentement, celui de sa majesté d'empire le défunt Mathias, de la ville de Türckheim et par la Régence. Mais à cause de Ribeaupierre qui fait obstacle, je n'ai pas encore versé les honoraires. J'ai obtenu le renouvellement de ce bail pour la moitié du village en 1620 selon votre récent édit de sorte que moi et mes frères nous étions en droit d'appréhender le dénommé Klinger.
>
> Concernant les faits relatifs à Claus Klinger, je l'ai fait arrêter régulièrement comme cela vous est connu. Vous trouverez en pièce jointe son *Urphed* signée de sa propre main dans laquelle il reconnaît qu'il eût à faire avec sa mère et deux de ses sœurs et qu'il a commis avec elles plusieurs fois les terribles actes d'inceste hautement répréhensibles et ce, dans ma juridiction. Il a aussi reconnu les faits en présence de différents témoins honorables à deux autres reprises lors d'interrogatoires dont le contenu fut transmis à l'honorable concile de université de Freiburg qui l'ont condamné à mort et damné.
>
> J'espère pour cette raison que vous laisserez justice se faire pour cet incestueux et Anabaptiste reconnu qui reste obstiné et immuable dans ses erreurs selon la note des ecclésiastiques, oui avec des déclarations acerbes envers lesdits ecclésiastiques, et, plus récemment il a encore déclaré : il croit volontiers au Fils, mais pas au Père et d'autres hérésies encore[132], pour qu'il reçoive son salaire [sa peine] et que je n'en sois pas empêché. Je demande de pouvoir agir conformément à la constitution impériale au regard des grands frais qui ont déjà été engagés [et] de sorte que justice soit faite.
>
> Au cas où votre honneur annulerait l'ordre précédent, je serais dans l'obligation de porter plainte au regard des grands frais quotidiens occasionnés et des dangers que cela représenterait, ce que je ne souhaite pas. Je ne suis pas animé par la vengeance, mais recherche avec certitude la seule justice et la sécurité de ma personne, envers Klinger qui a transgressé à de nombreuses reprises son *Urphed*."

Fort de son appui et du feu vert implicite donné par la Régence pour qui une annulation d'*Urphed* pouvait représenter un grave précédent, Truchsess s'adresse maintenant directement au

---

131 AHR, E 2242. Lettre du 24 octobre 1622 rédigée à Orschwihr, de Truchsess à Balthazar (de Bollwiller ?), régent à Ensisheim

132 On ne sait si on peut exploiter cette affirmation étrange de Truchsess tant elle est décalée par rapport aux convictions connues.

comte Eberhardt de Ribeaupierre. Il se porte ainsi de fait à son niveau et les échanges écrits suivants se feront avec lui[133] :

> "En ce qui concerne le différend de votre excellence avec la ville de Turckheim à cause des instances du demi village de Zimmerbach, j'ai contre ma volonté dû l'appréhender pour garantir la sécurité de ma personne car ce criminel a parié quelques *Schartz* de vignes avec deux bourgeois de ce que je n'aurais plus que deux années à vivre. Je vous en informe comme je le fais à la Régence. En espérant que vous n'ayez pas de mauvaises pensées à mon encontre, je reste etc."

Très habilement Truchsess dit que son action envers la famille Klinger n'est en soi pas terminée. Il attire l'attention du comte sur les menaces qui pèsent dorénavant aussi sur la mère de Claus Klinger[134].

> "Suite à mon rapport que je vous ai adressé le 15 ce mois pour mes excuses que vous avez acceptées je l'espère, je vous renouvelle mon information à propos de Anna Zweibrücker, la femme de mon sujet, autrefois du côté Hattsatt de Zimmerbach …"

A partir de ce moment, conscient de la détermination de Truchsess, le ton de Eberhardt change[135] :

> "Nous avons reçu votre écrit avec son annexe et l'avons bien compris. Nous aurions dû être en peine de cette incursion à Zimmerbach, un lieu que nous partageons en commun, et [aurions souhaité] que le dénommé Klinger maintenant emprisonné soit arrêté par d'autres moyens de droit. Comme nous avons pris connaissance de la copie de son *Urphed* et par d'autres rapports encore, pour que notre territoire ne soit pas touché dans un tel cas, **nous n'insistons pas plus**. Notre sujet Anna Zweibrücker a entamé une intercession, dont vous recevrez une copie. **Pour notre part nous nous satisfaisons de votre rapport et de vos excuses**."

Eberhardt fut ainsi contraint de lâcher Claus Klinger pour protéger Anna Zweibrücker et son village. De ce fait, son image s'en trouve quelque peu ternie par cette reculade peu glorieuse puisqu'il cède finalement aux pressions et consent de manière implicite à l'exécution, espérant ainsi apaiser la vindicte de l'obstiné Truchsess. La partie était perdue pour le clan Klinger.

L'annonce de la mort de Claus accompagnée de nouvelles revendications parviennent à Ribeauvillé le 31 octobre[136] :

> "En réponse à votre lettre du 29 octobre avec son annexe, je vous informe que aujourd'hui le 31 de ce mois, j'ai réuni mon tribunal pour juger le criminel Claus Klinger. Vous trouverez ci-joint une copie de la sentence.
>
> Ce criminel a été jugé conformément au droit. La tradition (*Herkhommen*) veut que ses biens me reviennent. Il avait sous votre juridiction à Zimmerbach quelques possessions en vignes

---

133 AHR, E 2236. Lettre du 15 octobre 1622 de Christophe Truchsess à Eberhardt de Ribeaupierre.

134 AHR, E 2236. Deux exemplaires de cette lettre du 27 octobre 1622 de Christophe Truchsess von Rheinfelden à Eberhardt de Ribeaupierre.

135 AHR, E 2236. Lettre du 29 octobre 1622 de Eberhard, seigneur de Ribeaupierre etc.. "ancien chambrier (*Cammerer*) de Sa Majesté impériale" écrite à Ribeauvillé et adressée à Truchsess.

136 AHR, E 2236. Lettre du 31 octobre 1622 de Truchsess à "meinen hoch Ehrend gnedigen Herren" Eberhard, seigneur de Ribeaupierre.

et autres, estimées à une valeur de 300 livres. Je vous demande en reconnaissance que ce peu [de biens] me soit transmis. Je vous en suis redevable à l'avenir par mon service."

Anna Zweibrücker fut tenue dans l'ignorance de cette tractation finale et s'étonne de la liberté qui fut accordée à Truchsess comme le montre une nouvelle lettre de sa part[137].

"Sans vous en informer [au préalable], il l'a fait exécuter. Pourquoi cela s'est passé ainsi, je l'ignore. Le cri de mon fils, alors qu'on le menait du tribunal a été de se rétracter de ses aveux et il a dit que ce qu'il avait reconnu l'a été par des tortures inhumaines, qu'il voulait volontiers souffrir et mourir pour son innocence. De cela, Claus Jergen [Georg], le prévôt de Zimmerbach du côté Hattstatt vous en a écrit davantage [un document déjà reproduit]."

Le jour même de la mort de Claus Klinger, Truchsess s'était préoccupé de mettre la main sur les biens du défunt ; l'affaire n'est pas terminée…

On se dispute les biens

Après avoir informé le comte de ses intentions de mettre la main sur le patrimoine de Claus maintenant exécuté, Truchsess ordonne sans plus attendre à Hanβ Beβlin, bourgeois de Zimmerbach, la mise aux enchères de ses biens devant l'église de Zimmerbach : les vignes, les vêtements, sa part dans la maison et de la ferme et de collecter l'argent obtenu[138]. Pour Eberhardt c'en est trop. Le jour même, il adresse à Truchsess une réponse ferme[139].

"Nous avons bien reçu votre lettre avec la sentence et que selon votre volonté les biens du justiciable doivent servir à couvrir les frais.

Bien que nous vous ayons accordé de nombreuses largesses, il nous semble que dans ce cas ces biens reviennent de droit à l'autorité où ils se trouvent. Le montant du préjudice que vous évoquez nous fait nous interroger, mais nous en attendons vos justificatifs. Au lieu de cela, vous devrez vous en contenter."

Eberhardt transmet ensuite ses ordres à son administration pour empêcher la saisie[140] :

"Concernant les biens délaissés par Claus Klinger, il est à répondre à Truchsess que dans un tel cas, les biens reviennent à l'autorité et sont à nous remettre. Vous aurez à inventorier avec précision ces biens pour qu'ils nous reviennent. Ce qui appartient à la mère est à examiner et s'informer sur sa vie, qui vient habiter chez elle, sans préjugés, et d'en faire un rapport à Ensisheim."

Une fois de plus, le bailli et ses alliés sont pris de vitesse comme ils le reconnaissent embarrassés et confus. Dans une longue lettre à Eberhardt, Venningen se montre en outre bien hésitant pour affronter son parent[141].

---

137 AHR, E 2236. Supplique du mois de novembre de Anna Zweibrücker à Eberhardtde Ribeaupierre, son seigneur, avec demande d'intercession.

138 AHR, E 2242. Directive du 1er novembre 1622.

139 AHR, E 2236. Lettre du 1er novembre 1622 de Eberhard, seigneur de Ribeaupierre etc. "ancien chambrier (*Cammerer*) de Sa Majesté impériale" écrite à Ribeauvillé et adressée à Truchsess.

140 AHR, E 2236. Directive le 2 novembre 1622 de Eberhardt à Ribeauvillé à destination de son administration.

141 AHR, E 2242. Lettre du 4 novembre 1622 de Philippe Erasme von Venningen à Eberhard, seigneur de Ribeaupierre, son autorité. Voir aussi AHR, 2 E 207 et la correspondance entre Andreas Beck et Hans Christophe Truchsess en 1622-1622. Ce dossier renferme également une plainte de Beck à la Régence. Le simple fait que cette lettre originale datée du 3 novembre 1622 se trouve dans les papiers de la famille Truchsess est une indication en soi.

"A propos de l'intention de Truchsess de confisquer les biens de Claus Klinger de Zimmerbach, côté Hattstatt, cela a été fait aujourd'hui. Je m'étonne cependant que Truchsess vous fait l'honneur d'une visite [pour en discuter] alors qu'il avait pris ses dispositions auprès des sujets et de l'huissier de justice (*Weibel*) et leur a envoyé l'argent pour organiser la mise aux enchères et faire l'annonce à l'église. Les acheteurs intéressés devaient se présenter à lui.

J'ai demandé quels étaient ces biens : il ne reste rien du côté Ribeaupierre sinon 1,5 ou 2 *Schatz* de vignes. S'il reste encore autre chose, cela sera réservé. Pour les autres plaintes de Truchsess à l'encontre de sa mère et de sa sœur, j'attends vos instructions pour m'en enquérir. Comme je suis considéré par lui [Truchsess est son beau-frère] comme un homme ignorant, sanguin et innocent, je vous suggère d'envoyer quelqu'un de la chancellerie comme Monsieur Spenner[142], ou celui qu'il vous convient comme émissaire pour entendre son serment d'allégeance (*Bürgerschafft*). C'est seulement à ce moment-là que vous aurez la réelle justification pour avoir connaissance de toute la procédure et agissements envers ces deux pauvres personnes (la mère et la fille) et de son comportement tyrannique. J'aurais bien entrepris quelque chose de mon côté, mais je sais que je dois me référer à vous car cela n'aurait aucun effet si je le faisais autrement. Il croirait que je le fais par irritation ou jalousie contre lui. Il a avec lui ce garçon peu scrupuleux Meyer et veut le préserver contre Dieu et tous ses droits. Et quiconque veut s'opposer à cet oiseau peu scrupuleux [en a fait les frais]… comme j'ai pu l'expérimenter avec d'autres sujets de la seigneurie. Dieu mettra cela à jour avec le temps…

Un procès à Ensisheim a été entamé contre Truchsess qui n'est pas encore terminé. Cela concerne l'arrestation de Klinger sur un autre territoire [que le sien] suivi de son exécution. L'information a été faite au Dr Osteringer qui recevra sa justification, pour avoir brisé la paix territoriale, enlevé sur vos terres et procédé à l'exécution de ce pauvre type.

Je m'étonne que l'autorité de la Régence de l'Autriche antérieure laisse se développer ces importantes frictions. Au cas où vous voulez bien envoyer Mr Spenner, je lui apporterai mon aide pour que Monseigneur puisse prendre connaissance de la vérité et des fondements.

[la suite concerne une histoire de vin sans lien …]

Le voyage vers Ensisheim pour vous soutenir [défendre] m'est rendu impossible à cause du vent violent et du temps froid. Je vous demande de ne pas m'en tenir rigueur, même si je sais que la chose est importante et qu'on a malmené notre pauvre territoire. Je vous demande de m'accorder votre confiance et croyez que cette procédure me préoccupe vivement, mais ma santé m'empêche de m'y préparer. Je suis disposé à envoyer mon fils pour me représenter et il est prêt. Vous pouvez ainsi ressentir mon ardent engagement et voir mon désir de vous servir comme d'anciennement, si mon corps ne m'avait pas fait défaut. Je me demande si d'aucuns seraient ravis de le voir [son fils] surtout s'il s'agit d'une question de religion. Je vous demande de me faire savoir s'il est bien utile que je l'y envoie pour prendre des informations. Si entre-temps il s'y est rendu, votre conseiller/ancien (*Eltesten*) est également sur place pour l'assister dans ses déclarations et c'est lui seul qui en rapportera les conclusions. Mais avec le monde actuel on donne à tout un autre sens (*Aber beÿ jetziger Welt, gibt man allem ein anderen Verstand*)."

---

[142] Il s'agit probablement du père du fondateur du piétisme protestant.



Représentation d'une réunion anabaptiste au XVII[ème] siècle. (auteur anonyme, reproduit dans *Gemeinde Kalender, 1906*).

De l'autre côté de Zimmerbach, l'écho est très semblable. Le prévôt Claus Georg est tout autant affligé de la tournure prise par les événements [143] :

> "Le samedi suivant Truchsess a fait parvenir à l'huissier de justice (*Weibel*) de Zimmerbach [Hanβ Beβlin] un feuillet par son propre messager dont vous trouverez la copie jointe. J'ai indiqué au *Weibel* que le contenu doit en rester secret parce qu'il s'agit d'une affaire du côté des Hattstatt. Je l'ai fait parvenir auparavant à Andreas Beck pour avoir son avis et j'attends sa réponse. Du côté de mon seigneur, le supplicié (*Justificierte*) avait un *schatz* de vignes ou tout au plus deux. Je ne ferai rien saisir sans un ordre de votre part. J'étais bien disposé, bien que le bien était situé de l'autre côté, de faire une annonce devant l'église à qui voudra acheter les biens du supplicié. Il devra s'adresser à moi, le bailli. Je voulais vous en faire

[143] AHR, E 2242. Lettre du 3 novembre 1622 adressée à Johann Jacob Saltzmann, secrétaire des Ribeaupierre par Claus Georg le prévôt, son filleul.

l'annonce préalable, car sans cela j'aurais été chez Truchsess en mauvaise posture. Je vois aussi que chaque homme le craint et qu'aucun être ne veut le fréquenter. Croyez que je ne vous fais pas ce rapport sous le coup de l'émotion, car si cela était possible je souhaiterais qu'il [Klinger] ait une autre tête pour apaiser ses frères et amis. Je suis inquiet de ce que même les plus hautes autorités ont approuvé et laissé faire de tels événements. Dieu les jugera et les punira en son temps, même si je le souhaiterais autrement.

Ces jours-ci, d'autres nouvelles pénibles me sont arrivées du Palatinat. Je vous en adresse une copie [manquante dans ce dossier]. Là aussi, notre bailli se plaint de nos grands préjudices et du traitement qui vous est infligé, alors qu'ils n'ont rien à voir avec les affaires puisque vous vous êtes toujours montré obéissant à l'empereur. Que Dieu nous vienne en aide et qu'il console les affligés."

Résignée sur son sort, Anna Zweibrücker espère maintenant trouver auprès de Eberhardt un soutient afin qu'elle ne soit pas entièrement dépouillée[144].

"Le 31 octobre dernier, il [Claus Georg] a reçu la directive judiciaire de son gentilhomme que Claus Klinger avait été exécuté et que ses biens devaient être saisis. Il lui a ordonné de procéder sur-le-champ à la séquestre de tous ses biens et avoirs et de les considérer comme étant les siens, sans omettre le vin, les grains, la maison, les tonneaux et autres, de sorte que lui et les siens puissent venir les chercher plus tard. L'administrateur n'était pas de cet avis et a interdit cela en informant la Régence. Il s'en est suivi une dispute proche de la rupture, l'un contre l'autre. Comme mon fils décédé a laissé quelques petits biens immobiliers de votre côté de Zimmerbach dont l'autorité veut peut-être se saisir, il est mon humble supplique que moi, pauvre femme dans mon grand âge, sans aide et inconsolable, je puisse faire appel à votre grandeur d'âme notoire et votre bonté pour obtenir votre protection et me secourir de ma détresse, pas seulement des actes de saisie de Truchsess qu'il commet devant le Tout-Puissant (même si le monde devait se taire, il aura la lourde responsabilité que le Dieu zélé punira la méchanceté des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération[145]). Je m'en remets à Votre grâce jusqu'à ce qu'il soit démontré si on a bien agi avec mon fils ; s'il [Truchsess] a ou non avec sa vie aussi détourné ses biens. En me montrant votre miséricorde, le Tout-Puissant comme père de tous les délaissés etc."

Près de huit années plus tard, les quelques biens restants de Claus seront toujours en discussion. Une partie minime parviendra ainsi à échapper à la cupidité de Truchsess et de l'ex-mari de Anna[146].

"Dans la salle du conseil à Turckheim, s'est présentée Marie Klinger pour elle et au nom de sa mère, à cause des biens confisqués de son frère Claus Klinger supplicié à Niederentzen. [Ils comportent :] 1 *Viertel* de vignes au *Geißbühl*, 1 *Viertel* de vignes au *hindere Geißbühl*, 1 pièce de champs et verger, 1 jour de pré au *Rinckhenthal* qui ont été saisis.

---

144 AHR, E 2236. Supplique du mois de novembre de Anna Zweibrücker à Eberhardt de Ribeaupierre, son seigneur, avec demande d'intercession.

145 Allusion aux dix commandements. Exode 20 : 5-6 et 34 : 6-7, Deutéronome 5 : 9-10."… je suis un Dieu jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui fais miséricorde jusqu'en mille générations de ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements".

146 AHR, E 2236, acte du 16 avril 1630. Comparaison de la confiscation avec la succession Klinger. Jacob Schwartz était le tuteur de Anna Zweibrücker et défendait ses intérêts. Le paiement dont il s'agit doit se rapporter à la levée de séquestre.

Par la grâce et la bonté de notre village voisin de Turckheim, nous pouvons conserver le *Viertel* de vignes au *Geisbühl*. Les autres pièces sont restituées avec bienveillance à la mère à la condition qu'elle les paye seule, sans l'aide de la seigneurie ou du prévôt. Fait en présence de Jacob Schwartz, prévôt de Zimmerbach etc…"

Quelques jours auparavant, "la veuve de Claus Klinger" [le divorce ayant été prononcé, il est fait référence ici au nom de son premier mari] de Zimmerbach s'était acquittée de toutes ses dettes[147]. En particulier :

Elle a payé depuis sa mort [à Claus] les 100 livres de dettes à Ammerschwihr pour la maison, ferme, grange et jardin situés à Zimmerbach, plus 3 jours de pré sur le ban de Wintzenheim, une somme dont elle est redevable depuis 1615. Elle doit encore 100 livres à Thenni [Antoine] Fleck de Colmar qui habite près de l'hôpital pour les frais d'emprisonnement, 45 livres pour les intérêts des années 1621 à 1629, 20 livres réclamés par Claus Georg. En outre, 50 livres ont été payés à Theni Fleck et "le vieil Erhardt" [Weinacht ?] réclame encore 5 livres.

"Anna Zweibrücker demande que ces dettes soient payées". La sentence du tribunal de Wihr fut la suivante :

"Cette veuve a payé à cause de son fils 320 livres qui sont en partie encore dues. Il sera dressé un inventaire et répartition pour connaître ce que son fils devait hériter de son père, sinon les 100 livres sont à transférer à Ammerschwihr etc…"

Le ménage vacillant et malheureux de Anna Zweibrücker

En filigrane de toute la chronique se trouve la mésentente qui conduisit le couple Jacob Meyer et Anna Zweibrücker au divorce. Les périodes d'extrêmes tensions viennent s'imbriquer entre les deux exécutions des enfants Klinger avec forcément des effets induits si cela n'en a pas été la cause, car la lutte entre les conjoints n'aurait probablement pas été si intense si les biens Klinger n'avaient pas été si importants.

Aucune conciliation n'était plus possible au début du mois de novembre 1620 comme le constate le conseiller Saltzmann, celui-ci ordonne à son bailli de "procéder enfin au divorce et séparer leurs biens car aucune amélioration n'est à espérer"[148]. Tout naturellement, le bailli se tourne vers Jacob Schwartz son maître-bourgeois pour procéder à l'inventaire. Il scinde son rapport en trois parties selon la provenance des biens[149] :

"1. Provenant de son défunt premier mari Nicolas Klinger

- La maison dont il reste encore 100 livres à payer [à la ville d'Ammerschwihr]
- Elle a apporté en dot à son mariage 2 *Schatz* de vignes près de la *Silbergrub*, qui ont été vendus pour 100 livres [par Meyer]
- 2 *Schatz* de vignes au *Geißbühl*
- 2 *Schatz* de vignes au lieu *Sattmann*, également vendus [par Meyer]
- 1 *Schatz* de vignes au *klein-Geißbühl*, également vendus [par Meyer]
- 2 *Schatz* de champs près du verger

147 AHR, E 2236. Registre des protocoles de justice du bailliage de Wihr. Séance du 21 mars 1629.

148 AHR, E 2242. Lettre du 1er novembre 1620 du conseiller Saltzmann de Ribeauvillé à Philippe Erasme de Veiningen, bailli des Ribeaupierre.

149 AHR, E 2242. Inventaire du mois de novembre 1620 rédigé par Jacob Schwartz pour les biens d'Anne Zweibrücker de Zimmerbach "dont elle demande le retour".

- 1,5 *Schatz* de champs au lieu *Pfifferlé*
- 2 Schatz au lieu Junckheren
- ½ Schatz au lieu Pfifferlé
- 3 *Schatz* de champs au *Eschelweg* [Eselweg], lequel il avait acheté, mais avec le vin produit par la veuve
- 3 jours de pré au *Steinacker*

Ces biens appartiennent à la veuve en propre.

2. Biens qu'elle a hérités de son défunt père et appartenant à Anna Zweÿbrücker et Jacob Meyer, son second mari.

- 2 *Schatz* de vignes au *Geißbühl*
- 2 *Schatz* d'une nouvelle plantation de vignes, auparavant un champ, mais qu'il [Meyer] a vendu depuis pour payer ses dettes
- 1/2 *Juchart* de champ au lieu Rattenacker
- 2 *Schatz* de champ sur les hauteurs au lieu *Dickhen Loch*
- environ 3 *Schatz* de champs au lieu *Lerchenfeld,* lequel fut vendu [par Meyer] après qu'il l'ait quittée
- une part de champ, laquelle fut également vendue après qu'il soit parti.
- 1/3 de jour de pré situé derrière le village
- 2 pièces de pré d'un demi jour situés au lieu *Retzmatt*

3. Les biens acquis ensemble par Jacob Meyer et Anna Zweibrücker

- 4 *Schatz* de vignes, précédemment un champ, situés au *Weingarten*, achetés pour 50 livres
- 2 *Schatz* de vignes, précédemment un jardin, achetés pour 80 livres
- 2 *Juchart* de champs au lieu *Rattenacker*, dont un *Juchart* en échange et l'autre *Juchart* acheté 100 livres
- environ 3 *Juchart* au lieu *Dickhen Loch*, lequel Meyer a en partie hérité et en partie acheté pour 30 livres
- une petite pièce de pré situé près de Walbach, lequel fut acheté contre une charrette de foin

Cet état a été dressé en présence de Jacob Schwartz, maître-bourgeois, Ehrhardt Weÿnacht l'ancien maître-bourgeois, Hans Wertz, Hans Jacob l'appariteur (*Weibel*)"

L'inventaire est bien entendu contesté par Meyer soutenu par Truchsess le jugeant partial puisque établi par Jacob Schwartz, un parent et depuis peu le tuteur de Anna[150].

Il serait bien trop long de détailler tous les actes relatifs aux différends dans le couple tant ils sont nombreux. Il nous paraît toutefois important d'en évoquer les principaux, en raison des éclaircissements qu'ils viennent apporter.

Avec le rapport de Truchsess en 1626, on en découvre les différentes étapes dans un mode d'expression qui nous est maintenant bien familier[151] :

---

[150] Le fait qu'il soit apparenté aux Klinger est indiqué dans une lettre en date du 25 mai 1621 de Truchsess à Venningen (AHR, E 2236).

[151] AHR, E 2236. Mémoire de Truchsess rédigé vers avril 1626 à propos du divorce du couple Jacob Meyer/Anna Zweibrücker.

Dans sa longue dissertation, rédigée en grande partie en latin, sur le mariage, l'adultère, la répudiation, l'inceste, le divorce, les partages dans de tels cas, il illustre ses dires en citant les textes de loi et les auteurs religieux qui ont traité du sujet ou les usages, le tout pour appuyer la position de Meyer dont il prend fermement la défense car : "je ne me comporterai pas en lâche avec mon sujet". En particulier il dit que "l'inceste et l'adultère lui ont été appris par sa femme anabaptiste[152]… Ce n'est pas lui qui a abandonné sa femme comme cela a été rapporté, il lui a versé la pension alimentaire même si sa femme n'a vécu que 3 mois maritalement avec lui, a quitté ensuite le lit conjugal et s'est ensuite comportée méchamment envers lui en le traînant en justice…"

"Les raisons en sont les suivantes [en 40 points !][153] :

1. Anna Zweibrücker, la femme de Jacob Meyer, avait pour précédent mari Claus Klinger.
2. Ce Claus Klinger était marié anabaptiste en premier mariage avec Anna Zweibrücker. Ils ont conçu ensemble 8 enfants desquels seule Maria est encore vivante. Cinq sont décédés, mais un fils appelé également Claus Klinger et une fille Sara Klinger ont été exécutés à Niederentzen par l'épée et le feu.
3. à 10. [Ces points relatifs à son remariage et les fréquentations de réunions anabaptistes ont déjà été exploités précédemment]
11. Georg Knecht, un prédicateur anabaptiste [celui] qui avait caché son enfant dans le fournil, avait été envoyé par eux dans la maison de Jacob Meyer pour détourner sa femme de la religion catholique. Ce propagandiste (*Bekehrer*) et 'détourneur' (*Abführer*) a été violemment battu par Jacob Meyer et en récompense il l'a ensuite jeté par l'escalier.
12. Claus Klinger, celui qui fut exécuté et fils de Anna Zweibrücker, né en tant qu'Anabaptiste, lorsqu'il est parvenu à l'état d'adulte a commis divers actes d'inceste tel un animal insensé, non seulement avec sa mère mais aussi avec ses deux sœurs Maria et avec Sara exécutée depuis.
13. Alors qu'elle était en difficulté, elle a commencé à insinuer à partir de 1616, avec Jacob Scherer le prévôt de Zimmerbach côté Ribeaupierre, encore vivant à l'époque et son frère Michel Zweibrücker de Kaysersberg, que c'est son mari Jacob Meyer qui a commis ces actes odieux.
14. Comme Jacob Meyer n'était pas du tout de cet avis, la tension est devenue avec le temps de plus en plus forte de sorte que Anna a tenté de le tuer avec des araignées et du venin comme le *Comisario* commis l'a personnellement constaté lorsqu'il a enquêté contre Sara, la fille de Anna Zweibrücker. A la fin, Jacob Meyer n'a plus rien mangé de ce qu'elle cuisinait mais il s'est fait à manger lui-même et ce, durant deux années.
15. Lorsque Anna Zweibrücker et son incestueux fils Claus, ont constaté que le poison et les insinuations n'apportaient pas la séparation escomptée, son fils et son gendre ont agressé Jacob Meyer et l'ont frappé au sang, certainement sur l'instigation de Anna.

---

[152] Cette déclaration bien tardive semble accréditer les insinuations portées dès 1616 par Anna Zweibrücker selon lesquelles c'est Jacob Meyer le beau-père qui aurait commis ces actes (voir le point 13 du même rapport) : le vent avait tourné !

[153] Ces points sont extraits du même mémoire de Truchsess (AHR, E 2236).

16. En 1617, Anna Zweibrücker s'est échappée de la maison de Jacob Meyer pour se rendre chez sa fille Sara à Lengenberg, exécutée depuis, avec un grand panier rempli d'argent où elle est restée durant une demi année de la St Michel [29 septembre] jusqu'au Vendredi Saint. Elle y a demeuré avec son fils [Claus] exécuté depuis.
17. Il fut accusé devant la Régence et un inventaire et partage ordonné contre lui.
18. Comme cela n'a pas abouti, elle l'a fait traduire à Altkirch, demandé le divorce et partage des biens et l'a accusé de ce qu'il est entré chez une fille par la fenêtre (*einer zum laden hinein gestigen*)[154].
19. Comme elle devait le prouver, son fils Claus, qui fut exécuté depuis, et sa sœur Maria ont donné un ducat à un témoin appelé Anckhen pour qu'il dise que Meyer est entré chez une fille par la fenêtre.
20. Ensuite Jacob Meyer par son avocat a gagné et obtenu de Andreas Beck [avocat de Anna] au procès tenu à Altkirch le paiement des frais s'élevant à 70 livres qui lui sont encore dues.
21. [conciliation] Ensuite Andreas Beckh, Anthoni Fleckh et Anna Zweibrücker se sont rendus à Zimmerbach à l'auberge et ont instamment prié Jacob Meyer de la reprendre avec lui ; elle se comportera mieux à l'avenir etc…Sur ce, Jacob Meyer a rétorqué qu'il ne l'avait pas appelée à partir et qu'il ne lui demandait pas non plus de revenir. Elle sait que sa maison est pleine [occupée]. On en est resté là.
22. Il est de notoriété publique que ce fils Claus Klinger était très proche de sa mère et aussi de ses deux sœurs.
23. Anna Zweibrücker a ensuite porté plainte auprès de feu le bailli Philippe Erasme von Venningen, sans en informer Meyer : il l'aurait abandonnée et voulait que soit nommé un tuteur [en 11/1620].
24. Cette Anna Zweibrücker a simulé une maladie (*Schuolkrankheit*) et, sans avertir Jacob Meyer, elle s'est laissée transporter avec son lit dans la rue et est allée ensuite dans la maison de sa fille Maria.
25. Jacob Meyer a reçu un décret de saisie sur l'ensemble de ses biens, des scellés ont été apposés sur la porte de la grange. De ce fait, contre le droit [de son point de vue], elle a continué à profiter des biens de Jacob Meyer.
26. Convaincu de son innocence, Jacob Meyer a fait convoquer Anna Zweibrücker à Altkirch.
27. Dans sa plainte déposée [en 03/1621] il souhaitait savoir pourquoi elle l'avait quitté.
28. Et quelles sont les raisons pour lesquelles elle avait choisi un tuteur alors que lui était vivant ?
29. Sur ces deux questions durant les 6 années [depuis le début de la procédure vers 1615] elle n'a apporté aucune réponse mais seulement qu'elle voulait le divorce pour obtenir la répartition des biens auprès des juges religieux (*geistlichen Richter*), ce qu'elle a obtenu sans qu'il en fût informé. Ce divorce fut prononcé sans qu'il fût entendu comme cela est d'usage, sans sa réponse par oui ou par non.
30. Les frais de ce procès ont été prélevés sur les biens de Jacob Meyer.

[154] Il n'est pas clair s'il s'agit ici d'une de ses belle-fille ou d'une prostituée.

31. Anna Zweibrücker s'est emparée dans la grange des grains, de 4 foudres de vin [environ 4000 litres], du foin et des fruits comme aussi de 6 pièces de lard appartenant à Jacob Meyer.
32. Anna Zweibrücker ne reconnaîtra jamais que Jacob Meyer ne l'a pas laissée sans moyens de subsistance et conseils, affamée et assoiffée, comme elle l'a indiqué faussement. Elle n'était pourtant qu'à une heure et demie de chez lui [distance entre Zimmerbach et Ribeauvillé ?].
33. Elle a employé la femme de Hans Blöcker alors qu'elle était encore vivante. Celle-ci lui a procuré poules, œufs, beurre, viande et autres nécessités.
34. Lorsque Anna Zweibrücker s'est laissée porter hors de la maison de Jacob Meyer vers celle de sa fille et qu'elle ne voulait plus de la femme de Blöcker, Jacob Meyer a fait chercher de la viande de veau et d'autres nécessités à Munster pour les lui remettre. Comme Anna et sa fille Maria étaient si attachées à leur fils et frère, elles ne les ont pas acceptés.
35. Si Anna était restée dans la maison de Jacob Meyer et ne s'était pas rendue d'elle-même dans la maison de sa fille, là où était son fils, pour y faire couler ensemble 'la cloche de la honte' (*Schandglockh*), elle n'aurait manqué de rien. Pour Jacob Meyer c'était très dur car il ne pouvait prendre une nouvelle domestique à côté de la sienne.
36. Ces actes terribles d'incestes n'ont pas été directement établis et suffisamment démontrés, mais les honorables juristes de la faculté sur la base des informations, des dépositions arrachées par la torture (*Urgicht*) et des conclusions ont prouvé, comme présumé, qu'ils étaient suffisants pour que l'on recherche sérieusement les indices de ce vice.
37. Il a été établi que Claus Klinger, exécuté depuis, a reconnu en dehors et sous la torture avoir eu des rapports incestueux avec sa mère Anna Zweibrücker.
38. Il est inutile assurément de décrire la vie dissolue que cette Anna Zweibrücker a menée, recherchée et choisie en recherchant la séparation et le partage depuis de nombreuses années (car son fils lui avait été préférable à son mari).
39. Pour des questions de droit il est à noter que Anna Zweibrücker n'a été la femme de Jacob Meyer que durant 3 mois et qu'elle est ensuite partie. Il n'est pas tenu de partager avec elle.
40. Comme tout a été tiré en longueur et pour éviter des disputes futures avec mon sujet, je vous ai fait parvenir ce mémoire pour que lui revienne ce qui est dû devant Dieu et par la justice. Afin que de chaque côté on fasse repentance et recherche de paix pour terminer cette affaire selon ces points indicatifs (j'ai aussi confiance que mon sujet Jacob Meyer les partage).

[Truchsess demande en conséquence :]

1. Qu'il soit demandé au prétendu tuteur Jacob Schwartz, médiateur juridique, de dresser fidèlement un état des revenus et dépenses de toutes ces années, à quoi ceux-ci ont servi et de faire un état de ses frais.
2. Que Anna Zweibrücker, à cause du procès à l'officialité à Altkirch, selon le point 20, reverse les 70 livres sur ses biens."

L'officialité d'Altkirch dépendante de l'Evêché de Bâle était habilitée à recevoir les plaintes des personnes qui se trouvaient dans la même situation que Anna Zweibrücker dont la situation était devenue insupportable. Elle s'y était rendue pour la seconde fois le 30 mars 1621[155] :

> "[Dans] la procédure de divorce de la plaignante Anna Zweÿbrücker de Zimmerbach et la réponse de Jacob Meyer du lundi suivant *Reminiscere*, les points suivants ont été abordés :
>
> 1. Il y a déjà passées 4 années [soit en 1617] qu'elle avait déposé plainte au consistoire ecclésiastique d'Altkirch contre son mari pour incompatibilité, mots déplacés et injures et avait alors obtenu qu'à l'avenir elle en soit préservée. Mais depuis cela n'a qu'empiré de sorte qu'il lui est devenu impossible de continuer à vivre avec lui.
> 2. Elle dit qu'elle ne veut plus vivre en ménage avec lui, particulièrement sous [l'autorité] du noble Truchsess de Orschwihr, parce que... [elle évoque là les tourments endurés par sa fille qui ont déjà été relatés]
> 3. [pas de point 3]
> 4. Jacob Meyer a aussi confirmé l'acte d'inceste commis par son fils [son beau-fils], en se fondant sur ses aveux [de Claus] faits à un prêtre en confession, ce qu'il ne dirait à aucun prêtre durant toute l'éternité[156].
> 5. Alors que nous étions en train de cueillir les fruits sur nos terres, Jacob allait et venait avec un pistolet et nous a menacés, elle et ses enfants, et dit qu'il allait nous tuer s'ils ne partaient pas de là.
>
> Il [Jacob] nie ce qui se trouve dans le point 5 de la plaignante et ses enfants. En ce qui concerne le fils incestueux qui n'est plus sous influence, même s'il cultive la religion des Anabaptistes, il est digne de la mort à cause de l'inceste qu'il a commis (*quiti Contenta de Rea et alÿs eius liberis negat, de filis incaestuoso, non inficiatur ille enim Anabatistarum religionem colit, et ob incoestum Commissum morte dignus est*).
>
> Après cet audition transcrite, j'ai voulu remettre cette affaire aux Messieurs du *Decanum* de Colmar, pour recueillir les témoignages des nombreux protagonistes et aussi éviter des coûts importants supplémentaires déjà suffisamment élevés. La commission se réunira peu après Pâques pour évoquer cette cause.
>
> Jacob Meyer est intervenu de nouveau aujourd'hui par l'intermédiaire de son avocat et a souhaité savoir de Anna Zweibrückhen pourquoi elle a choisi un tuteur et pourquoi elle demeure séparée de lui, ce qu'il ne veut accepter. Il s'en remet au magistrat."

Alors que les enquêteurs du consistoire ecclésiastique de Colmar s'apprêtaient à commencer leur travail, Truchsess s'oppose à ce que les frais de la procédure soient prélevés dans la caisse commune du couple[157]. Il soumet à Eberhardt son point de vue sur un possible accord de partage dans le litige qui oppose le couple Jacob Meyer et Anna Zweybrücker[158] :

---

155 AHR, E 2237. Procédure de divorce de Anna Zweÿbrückhen ; copie adressée à Andreas Beckhen sur la plainte déposée à Altkirch

156 Cet un élément nouveau dont on peut raisonnable douter qu'il ait jamais eu lieu.

157 AHR, E 2236. Lettre du 25 mai 1621 de Truchsess adressé à Philippe Erasmus von Venningen, bailli des Ribeaupierre, son cousin. "Après que j'eu appris ces jours-ci par l'avocat à Altkirch de mon sujet Jacob Meyer qu'une réunion du Consistoire ecclésiastique avait décidé d'aller enquêter à Zimmerbach auprès de Jacob Schwartz qui est le tuteur en ce lieu et un parent, et que les frais seront tirés de la caisse commune [du couple Anna/Jacob]. Je m'oppose à cela [puisque cela concerne le tuteur de Anna]."

158 AHR, E 2236. Rapport de Truchsess sans date, estimé de fin avril 1621, à Eberhardt de Ribeaupierre.

"Suite à mon écrit du 25 avril dernier avec la supplique de mon sujet Jacob Meyer à propos duquel vous avez répondu et relatif au divorce prononcé par les juges ecclésiastique [de l'officialité]. La séparation des biens avec la femme est nécessaire conformément au droit, mais elle exclut ceux de la secte anabaptiste, ce dont ledit Meyer accuse sa femme, et ceux accusés d'inceste, dont les indices juridiques sont probants [contre elle]. Jacob Meyer pense que cela peut le rendre confiant pour le partage ou même espérer que le tout soit pour lui. A l'époque je n'avais pas à vous éclairer. Pour bien faire, je vous propose que moi et mon sujet nous participions à une discussion verbale à ce sujet. Je m'implique sérieusement dans cette affaire et j'en fais mienne, car c'est ma volonté de défendre mon sujet dans ses droits… [Suivent des textes de droit en latin] … [le but poursuivi est d'aboutir à l'annulation la décision du consistoire pour vice de forme car Meyer n'avait pas été ni entendu, ni informé de leur décision.]

Il propose que chacun de son côté reprenne possession des biens apportés, et que Anna Zweibrücker lui restitue ce qui provient de lui, même les choses les plus insignifiantes.

Pour que cette séparation annoncée tienne compte des biens des deux enfants décédés [sic ! par l'œuvre des deux compères !] et soient réunis à l'ensemble."

Depuis l'éloignement de Truchsess du village, puisque son bail ne fut pas renouvelé, Eberhardt avait repris la situation en main et contrôlait à nouveau les événements qui s'y passent. Il lui répond sèchement[159] :

"Nous avons reçu votre lettre. Si la procédure de divorce a été validée par le consistoire ecclésiastique, qu'elle l'ait été de manière légitime ou non, la part de l'épouse et celle de son mari a été trouvée juste. Nous ne voyons pas pourquoi nos fonctionnaires devraient tenir compte de votre proposition, même si les accusations d'anabaptisme, comme Meyer le prétend, viennent s'y ajouter. Si tel était cependant le cas, c'est l'autorité qui recevrait ces biens confisqués de [ce qui constitue] sa part et non Meyer. Jacob Schwartz en fera la répartition. Concernant les enfants, cela est également de notre ressort. Le soupçon d'inceste n'est pas non plus une raison valable car il n'a pu être directement prouvé et repose sur la seule déclaration peu crédible de son fils exécuté, pour justifier [ainsi] une procédure complémentaire. Pour les pratiques de la secte anabaptiste, j'en ai fait mon affaire et l'ai [Anna] faite traduire devant le tribunal administratif. En revanche, Meyer s'est déclaré pour la première fois il y a deux ans comme votre sujet alors qu'au même moment il s'était présenté chez notre défunt bailli [Venningen] et a en outre proféré des paroles outrageuses contre notre prévôt Jacob Schwartz ce qui justifie une plainte sévère.[160] "

Pour compléter le tableau de la personnalité de Jacob Meyer, les témoignages ne manquent pas, ainsi celui de Jacob Schwartz en 1621[161] :

---

159 AHR, E 2236. Lettre du 25 avril 1626 de Eberhardt à Truchsess.

160 Durant ces années, Jacob Meyer fut maintes fois inquiété pour différentes raisons : lors de la rupture de son serment de bourgeoisie en allant servir des intérêts opposés aux Ribeaupierre, suite à des altercations avec les notables de Zimmerbach et pour le non respect des décisions judiciaires de son divorce. En réaction à sa conduite, il est évident qu'aucune concession n'allait lui être faite. Au début de décembre 1620, il est mis provisoirement en prison dans le cadre du litige sur les biens Klinger et le versement de la pension alimentaire (AHR, E 2242. Lettre du 25/11/1620 ou 05/12/1620, dans les deux calendriers, de Philippe Erasme von Venningen à la chancellerie de Ribeaupierre) ; Truchsess se chargera de l'en sortir.

161 AHR, E 2242. Témoignage de Jacob Schwartz du 1er avril 1621.

"L'année dernière, il était avec son arme avec d'autres bourgeois pour arrêter un malfaiteur et le juger. Lorsque sa femme est devenue malade, il est parti de chez elle à Orschwihr [un autre fief des Truchsess von Rheinfelden] puis est revenu, plusieurs fois, jusqu'à ce que l'affaire avec son beau-fils l'ait fâché".

En décembre 1622, toujours associé à Truchsess, il met en cause le même Jacob Schwartz, mais aussi Jacob Scherer et Erhard Weinacht pour partialité et peut-être aussi pour dénoncer leurs connivences avec l'anabaptisme, les documents ne le disent pas clairement[162].

"Comme nous avons été impliqués par la conséquente supplique adressée à la Régence par Jacob Meyer et par Truchsess dont il est le sujet, nous ne resterons pas sans réaction comme le suppliant se l'imagine. Comme les rétorsions se dirigent contre nous, nous en avons averti Eberhardt de Ribeaupierre. Du temps où Meyer n'avait pas encore prêté son serment et fait ses devoirs envers les Ribeaupierre, il s'est [pourtant] tourné vers eux pour demander son droit. Il a réclamé un tribunal impartial et un [autre] juré de justice à Zimmerbach. Pour cela il a été convoqué, mais il a refusé cette citation à comparaître. Il est resté effrontément insoumis. Le tribunal impartial a alors déclaré, comme l'indique plus complètement la copie jointe [document manquant], qu'il lui est donné un mois de plus. Après l'écoulement de ce temps, il fut de nouveau convoqué, mais prétextant les troubles bien connus de la guerre, il y a fait obstacle, de sorte que nous n'avons pu l'entendre. Si nous continuons à être cités à la Régence, nous y ferons appel et attendons vos instructions."

Le nouveau bailli à Wihr, Matheus Arnold, entend aller jusqu'au bout de la démarche[163].

"... Comme Jacob Meyer était alors encore sujet des Ribeaupierre de Zimmerbach à ce moment-là, et qu'il s'est égaré, je vous demande, vous les plaignants, de le faire venir par force pour se présenter en personne ou de se faire représenter par un avocat assermenté devant le tribunal de Zimmerbach pour le 13 février suivant de cette année. Votre plainte y sera présentée et sa défense entendue comme il se doit. Qu'il se présente ou pas, justice sera rendue."

Comme on pouvait s'en douter, pour faire bonne mesure, le trio des plaignants s'adjoignit les services de Andreas Beck de Colmar[164]. Il ne restait à Meyer qu'à se rendre à la convocation d'où il ressortit chargé d'une amende de 125 livres.

Dernières tentatives contre Anna Zweibrücker

Le terrible engrenage fut évité de justesse par Anna Zweibrücker. Durant le mois de novembre 1622, alors que son fils venait de décéder en martyr, Jacob Meyer s'en prend maintenant directement à sa femme. Elle le raconte[165] :

---

162 AHR, E 2236. Lettre de la fin 1622 cosignée de Jacob Scherer, Jacob Schwartz bourgeois du côté Ribeaupierre et "Erhardt Wienacht" bourgeois du côté Hattstatt de Zimmerbach à Philippe Erasme von Venningen, bailli à Wihr.

163 AHR, E 2236. Deux exemplaires de cette lettre du 9 janvier 1623 de Matheus Arnold, bailli des Ribeaupierre à Wihr [il a assuré un intérim durant la maladie de Venningen].

164 AHR, E 2236. Lettre de Andreas Beck du 11 janvier 1623 et l'acte de conclusion du 24 janvier 1623. Dans deux autres documents non datés du même dossier, le montant de 125 livres est précisé. Meyer en parle à contre-cœur : "[Concernant] les 125 livres de frais que mes adversaires m'ont infligé,... je m'en acquitterai avec fidélité auprès de votre grâce."

165 AHR, E 2236. Supplique en novembre 1622 de Anna Zweibrücker à Eberhardt de Ribeaupierre, "son seigneur", avec demande d'intercession.

"Comme le gentilhomme a fait exécuter deux de mes enfants, mon mari avec lequel je vis depuis trop longtemps a insinué que ce sera bientôt mon tour (*er wolle meiner auch pald böβ werden*) si je ne le rejoignais pas dans son meilleur et lieu plus calme [probablement à Lengenberg[166]]."

Jusqu'en 1626 elle fut inquiétée par Truchsess qui voulait la mener au bûcher. Il constitue un nouveau dossier, cette fois sur la base des soi-disant aveux arrachés à Claus dont la teneur nous est connue, aveux qu'il n'est pas nécessaire de reprendre ici[167]. Comme si de rien n'était, il fait part au conseiller Saltzmann de "sa lettre d'information"[168] pour décrire "qui est Anna Zweÿbrückher". Il fonde son instruction sur les vieilles "conclusions en pages 12, 13 et 14 du Concile de la faculté de juriste de la haute école de Freiburg" pour ajouter immédiatement après, que :

"Jacob Meyer réclame les biens confisqués de celle qui fut sa femme car pour elle la mort serait une libération et la vie une peine. Pour cette criminelle, alors que le bûcher s'est rapproché d'elle, elle est allée participer pour la première fois depuis 27 ans à la Cène [communion] à Wihr. C'est son avocat Andreas Becken qui l'a convaincue. Elle espère par là échapper au feu."

Nul doute que si Truchsess était parvenu à ses fins avec Anna, il aurait ensuite porté ses efforts sur Maria Klinger et son époux. Ils auraient ainsi été les victimes suivantes sur la liste[169] mais le comte Eberhardt avait mis un terme définitif aux agissements néfastes de Truchsess à Zimmerbach.

Conclusions

Le début du XVII^{ème} siècle fut particulièrement éprouvant pour qui voulait devenir ou était Anabaptiste. Dans le contexte des multiples procès de sorcellerie et de la lutte d'influence inter-religieuse qui se profilait, leur existence n'était certes pas facile. Malgré cela, une petite part de la population bourgeoise avait choisi cette voie, tolérée dans quelques villages et appréciée par la majorité de leurs concitoyens.

Le rôle de la Régence d'Ensisheim aux ordres des Habsbourg a été déterminant. On a peine à croire qu'elle ait été simplement impuissante à contrôler les plus fanatiques défenseurs d'une foi orthodoxe, mais avait plutôt, dans un calcul bien orchestré, cherché à mettre en difficulté les Ribeaupierre sur leurs propres terres.

---

166 Il apparaît dans une mention de 1623 que Jacob Meyer était installé à Lengenberg (AHR, 2 E 204, inventaire des papiers de la famille Truchsess).

167 AHR, E 2242. "Extraits des déclarations de Claus Klinger lors de son procès, positions 7 à 9, pour servir au procès de Anna Zweibrücker".

168 AHR, E 2242. Lettre d'information rédigée à Orschwihr le 13/23 avril 1626 adressée à Jean Jacob Saltzmann, conseiller des Ribeaupierre par Christophe Truchsess de Rheinfelden. Il utilise là encore les témoignages anciens et douteux de "Jacob Meyer, de David l'arquebusier des Ribeaupierre et forestier, de Hanβ Blöckhlen le tailleur et de Margaretha Baür, tous de Zimmerbach [en 1620]."

169 Truchsess avait commencé à préparer le terrain en 1626, utilisant les aveux arrachés sous la torture à Claus Klinger "il [Claus] reconnaît que, enivré, il s'est allongé sur le lit de sa sœur Maria dans la maison de son mari Sontag Düringer. Elle lui a demandé s'il voulait dormir, car son mari ne lui a rien fait depuis 14 jours. Elle lui a demandé si cela était sérieux. Il a acquiescé et ils ont commis l'inceste." (AHR, E 2242. "Extraits des déclarations de Claus Klinger lors de son procès, positions 7 à 9, pour servir au procès de Anna Zweibrücker").

Avec l'arrivée de Hans Christophe Truchsess et de son comparse Jacob Meyer à Zimmerbach, une atmosphère exécrable[170], et le mot n'est pas trop fort, s'était peu à peu installée dans le village et particulièrement au sein de la famille Klinger. Les intérêts de l'un et de l'autre se rejoignaient. Si leurs motivations profondes n'étaient pas tout à fait les mêmes, ils s'accordaient au moins sur un objectif commun, tenter de se rendre maître de la totalité des biens Klinger.

L'histoire de Claus Klinger sort de l'ordinaire à cause de ses multiples rebondissements, de la richesse de la documentation, de la qualité des intervenants et surtout elle nous offre le témoignage unique d'un condamné qui a pu être provisoirement libéré, le temps de témoigner de ses souffrances. Nous regrettons cependant de ne pas disposer de plus d'indications sur le contenu exact de ses convictions et sur le rôle qu'il avait exercé au milieu de son assemblée.

Il n'est pas certain que l'anabaptisme soit la cause unique de son exécution mais il en a été au moins l'élément déclencheur. Nous nous joignons au constat que l'historien Rudolphe Reuss[171] a fait à propos des affaires de sorcellerie : "Nous ne pouvons nous empêcher de croire que sous l'inculpation de sorcellerie se cachait alors celle d'hérésies Protestantes ou Catholiques".

Les martyrs anabaptistes en Alsace et en Allemagne du Sud sont peu mentionnés au panthéon et Klinger en est absent. Les rédacteurs hollandais du martyrologe[172] n'avaient peut-être même jamais eu connaissance de ces événements trop isolés et de plus dissimulés derrière une apparente et banale affaire de mœurs. De surcroît, tout cela arrive juste avant la Guerre de Trente Ans et sera oublié jusqu'au 3ème millénaire.

Selon nos connaissances actuelles, Claus Klinger fut le dernier Anabaptiste exécuté en Alsace, précédent de peu une inconnue à Rheinfelden dans le canton de Bâle[173].

L'accusation d'inceste est le thème récurent utilisé pour amener successivement Sara puis Claus au bûcher dans un acte symbolique de "purification". Truchsess lui-même admettra bien tardivement que c'est probablement Jacob Meyer qui avait commis ces actes terribles, même s'il persiste à dire que "c'est sa femme anabaptiste qui lui avait enseigné cela". Il était toutefois trop tard pour "offrir une seconde tête à Claus" comme l'aurait souhaité le prévôt. Ce sont donc bien des innocents qui son morts dans d'affreuses conditions. Que reste-t-il de toutes les accusations de départ ? Seul l'anabaptisme. Le fin mot de cette pénible histoire, c'est le chancelier des Ribeaupierre qui l'aura en annotant en marge d'un rapport circonstancié à propos de l'affaire Klinger la mention suivante : "Criminel inutile", sous-entendu innocent[174].

Combien de drames de cette sorte se sont-ils déroulés dans nos villages sans avoir laissé aucune trace par le seul fait qu'il s'agissait de personnes moins entourées, Dieu seul le sait.

---

170 La lecture de l'article de Scherlen est édifiante à ce sujet. (Auguste Scherlen, *Comment les habitants de Zimmerbach devinrent sujets de Turckheim, in* Perles d'Alsace, Tome I, Alsatia,1934, p. 454-463)

171 Rudolphe Reuss, *La Sorcellerie en Alsace…*, p. 145.

172 La première édition du martyrologe hollandais : *"Het bloedig Toonel der Doopsgezinde en weereloose Christenen"* parut en 1660. Elle ne comportait alors pas les gravures telles que nous les connaissons, gravures qui ne sont apparues qu'en 1780 avec l'édition de Pirmasens (ML, Bd.III, article *Märtyrerbücher*).

173 En juin/juillet 1626, la Régence d'Ensisheim et l'Evêché de Bâle interviennent durement à Rheinfelden avec l'exécution par le glaive d'une anabaptiste inconnue qui parmi les cinq personnes arrêtées sur une île du Rhin est la seule à ne pas avoir abjuré. En moins d'un mois entre la capture, le jugement et l'exécution de la sentence, la cause était entendue. (Hanspeter Jecker, "Die Täufer auf der Rheininsel Gewerth", *in* Rheinfelder Neujahrsblätter, 1996 ; voir aussi Mennonitische Geschichtsblätter, 1997, p.76-88).

174 AHR, E 2242. Rapport en français des événements du 22 septembre 1618 jusqu'en 1er novembre 1622.

A l'issue de la Guerre de Trente Ans, le passage de la Régence à l'administration française mit un terme aux poursuites des Anabaptistes, du moins sous cette forme bien cruelle.

Rober BAECHER



Gravure de Jean Luyken en page 538 du Märtyrerspiegel der Taufsgesinnten de Thielem van Braght (édition de 1780 imprimée à Pirmasens). Elle illustre la décapitation en 1671 en Bavière de Wolfgang Binder.

ARRESTATION D'ANABAPTISTES A ROUGEMONT EN 1815

,

Par Alain BAYSANG

La défaite de Napoléon 1er à Waterloo le 18 juin 1815 entraîne l'invasion de la France par 310 000 Prussiens, 320 000 Autrichiens, 126 000 Anglo-Hollandais, 256 000 Russes, 60 000 Bavarois, des Badois, des Wurtembergois, des contingents de tous les Etats allemands, des Sardes, des Espagnols, et même des Suisses[1].

Fin juin, les troupes alliées envahissent à nouveau le Haut-Rhin, déjà occupé une première fois en 1813. La convention de paix du 20 novembre 1815 impose le démantèlement des fortifications de Huningue et l'occupation d'une partie de la France pendant une durée maximum de 5 ans. Le Haut-Rhin est alors principalement occupé par des troupes autrichiennes commandées par le baron Frimont[2] qui installe son quartier général à Colmar[3].

Cette occupation, dont la mémoire collective semble n'avoir guère conservé de souvenirs, s'est accompagnée de son lot de réquisitions, de cantonnements de troupes et d'exactions. C'est dans ce contexte tendu que 4 à 7 Anabaptistes de Rougemont sont arrêtés arbitrairement par des Uhlans[4] autrichiens en novembre 1815[5].

Le 5 novembre 1815[6], le sous-préfet de l'arrondissement de Belfort[7] écrit au préfet du Haut-Rhin[8] pour l'informer d'un événement survenu le jour même dans la commune de Rougemont[9], à savoir l'arrestation d'Anabaptistes. « *Des Uhlans autrichiens passant près de la commune de Rougemont où est le temple des Anabaptistes ont couru sur un jeune homme qui menait boire son cheval et lui ont abattu le pouce d'un coup de sabre ce jeune homme étant venu dans le temple jeter l'alarme quatre à cinq Anabaptistes des anciens en sont sortis ont été saisis par les Uhlans garrottés et emmenés à la suite de leurs troupes* »[10].

Les autorités françaises, (sous-préfet, préfet, ministre de la police générale), mettent

1 Bertier de Sauvigny (G. de), *La Restauration*, Flammarion, 1955.

2 Le baron Frimont est le commandant en chef de toutes les troupes autrichiennes en France.

3 A.D.H.R. Répertoire numérique de la série R l'armée de 1800 à 1870, Colmar, 1988.

4 Uhlan. Lancier, dans les anciennes armées allemande, autrichienne, polonaise et russe.

5 A.D.H.R. 8R33 : Correspondance relative aux charges de guerre qui pèsent sur le département et aux relations entre Français et Alliés. 1815-1816.

6 Le 5 novembre 1815, jour de l'arrestation des Anabaptistes, était un dimanche. Il s'agit donc d'une arrestation qui s'est déroulée durant un culte soit à la ferme St Nicolas soit plus probablement au moulin de Rougemont chez le vieux Michel Klopfenstein (1740-1817).

7 René Antoine Woldemar de Brancas, sous-préfet de l'arrondissement de Belfort du 2 septembre 1815 au 6 septembre 1820. O. Kammerer, D. Dreyer, M-J. Waeckerlé-Jordan, Répertoire numérique de la série M administration générale et économie du département de 1800 à 1870, Colmar, 1978.

8 **CASTEJA** André de Biaudos de,

préfet du Haut-Rhin, (C) (* Fresneville, Somme, 1750 † Paris 1828). Fils d'émigré. Auditeur au Conseil d'Etat (1810-1813). Sous-préfet de Boulogne à la fin de l'Empire, il y proclama Louis XVIII (5.4.1814), se rendit à Hartwell (9 avril), reçut, Louis XVIII à Calais (17 avril). Préfet du Pas-de-Calais (30.6.1814), à Gand pendant les Cent Jours. Préfet du Haut-Rhin (14.7.1815), installé le 8 août. Lettré et artiste. « An aristocrate before he was an administrator » (Richardson). Ami paternel de G. Ozaneaux, selon qui « il a concilié tous les partis, a su arrêter tous les excès ». « Bon préfet politique, mais faible administrateur ». Préfet de la Haute-Vienne (19.1.1819), de la Vienne (1823-1828).

G. Ozaneaux, *La vie à Colmar sous la Restauration*, s.l.,1929 ; P. Leuilliot, *L'Alsace au début du XIXe* siècle, 1959-60 ; t. 1, p. 94 *;* N. Richardson, *The French prefectoral corps (1814-1830),* Cambridge, 1966, p. 15 et 18.

Jean-Pierre Kintz (rédacteur en chef) *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne*, t. 2, « Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace », 1990. Notice rédigée par Paul Leuilliot.

9 Aujourd'hui Rougemont-le-Château.

10 8R33. Lettre du sous-préfet de l'arrondissement de Belfort au préfet du Haut-Rhin du 5 novembre 1815 (extrait).

alors tout en œuvre pour obtenir la libération des prisonniers, ce qui ne va pas sans poser des problèmes. En effet il règne une certaine confusion quant au nombre d'Anabaptistes arrêtés[11], aux motifs de leur interpellation, à leur sort. Les autorités françaises multiplient les courriers auprès des forces alliées, notamment le Baron Frimont et le Général Commandant de Lecoq commandant en chef les troupes saxonnes.

Deux points semblent particulièrement obscurs : leur sort et les motifs exacts de leur arrestation. Les premiers renseignements recueillis par le sous-préfet indiquent que les Anabaptistes auraient été transférés à Colmar, ce qui s'avère rapidement faux. Pour autant le flou règne sur leur lieu de détention. Les causes réelles de leur arrestation ne sont guère plus claires. Si dans les faits relatés par le sous-préfet l'arrestation serait due aux secours apportés par les Anabaptistes au jeune homme blessé par les Uhlans, le représentant de l'Etat précise que cette mesure avait pour but d'obtenir des renseignements sur un vol commis sur un soldat autrichien du train. Le 12 novembre le préfet informe le sous-préfet que « *d'après un rapport qui a été fait sur cette affaire au Général de Lecoq, il paraîtrait que l'arrestation dont il s'agit a été provoquée par le mauvais esprit qui doit régner à Rougemont et dans les environs et parce que les sept Anabaptistes avaient des armes cachées chez eux* »[12].

En fait les Anabaptistes ont été libérés le jour même de leur arrestation, non sans avoir subi des mauvais traitements[13], grâce à l'intervention d'un lieutenant saxon qui commandait le détachement du 2ème bataillon d'infanterie légère saxon cantonné à Lachapelle. Ce dernier s'était rendu à Soultzbach-le-Bas auprès de l'officier commandant les Uhlans autrichiens afin d'obtenir l'élargissement des Anabaptistes.

Ce détachement d'Uhlans s'était déjà tristement signalé pour avoir commis le jour même dans la commune de Lachapelle des exactions. Les habitants de cette commune ne durent leur salut qu'à l'intervention du détachement du 2ème bataillon d'infanterie légère saxon, déjà cité plus haut, qui par la force obligea les Uhlans autrichiens à se retirer.

Quant au véritable motif de l'arrestation des Anabaptistes, il est à mettre sur le compte de la découverte d'armes à feu dans la commune de Rougemont. Ces dernières n'appartenaient pas aux Anabaptistes mais avaient été trouvées chez différents braconniers, arrêtés plus tard par les troupes saxonnes et emprisonnés à Belfort.

Les Anabaptistes ont donc été victimes d'une tragique méprise doublée d'un concours de circonstances malheureux.



Waterloo

Alain BAYSANG.

---

11 Le nombre d'Anabaptistes arrêtés varie dans les sources consultées entre 4 et 7. Jamais leur identité n'est précisée. Il s'agit probablement de membres des familles Klopfenstein et Muller.

12 8R33. Lettre du préfet du Haut-Rhin au sous-préfet de l'arrondissement de Belfort du 12 novembre 1815 (extrait).

13 Les documents restent muets sur ces « mauvais traitements ».

LA BIBLE EYMANN RACONTE

Par Neil Ann STUCKEY LEVINE (Traduction : Lydie HEGE)

I[ère] partie Les propriétaires de la Bible avant 1763 puis ses premiers propriétaires anabaptistes connus : Nicholas Eymann (mort avant 1793) et Anna Roth

«Que Dieu accorde au lecteur de cette Bible
un coeur compréhensif et sage
en toutes ses affaires et en tout ce qu'il entreprend.
Et qu'après cette vie passagère,
Dieu veuille aussi nous accorder le ciel. Amen»[1]

La Bible dite la Bible Eymann[2], maintenant conservée à la Société d'Histoire Mennonite d'Iowa à Kalona, a été publiée à Zurich en Suisse, très certainement en 1554, comme le démontrera l'argumentation qui suit. Cela prouve déjà qu'il s'agit d'un document historique important. De plus, éparpillés sur certaines pages imprimées et sur certaines feuilles manuscrites qui y ont été intercalées, se trouvent des indices qui constituent finalement une chronique remarquable des différents propriétaires – les premiers n'étaient pas de foi anabaptiste – depuis 1610 en France jusque dans les années 1980 dans l'Etat d'Iowa aux Etats-Unis.

Maintenant, après tout ce temps, la Bible Eymann livre ces récits rassemblés au fil des ans : en deux parties dans *SA/MG* (en traduction française) et en trois parties dans *Mennonite Family History* en 2005 et 2006.

Cette première étude de la série présente la Bible et ses quatre premiers propriétaires : tout d'abord «Pier Pihang» de Bischwihr (Haut-Rhin) en 1610 ; ensuite, Judith Bergmann Leonhardt (1667–1749), native de Sainte-Marie-aux-Mines puis résidente de Hunawihr après son mariage en 1697, elle en avait hérité de par la ligne maternelle de ses ancêtres ; le troisième, Johannes Bientz, a dû l'acheter ou la recevoir en troc en 1745 et l'a fait réparer ; et enfin les quatrièmes mais premiers propriétaires anabaptistes, Nicholas Eymann (mort avant 1793) et Anna Roth. Ils ont habité un certain temps la principauté de Salm, une entité indépendante de la monarchie française située à la frontière entre les provinces d'Alsace et de Lorraine dont le territoire a été réparti entre les départements du Bas-Rhin et des Vosges. Les registres des archives civiles du Salm contemporain – qui se restreint en fait aux ruines d'un château perdu dans des champs que jadis les Anabaptistes ont cultivés et entretenus – se trouvent à Schirmeck-Labroque (Bas-Rhin). Nicholas Eymann et

---

1 *Gott gebe dem Leser dieser / Biebel ein Verständig und weises Herz ; in allen seinen / Geschäft=und=unternehmungen / und nach diesen zergänglichen / Leben ; wollte uns Gott auch dem / Himmel geben. Amen.* Cette supplication offerte par quelqu'un qui de toute certitude ne saurait être identifié avec l'un des propriétaires de la Bible qui y ont inscrit leurs propres dates ou noms, est calligraphiée en toute beauté sur l'une des dix-neuf pages manuscrites insérées entre les pages imprimées 222-28 à la place des pages perdues du livre d'Ezra. On ne saura jamais si ces pages supplémentaires ont été rajoutées en 1745 quand la reliure a été refaite.

2 Pour cette étude, je suis largement redevable à plusieurs personnes : à ma collègue de recherche, Lorraine Roth de Waterloo (Ontario, Canada) qui en premier a attiré mon attention sur la Bible Eymann ; à Lois Gugel de la Société d'Histoire Mennonite d'Iowa qui a photographié la Bible et toujours à nouveau photocopié les pages citées dans ce travail ; à Joe Springer, curateur de la Mennonite Historical Library (bibliothèque mennonite historique) qui m'a procuré de précieuses informations sur le texte et la date de publication de la Bible ainsi que de sages conseils sur l'histoire de sa transmission ; à Robert Baecher et Thierry Hückel qui m'ont encouragée à publier cette recherche dans *SA/MG* ce qui ne serait pas possible sans la traduction méticuleuse de Lydie Hege.

Anna Roth se sont mariés en 1763, comme le documente la Bible qui indique aussi la date de naissance de cinq enfants.

La deuxième partie de l'étude comporte une généalogie des familles Eymann qui inclut Peter Eymann (1798–1858), natif de Sainte-Marie-aux-Mines, marié à Magdalena Frutiger (née le 4 *Pluviôse* XII ou 25 janvier 1804), native de Pfastatt (Haut-Rhin). Peter Eymann et plusieurs de ses enfants émigrèrent d'Alsace vers le Canada après janvier 1855. Sa petite-fille américaine, Fannie Eymann (1886–1982), est devenue la gardienne de la Bible par défaut puisqu'elle a survécu aux deux sœurs Roth avec lesquelles elle vivait. Ces deux sœurs étaient les petites-filles de Hans Roth (1772–1826), le dernier propriétaire de la Bible ayant vécu en France. Fanny Eymann en fut l'avant-dernière propriétaire et son neveu, à qui elle avait légué le vénérable ouvrage le confia finalement à la Société d'Histoire Mennonite de Kalona.

D'où la désignation de Bible «Eymann» bien que la recherche à ce sujet montre que l'appellation «Bible Roth» serait probablement plus juste pour désigner la continuité de lignée des propriétaires anabaptistes en France. A la fin de la deuxième partie on trouve la généalogie de la lignée des Roth comprenant Hans Roth (1772–1826) et sa femme, Veronica «Freni» Mosimann (1771/72–1839), résidante à Landser (Haut-Rhin) à la fin de sa vie. Ils furent les derniers gardiens de la Bible nés et morts en France. Il semblerait logique de supposer que les Roth l'acquirent alors qu'ils habitaient la principauté de Salm ou dans les proches environs comme Nicholas Eymann et Anna Roth. Par ailleurs, la famille de naissance de Hans Roth y est documentée, du moins dans les décades 1770 et 1780. Qu'il y ait eu un lien de parenté entre Hans Roth et la propriétaire précédente de la Bible, Anna Roth, épouse de Nicholas Eymann, reste matière à spéculation et pourrait bien se révéler ne pas être à propos. Après tout, déjà précédemment, la Bible avait changé de propriétaire en dehors des lignes familiales, du moins une voire deux fois. Il semble sûr que ce sont les enfants de Hans Roth et Veronica Mosimann qui l'ont emportée en Amérique du Nord.

La Bible Eymann–Publiée à Zurich en 1554

Les textes de la Bible Eymann de 1554 sont très proches de ceux de la Bible du célèbre imprimeur zurichois Christoffel Froschauer († 1564) ; une Bible que les Anabaptistes aimaient beaucoup. Cependant, elle n'a pas été imprimée par Christoffel Froschauer mais par deux de ses concurrents, qui en 1553 étaient encore plutôt nouveaux arrivants dans le monde de l'imprimerie zurichoise. En principe, le même texte a été publié en 1553 et réédité en 1554, c'était l'une des premières œuvres des deux imprimeurs Andreas Gessner Jr. (1513–1559) et de Rudolf Wyssenbach (*fl.* 1548/1553)[3]. On ne sait pas grand chose sur ces deux hommes si ce n'est qu'ils étaient des contemporains et probablement à un degré moindre, des concurrents de Christoffel Froschauer. Quoiqu'il en fût, la Bible publiée par Andreas Gessner Jr. et Rudolf Wyssenbach en 1553 et réimprimée en 1554 reprend le texte de la Bible de Christoffel Froschauer parue en 1545 mais sans les gravures sur bois qui y étaient insérées.

En fait, Rudolf Wyssenbach, dessinateur et graveur sur bois, avait été apprenti chez Christoffel Froschauer. Quitter [son patron] et suivre sa propre voie n'est que franc-jeu. Quand Christoffel Froschauer est venu de la Bavière à Zurich, il avait déjà le savoir-faire nécessaire dans

3 Une bibliographie sommaire sur Andreas Gessner Jr. et Rudolf Wyssenbach se trouve dans l'ouvrage de Joseph Benzing, *Die Buchdrucker des 16. und 17. Jahrhundert im deutschen Sprachgebiet*, 2e édition revue et corrigée (Wiesbaden, 1982), pp. 524-25. *Fl.*, du latin *floruit*, il ou elle a fleuri, c.à.d. dans ce cas, Rudolf Wyssembach a été surtout productif dans les années 1548/1553.

le domaine de l'imprimerie naissante. Il a été engagé par Hans Rüegger († 1517), ancien maître plâtrier qui s'était tourné vers l'imprimerie. Cinq ans après la mort de son patron, Christoffel Froschauer a épousé sa veuve, Elsa Zimmermann († 1550) et repris l'imprimerie qui connaissait alors ses premiers essors.

En 1553 et 1554, Andreas Gessner Jr. et Rudolf Wyssenbach ont imprimé ensemble exactement la même Bible à deux reprises. Par après, chacun a poursuivi sa propre voie[4]. Soixante-et-onze Bibles en langue allemande ou partiellement en langue allemande sont parues à Zurich durant la longue carrière réussie de Christoffel Froschauer qui entre 1534 et 1566 a publié des Bibles et divers autres ouvrages sous son propre nom, un dernier parut après qu'il mourût de la peste. Seules huit des soixante-et-onze Bibles – à peine 11 % – portent la signature d'autres imprimeurs, dont la Bible Eymann. Celle-ci cependant est traduite dans la traduction dite de Zurich que l'on associe généralement à Christoffel Froschauer.

La Bible mesure 20,5 cm sur 31 cm – un peu moins qu'un folio – et 10,5 cm d'épaisseur. Les deux plats du volume, en cuir cerclé avec des protections métalliques aux coins, sont intacts, mais le cuir qui jadis cachait le dos manque presqu'entièrement. L'un des deux fermoirs métalliques, destinés à maintenir le livre bien fermé quand il n'était pas utilisé, ce pour limiter le gondolement des pages, est resté en place et fonctionne encore. On ne peut savoir si les fermoirs ont été rajoutés en 1745 quand la Bible a été reliée de neuf – un fait sur lequel je reviendrai encore.

La page de titre de la Bible Eymann a disparu depuis longtemps. Ce qui complique son identification et sa datation. Mais une deuxième page de titre est pour ainsi dire enfouie dans l'ouvrage même. Elle comporte une très belle gravure sur bois. On y voit deux chapiteaux corinthiens, un paysage de ce que devait être alors Zurich, le lieu de publication. Deux hommes casqués habillés d'époque (XVI^{ème} siècle) escaladent les chapiteaux, et deux femmes nues, une corne d'abondance à la main, sont étendues paresseusement contre les deux éléments de corniche du fronton sur une épaisse guirlande de fruits et de vigne qui rappelle les créations du XV^{ème} siècle de la famille Della Robia à Florence en Italie. Accroché à l'entablement se trouve un rectangle joliment encadré dans lequel on lit clairement en chiffres arabes la date de 1553.

La Bible Eymann en l'état actuel comprend un résumé de la table des matières (*Kurtze anzeigung*...) qui se trouvait après la page de titre dans l'édition intacte de la Bible. L'ouvrage a dû être imprimé en 1554, cependant, car la table des matières est précédée d'un *Zeiger* de 26 pages soit un index ou guide de tous les livres de la Bible compris dans les deux fascicules. Ces pages ne sont pas numérotées de manière classique avec des chiffres mais avec une combinaison de lettres commençant par aa sur la première page. La première Bible publiée par Gessner et Wyssenbach en 1553 ne comprenait pas ce *Zeiger*. Mais ils ont gardé la même première page de titre interne dans les éditions suivantes de 1553 et 1554, de même que la date de publication, 1553, comme c'est le cas pour la Bible Eymann, et qui se retrouve aussi tout à la fin de l'ouvrage.

---

4 Le catalogue le plus précis des Bibles imprimées par Andreas Gessner Jr. et Rudolf Wyssenbach a été établi par Stefan Droh, et al., *Deutsche Bibeldrucke 1566-1600*, (Stuttgart - Bad Cannstatt, 1987), pp. 225-26 ; E388. Voir aussi Traudel Himmighöffer, *Die Zürcher Bibel bis zum Tode Zwinglis (1531) : Darstellung und Bibliographie* (Mainz, 1995), pp. 455-56 ; ZH 55 (éd. de 1553) et ZH 56 (éd. de 1554). Ces deux auteurs mentionnent au passage encore une troisième édition de la Bible en 1555, ayant moins de pages non numérotées au début que ne comporte le *Zeiger* de l'édition de 1554, (le *Zeiger* est une sorte d'index ou de guide des livres de la Bible), respectivement p. 226 et p. 456, YH 58.

En plus de sa valeur évidente de livre ancien et rare, la Bible Eymann est également précieuse pour ses annotations (notes manuscrites autobiographiques ajoutées sur certaines pages qui sont parfois dûment datées). A partir de ces notes, il est possible de déduire qui en furent les propriétaires et de préciser certains lieux et endroits dans lesquels elle a été conservée pour des temps plus ou moins longs – depuis 1610 à Bischwihr (Haut-Rhin) jusqu'à son dépôt dans les archives de la Société d'Histoire Mennonite d'Iowa à Kalona au début des années 1980.

«Pier Pihang» de Bischwihr (Haut-Rhin) annote la Bible en 1610

La première personne qui défigura une première page de la Bible Eymann fut «Pier Pihang» de «Bischwiler» c'est-à-dire de Bischwihr (Haut-Rhin). Dans une courte phrase, presque correcte, écrite dans un français qui défie le traducteur[5], cet homme a noté la date de 1610 sur la page deux du second fascicule inséré dans la Bible juste avant le livre de Job. Ce que j'ai d'abord pris pour *1670* ne peut être en fait que 1610. Je suis parvenue à cette conclusion suite aux recherches minutieuses dans les archives ecclésiales de Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), portant sur la famille qui en devint propriétaire par après. La ligne des Pappelier peut être retracée à Sainte-Marie-aux-Mines à partir de 1634. Par ailleurs, 1610 a été la lecture immédiate faite par Robert Baecher quand j'ai abordé cette question avec lui.

C'est ainsi que, plus d'un demi-siècle après sa parution, la Bible avait voyagé du nord de la Suisse vers le nord-est de la France. On peut objecter que «Pier Pihang» n'affirme pas clairement qu'il en est le propriétaire. Mais quoi d'autre son inscription apparemment idiote pourrait-elle signifier ?

Le fait que cet homme ait écrit en Français – comme ne le fit nul autre qui porta des informations sur les pages de la Bible – peut être considéré, à mon avis, comme corroboration du fait qu'il n'était pas anabaptiste.

L'usage du français permet d'identifier «Bischwiler» comme Bischwihr, une ville située dans la plaine rhénane d'Alsace au nord de Colmar. Bischwihr, Andolsheim (Haut-Rhin) se disaient «Bischoveswilre» au XII^{ème} siècle ou «Bischofswilr» en 1344, ou «Bischoffwilre» en 1433, et «Bischwilr» en 1475. Plus tard Bischwihr a été rattaché au baillage de Horbourg.[6]

«Pier Pihang» avait de vagues connaissances de latin et de français. Son bref témoignage écrit s'ouvre sur la charmante expression rimant en «o» *ANNO Domino*, qu'on corrigera immédiatement et sans faire erreur en *anno Domini*, «en l'an de notre Seigneur». Les N en lettres majuscules sont écrits à l'envers, mais qu'importe. Bien que le sens d'écriture de la lettre N, telle que nous la connaissons ait été fixé par les Romains au I^{er} siècle avant Jésus-Christ – tout texte se lit de gauche à droite – il est tout à fait excusable, autrefois comme aujourd'hui, que les personnes pourvues de maigres connaissances de lecture et d'écriture comme «Pier Pihang» ou Caroline, ma chère petite-fille de quatre ans, écrivent la lettre N à l'envers.

Qui était «Pier Pihang» ? Nous ne le saurons probablement jamais. «Pier» semblerait être l'équivalent de «Pierre» en français ou de Peter en allemand et en anglais. Mais vu le niveau

---

5 *ANNO Domino 1610 aÿ [ai] je moÿ pier pihang - De bischwiler / escrit [écrit] apers [après] souper*. Que n'aimerions savoir autre chose que le fait qu'en 1610, un certain mois, un certain soir et assez tard, cet homme a décidé d'annoter une première page de la Bible Eymann.

6 Georges Stoffel, *Dictionnaire topographique du département du Haut-Rhin comprenant les noms de lieux anciens et modernes* (Paris, 1868), p. 17, *s.v.*

d'éducation franchement pauvre du personnage, «Pihang» pourrait signifier vraiment n'importe quel autre nom. Cependant, le nom commençait certainement par la lettre P. A la suggestion de Joe Springer, j'ai feuilleté les archives de l'Eglise catholique romaine de Fortschwihr (Haut-Rhin), juste au sud-est de Bischwihr, où sont conservés les documents concernant cette dernière ville. Cependant, les archives n'existant qu'à partir de 1669, elles n'apportent pas directement d'éclaircissement à ce propos. A Fortschwihr, je n'ai vu aucun nom qui ressemblât, ne serait-ce que de loin, à «Pier Pihang» alors que la documentation écrite en allemand est pourtant étonnamment bien fournie sur «Bischweÿr» ou «Bischwiller» au début des années 1670.

Les Pappelier à Sainte-Marie-aux-Mines, ancêtres maternels de Judith Bergmann (1667–1749), propriétaire de la Bible

Faisons nos adieux à «Pier Pihang» de Bischwihr et voyageons en imagination avec la Bible Eymann jusqu'au pied des Vosges, à Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin), ville minière fameuse qui est aussi la légendaire Markirch de l'histoire anabaptiste.

En juin 1634, en l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines, un culottier ou faiseur de bas, Peter Pappelier de nom, a épousé une veuve du nom de Judith Sonntag Salm. Cela sera détaillé dans la généalogie qui suit.

Le véritable nom de «Pier Pihang» pourrait-il être Peter Pappelier ? Tant de P... Un tel saut de foi – et c'est tout ce que cela saurait être – permettrait de tracer une continuité familiale entre les différents propriétaires de la Bible, passant de Bischwihr à Sainte-Marie-aux-Mines. Mais d'autres moyens de transmission sont certainement possibles et doivent être pris en compte.

Comme cela est détaillé dans la généalogie des Pappelier, l'aînée de Peter Pappelier (mort avant 1667) et Judith Sonntag Salm était une fille du même prénom, Judith Pappelier (baptisée en 1635). En 1658, en l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines, Judith Pappelier a épousé Johannes Bergmann, dont le père était venu de Hambourg (Allemagne). On leur connaît deux enfants. C'est avec leur aînée, Judith Bergmann (1667–1749), du même prénom que sa mère, que nous poursuivons – pour un temps – la trace extrêmement bien documentée de la Bible Eymann.

La généalogie des Pappelier

P Valentin «Vladi»[7] Pappelier. Culottier (*Hosenstrickher*) à Fertrupt ou Fortelbach, Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin). Le nom de sa femme n'est pas connu. On lui connaît un fils.

P1 Peter Pappelier (mort avant 1667). Culottier. En 1634, il vivait à Sainte-Blaise, Sainte-Marie-aux-Mines. Le 18 juin 1634, en l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines, il a épousé **Judith Sonntag**[8] **Salm**, la veuve de Christopf [*sic*] Salm, charretier (*Fuhrmann*) à

---

7 «Vladi» tout comme Veltin, est probablement un diminutif du prénom Valentin, *cf. Schweizerisches Idiotikon*, vol. 1, p. 1171, *s. v.* Flädi, Taufname, Valentin ? - une référence très pertinente que je dois à Joe Springer.

8 Dans les registres de l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines, les femmes perdent leur identité de naissance au moment du mariage, elles ne sont plus mentionnées dans les entrées signalant la naissance de leurs enfants. C'est ainsi que Judith Salm qui a épousé Peter Pappelier le 18 juin 1634, est simplement dite être la veuve de Christof Salm. Son nom de naissance n'est plus mentionné, on le trouve dans l'inscription relative à son premier mariage, le 10 août 1631, où on l'identifie comme la fille de Veltin Sonntag, mineur (*Bergknapp*) à la Petite Lièpvre ou Klein Lebereau, Sainte-Marie-aux-Mines. Bien que l'on puisse lire de façons différentes l'inscription du registre de mariage de 1631, c'est là qu'on trouve l'inscription correcte de la naissance de leur fille et enfant unique, Anna Salm, en date du 25 juillet 1631, la formulation signale on ne saurait mieux la perte d'identité de la femme mariée mentionnée par son seul prénom : «Anna, fille légitime de Christof Salm et Judith, son épouse légitime.» Il est intéressant de noter que l'entrée du baptême a été inscrite par erreur dans la partie du registre ecclésial consacré aux mariages et après la

Sainte-Blaise. Quatre enfants (soit cinq pour elle), tous baptisés en l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines.

P11 Judith Pappelier Bergmann (baptisée le 8 avril 1635). Le 23 septembre 1658, en l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines, elle a épousé Johann Bergmann, fils de Johann Bergmann, natif de Hambourg (Allemagne), lui-même menuisier (*Schreiner*) à Sainte-Marie-aux-Mines. Deux enfants, tous deux baptisés en l'église luthérienne de Sainte-Marie-auxMines.

P 111 Johann Bergmann (baptisé en 1660)

P 112 Judith Bergmann Leohnardt (1667–1749). Baptisée le 20 février 1667. Déjà signalée comme propriétaire de la Bible Eymann, le 5 février 1697, en l'église protestante de Hunawihr (Haut-Rhin), quand elle a épousé **Anthony Leonhardt** (1670–1704), natif de Hunawihr, fils de Jacob Leonhardt, charpentier (*Zimmermann*) à Hunawihr, et de Barbara Kempf, fille d'Anthony Kempf, habitant d'Hunawihr et ouvrier vigneron (*Rebman*) à Hunawihr, et petite-fille de Margaret Huder, comme l'a écrit Anthony Leonhardt dans la Bible Eymann. Il était quant à lui, culottier à Hunawihr–pratiquant le même métier que les ancêtres de la mère de sa femme à Sainte-Marie-aux-Mines. Judith Bergmann et Anthony Leonhardt, baptisé le 31 août 1670 à Hunawihr, ont vécu tout le reste de leur vie de mariés – des vies de longueurs franchement inégales – à Hunawihr et y sont morts. Anthony Leonhardt a été enterré le 2 septembre 1704, juste quelques jours avant la naissance de son deuxième enfant. Il est mort de la peste (*an der hotzig Kranckheit*[9]). Judith Bergmann a été enterrée, après plus de quarante ans de veuvage, le 11 juillet 1749, à Hunawihr. Seulement deux enfants, tous deux nés à Hunawihr.

P1121 Anna Barbara Leonhardt Eckert (1697–1761). Née et baptisée le 26 décembre 1697. Elle était la seule héritière logique de la Bible Eymann mais celle-ci est allée au prochain propriétaire encore du vivant de sa mère, d'après les documents, presque certainement par acte de vente ou d'échange – et apparemment il n'y avait pas de lien de parenté. Judith Bergmann veuve si lontemps, a-t-elle été forcée de se défaire de la Bible ? Le 14 février 1730 à Hunawihr, Anna Barbara Leonhardt a épousé **Johann Michael Eckert** (mort avant 1759), fils de Johann Michael Eckert (enterré le 6 avril 1716), «un citoyen/habitant pauvre mais pieux, tailleur ici-même, [à Hunawihr]» (*ein armer aber frommer burger und Schneider alhier*), selon le registre des décès de l'église protestante de Hunawihr**.** L'enterrement a eu lieu à Pâques. Et, d'après une autre inscription similaire, du 30 août 1695, Johann Michael Eckert, veuf, a épousé Anna Katharina Engl/Engler, fille de Hans Engl/Engler, tailleur. La mariée entrait dans cet état pour la première fois. Elle ou la première femme de Johann Michael Eckert senior aurait pu être la

naissance de l'enfant. Cette entrée baptismale mal placée - qu'on trouve ailleurs à la place appropriée - est du reste barrée dans la partie du livre des registres de l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines, consacrée aux mariages.

9 *Hitzige Krankheit* cela pourrait être 1) une pneumonie (*Lungenentzündung*), longtemps dite l'amie du vieillard parce qu'on la donnait souvent comme cause officielle de la mort des vieilles personnes ; ou 2) une diphtérie (*Bräune*) ; ou 3) la peste (*pestis*). Max Höfler, *Deutsches Krankheitsnamen-Buch* (Munich, 1899 ; réimp. Hildesheim, 1970), p. 316. *s. v.* Dans le cas d'Anthony Leonhardt (1670-1704), mort à un âge plutôt jeune et à une époque où les connaissances médicales étaient en général fort primitives, je pencherais pour une mort due à la peste.

mère de Johann Michael Eckert junior, le mari d'Anna Barbara Leonhardt. Mais les coordonnées sur la vie de cet homme marié à Anna Barbara Leonhardt sont curieusement absentes des registres ecclésiastiques de Hunawihr. Par ailleurs, ces registres renferment une information abondante sur la famille Leonhardt. L'inscription de la naissance d'un fils né à Anna Barbara Leonhardt et Johann Michael Eckert nous apprend que le père était tailleur, comme l'avait été son père. Le fait que ce couple n'ait eu qu'un enfant, né l'année suivant leur mariage peut ou non laisser supposer que le père est mort peu après. Mais aucune écriture ne documente sa mort ou son enterrement dans les registres de l'église protestante de Hunawihr. Cependant, en 1759 quand ce fils meurt, le père est signalé comme décédé. Sa femme ou veuve et son fils ont vécu toute leur vie à Hunawihr, leur village natal. Le mari était-il aussi de Hunawihr ? Anna Barbara Leonhardt, veuve, est morte le 27 décembre 1761, un jour après son 64e anniversaire. Elle a été enterrée le 28 décembre 1761 à Hunawihr. Cependant, elle n'a pas quitté ce monde en ayant été propriétaire de la Bible Eymann car dès 1745, du vivant de sa propre mère, cette Bible est passée aux mains de Johannes Bientz. Anna Barbara Leonhardt et Johann Michael Eckert n'avaient qu'un enfant né à Hunawihr.

P11211 Johann Michael Eckert (1731–1759). Né (*natus*) le 1er août 1731 et né de nouveau (*renatus*) par le baptême le 2 août 1731. Le pasteur a annoté dans le registre de baptême en latin que «son propre fils, pasteur dans le village voisin de Muntzenheim, avait administré le baptême (*baptismum administravit filius meus, pastor Muntzenheimen*). Célibataire. Mort le 12 février 1759 à Hunawihr et enterré le jour suivant.

P1122 Jacob Leonhardt (1704–1705). Baptisé le 14 septembre 1704, moins de deux semaines après la mort de son père. Enterré à Hunawihr le 3 juillet 1705.

P12 Peter Pappelier (baptisé le 29 juillet 1640).

P13 Marie Pappelier (baptisée en 1643). Le 20 février 1667, en l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines, elle a été présente au baptême de sa nièce, future propriétaire de la Bible, Judith Bergmann. Le père de l'enfant, Peter Pappelier, était mort avant ce baptême.

P14 Hans Jacob Pappelier (baptisé le 7 octobre 1646).

Les registres de l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines contiennent un strict minimum d'informations et ne donnent aucune indication quant au lieu de naissance de Peter Pappelier ou de son père. Les mines autour de Sainte-Marie-aux-Mines avaient attiré des ouvriers de près et de loin comme Johann Bergmann qui était venu de Hambourg (Allemagne). Mais la Bible Eymann n'est certainement pas arrivée d'Allemagne à Sainte-Marie-aux-Mines avec les ancêtres de Johann Bergmann, mineurs potentiels. Par contraste, père et fils, les deux Valentin «Vladi» Pappelier et Peter Pappelier, étaient culottiers et travaillaient tous deux dans l'industrie naissante du textile et de la teinturerie qui florissaient déjà à Sainte-Marie-aux-Mines. Et Anthony Leonhardt (1670–1704), futur mari de la petite-fille de Peter Pappelier, Judith Bergmann (1667–1749), a embrassé exactement ce même métier et commerce de culottier dans son village natal de Hunawihr.

La Bible Eymann était en la possession de la famille Pappelier et est allée à Hunawihr en 1697 avec Judith Bergmann quand elle s'y est mariée et installée. Dès lors, l'annoteur de la Bible le plus loquace en données informatives est indubitablement Anthony Leonhardt, le mari de Judith Bergmann, si l'on mesure la production en fonction du nombre de mots – son écriture est petite – et non en fonction de l'espace qu'occupent les mots écrits.

A partir des inscriptions dans les registres de l'église protestante de Hunawihr, il est possible de tempérer la forfanterie surprenante de l'amoureux qu'était Anthony Leonhardt. Il a clairement écrit qu'il avait acquis la Bible de Judith Bergmann – avant qu'ils ne deviennent légalement mari et femme ! Après tout, il s'agissait de la Bible familiale du côté maternel de sa promise. Il est possible que la Bible ait été comprise dans la dote de Judith Bergmann. Cependant, j'ai adouci la mesure de censure que j'avais prise à l'égard d'Anthony Leonhardt après avoir appris combien rares furent les jours dont il put jouir avec Judith Bergmann après son mariage. Mais n'anticipons pas cette histoire remarquable.

Judith Bergmann (1667–1749) et Anthony Leonhardt (1670–1704), propriétaires de la Bible à partir de 1697

Judith Bergmann (1667–1749) et Anthony Leonhardt (1670–1704) ont été mariés le 5 février 1697 en l'église protestante de Hunawihr (Haut-Rhin), village natif d'Anthony Leonhardt.

Mais dans une inscription qui prend presque une page tout au début de la Bible Eymann et visiblement en date du 27 janvier 1697 – donc plus d'une semaine entière avant son mariage avec Judith Bergmann–Anthony Leonhardt a écrit : «Ce livre, la sainte Bible, je l'ai acquise, moi Anthony Leonhardt de la vierge [*jungfrau*] Judith Bergmann. Son père [n'est pas nommé] était charpentier et habitait Sainte-Marie-aux-Mines. Sa chère épouse était Judith (*chudtig*) «Babeleire» [Pappelier]. Son père [sans nom] était culottier à Saint-Blaise (à Sainte-Marie-aux-Mines). Le père d'Anthony Leonhardt [sans nom] était charpentier et habitait Hunawihr. Sa mère était Barbara Kempf. Son père était un habitant d'Hunawihr et vigneron du nom d'Anthony Kempf. La grand-mère s'appelait Margaret Huder. En date du 27 janver 1697.[10]» De plus, on peut admettre avec certitude que nul autre qu'Anthony Leonhardt ait décoré une feuille libre qui se trouve maintenant devant le livre de Job avec un maladroit cartouche rectangulaire comprenant les lettres A L/ I B M I N. Elles se trouvent encerclées dans huit ovales dessinés en pointillés qui ressemblent – veuillez m'en excuser – à des feuilles de cactus. Joe Springer a eu la brillante idée qui se révèla juste : ces lettres sont les initiales d'A(nthony) L(eonhardt) et de (I(udith) B(erg) M(ann)IN. Pour cette dernière, ont été prises les lettres : initiale, médiane et les deux finales en IN qui forment le féminin singulier du nom de Bergmann. A nouveau, la lettre N est écrite à l'envers.

---

10 *Dießes büch die heilige bibel hab ich / Andthoni Leinhart Erwibt* [erwirbt] *Nemmlich von / der Jungfrauw Chudtig* [Judith*] bergamnin ihr vatter / ist geweßen burger und schreineres zu / Maria kirch* [Sainte-Marie-aux-Mines*] wonhafft geweßen, seine leibehauß/frauw hat geheißen chudtig* [Judith*] babeleire* [Pappelier*] ist ge/weßen ihr vatter burger und hoßenschrickers / zu s. bleß Andthonnius Leinhard sein vatter / ist geweßen burger und Zimerman auch heir / zu hunaweÿr seine Mudter ist geweßen / die barbera Kampffin ir vatder ist / gewesen burger und rebman alheir zu / hunaweÿr er hat geheißen Anthoni Kempfft / die großmüdter hatt geheißen Margreta huderin / Dadumb* [Datum] *den 27 Jener Anno 1697*. Cette inscription de quinze lignes prend les deux tiers inférieurs d'une des premières pages du livre. Le scribe a d'abord écrit tout en haut de la page puis a recommencé un peu plus bas, peut-être parce qu'il s'était rendu compte qu'il avait oublié de qualifier la Bible de «sainte» et qu'il avait écrit *bibl* et non *Bibel*. (Je doute, pour ma part, qu'il ait voulu écrire le nom latin *biblia*). N.B. : le nom Anthony Leonhardt est aussi écrit une fois voire deux mais sans texte sur la page en face de la troisième de couverture de la Bible Eymann.

Un peu plus bas sur la même page et donc très probablement ajouté plus tard, on trouve une note anonyme écrite de la main d'Anthony Leonhardt, le 2 mai 1698 – l'ancien jour de mai – qui signale qu'à l'heure de midi, il y avait tant de neige et de grésil que «nous» pouvions faire des boules de neige. Aucune indication de lieu pour cet événement hors de saison. Mais la neige et le grésil ont effectivement dû tomber en mai 1698 à Hunawihr puisque l'écriture est indubitablement celle d'Anthony Leonhardt.

Quelle audace il avait cet homme ! Une semaine avant son mariage avec Judith Bergmann dont les ancêtres maternels à Sainte-Marie-aux-Mines avaient hérité de la Bible, Anthony Leonhardt, impatient d'en être le propriétaire, affirme fièrement qu'elle est la sienne. «L'orgueil précède le désastre, et un esprit arrogant précède la chute,» Proverbes 16, 18. Anthony Leonhardt est mort subitement, apparemment de la peste, en plein été 1704 et a été enterré le 2 septembre 1704 à Hunawihr. Dans l'année qui suivit son union avec Judith Bergmann, ils ont accueilli leur fille, Anna Barbara Leonhardt Eckert (1797–1761). Mais il est mort avant la naissance de son fils Jacob Leonhardt (1704–1705) qui n'a vécu que fort peu de temps.

Veuve à une trentaine d'années, Judith Bermann ne s'est jamais remariée. Elle est restée à Hunawihr jusqu'à sa mort en juillet 1749. Mais avant le 26 juillet (*Heÿmonath*) 1745, c'est-à-dire encore de son vivant, Johannes Bientz était devenu le nouveau propriétaire de la Bible de famille Eymann. L'avait-elle vendue ou échangée contre de l'argent ou d'autres biens ? Et ne l'avait-elle fait qu'après avoir réalisé que sa fille Anna Barbara Leonhardt (1697–1761) parvenue à l'âge adulte, mariée à Johann Michael Eckert le 14 février 1730 à Hunawihr, n'aurait pas d'autres enfants que le fils unique né l'année qui a suivi leur mariage ? L'évolution même de la famille de Judith Bergmann rendait invraisemblable qu'on conserve la Bible Eymann, ce précieux bijou de famille au sein du bercail familial.

Johannes Bientz a fait réparer la Bible en 1745

Ayant écrit à plus d'une reprise dans la Bible Eymann, il est évident qu'en 1745 Johannes Bientz ne l'avait pas faite relier à neuf à la demande de Judith Bergmann Leonhardt mais en tant que nouveau propriétaire. Qui était Johannes Bientz ? Nous ne le saurons probablement jamais. Est-ce vraiment important de le savoir ? Peu après 1763, la Bible Eymann se trouvait entre les mains d'Anabaptistes, Nicholas Eymann et Anna Roth, apparemment dans la principauté de Salm, comme nous le verrons encore.

«Le 26 juillet (*Heÿmonat*) 1745, moi, Johannes Bientz, j'ai fait relier la Bible à neuf et fait mettre des fermoirs métalliques sur la couverture au prix de trois livres et de douze sous.[11] » Aucune indication de lieu mais la mention de la monnaie française signale que Johannes Bientz vivait en France. Cette annotation est la deuxième de trois sur une page, la première date de 1610. La troisième, également écrite de la main de Johannes Bientz, sans date mais visiblement écrite après le 26 juillet 1745, est une simple prière dans laquelle il demande que Jésus l'accompagne sa vie durant et que le nom de Jésus figure sur sa pierre tombale.

Etant donné la tendance de Johannes Bientz d'écrire *ü* pour i ou une diphtongue comprenant un i long – par exemple *bübell* pour Bible, *düsse* pour *diese*, etc. – son nom devait être Bientz, un nom fréquent dans de nombreux cantons suisses à partir du moment où au XVI^{ème} siècle, a

11 *den 26ten heÿmonats 1745 / hab Ich Johannes büentz düsse bübell wüter / Neÿ Einbünden Unndt beschlagen Lassen Es hat / gekost 3 lüber Unndt 12 su.*

commencé la pratique [d'ajouter] un nom de famille [au prénom]. De plus, le nom de Bintz– linguistiquement différent de Bientz dont il pourrait être un dérivé – est connu parmi les Anabaptistes, on le trouve en 1724 dans le *Täufer-Kammer Manuale* des archives nationales de Berne (Suisse) et toujours à nouveau dans les registres du XIX^{ème} siècle du nord-est de la France.

Aucune indication n'est donnée sur Johannes Bientz dans les registres volumineux de l'église protestante de Hunawihr. Toutefois, en 1745, Johannes Bientz vivait dans un lieu ou proche d'un lieu suffisamment urbain pour qu'il y trouve un artisan capable de restaurer la Bible Eymann. Si l'on ne tient pas compte de Ribeauvillé, le centre de population le plus proche de Hunawihr est, évidemment, Sainte-Marie-aux-Mines. J'étais à peine étonnée de retrouver le nom de Bientz – avec cette même orthographe – dans les archives de l'église réformée allemande de Sainte-Marie-aux-Mines et ce sur plus de quatre-vingts années, de 1711 à 1796.

De grosses taches d'encre rendent difficile la lecture sur microfiche des archives de cette paroisse. Mais ces archives ont l'avantage supplémentaire d'inclure la signature des personnes sachant lire et écrire à la fin du XVIII^{ème} siècle. Or, Johannes Bientz, propriétaire de la Bible, ne figure pas parmi les Bientz[12] ayant apposé leur signature dans les registres de l'église réformée allemande de Sainte-Marie-aux-Mines. N.B. : cette église est différente de l'église luthérienne de Sainte-Marie-aux-Mines dont faisait partie la famille de naissance de Judith Bergmann Leonhardt, à qui la Bible a également appartenu.

Le 22 juin 1755 quelqu'un – apparemment Johannes Bientz, d'après l'écriture – a commencé à écrire quelques lignes sur une page de couverture, ce qui signifierait qu'il avait toujours la Bible en 1755. En dessous, écrit d'une toute autre main, très probablement celle de Nicholas Eymann, le propriétaire suivant, une information inachevée, écrite dans une orthographe rudimentaire, signale l'identité du nouveau propriétaire : « Cette Bible m'appartient à moi, Nicholas Eymann, 10 janvier (*Jener*) » sans préciser l'année.

C'est ainsi qu'après 1755 et certainement avant 1763, la Bible Eymann, alors vieille de plus de 200 ans, passa pour la première fois aux mains d'Anabaptistes engagés. Mais qui sait où et quand ? Hunawihr n'est géographiquement pas tant éloigné de la principauté de Salm. Et c'est là que nous retrouvons la trace de Nicholas Eymann et d'Anna Roth ainsi que de deux de leurs cinq enfants dont la date de naissance figure dans la Bible.

La généalogie Eymann

E Nicholas Eymann (mort avant 1793). Le 9 janvier 1763, lieu inconnu, il a épousé **Anna Roth**. Nicholas Eymann a noté son mariage dans la Bible, qui a dû devenir la sienne après 1755. «Le 9 janvier 1763, je suis entré dans l'état du mariage avec Anna Roth (*den 9. Jenner 1763 hab ich niclaus Eÿman, mit Anna Rothin in den Ehestand geträtten*). Plus tard il a noté la naissance de cinq enfants, mentionnés ci-après. Le couple a peut-être vécu dans la principauté de Salm dès 1766. On n'a aucune autre information, ni pour le mari ni pour la femme, qui complèterait les notes de Nicholas Eymann dans la Bible Eymann entre les années 1763 et 1777. Un fils est mort à Salm en

12 Les deux candidats les plus prometteurs seraient Hans Bientz qui s'est marié le 2 mars 1711 et dont l'acte n'est pas signé personnellement ; et Johann Georg Bientz, « auparavant meunier sous contrat de bail héréditaire à Illhausern [Haut-Rhin] (*der ehmalige Erbbestand miller in Illhausern*) qui a pris femme le 14 octobre (*Weinmonat*) 1775. Mais la signature de ce même homme sous l'acte de baptême d'une nièce, Anna Elisabeth Bientz (baptisée le 22 octobre 1780) ; fille de David Bientz, meunier à Saint-Blaise, Sainte-Marie-aux-Mines prouve donc qu'il ne saurait être identifié avec Johannes Bientz, propriétaire de laBible pour un bref temps qui reste indéterminé.

1793, la toute première année de la mise en place des registres civils dans cette localité, on les trouve aujourd'hui à Schirmeck-Labroque (Bas-Rhin). Un autre fils a quitté le Salm très tôt pour aller vivre et travailler à Strasbourg, ses données se trouvent détaillées dans la généalogie qui suit.

E1 Christian Eymann (né le 10 juin 1764), «le 10 juin 1764, un fils m'est né à moi, Christian Eymann, sous le signe zodiacal du cancer»[13] (*den 10 brachmonnath 1764 ist mir ein sohn gebohren christian Eÿman in skorbion*). On ne connaît rien de plus sur ce fils.

E2 Joseph Eymann (1766-1811). Né le 22 décembre 1766, d'après les notes de Nicholas Eymann dans la Bible familiale. « Joseph Eymann est né le 22 décembre 1766 sous le signe zodiacal de la vierge (*Josöbh eiman ist geboren den 22 Christ Monath 1766 in der ungfrauen*). La fiche d'Etat civil de décès de Joseph Eymann à Strasbourg le signale natif de Salm, ce qui signifierait que ses parents y habitaient en 1766. Fermier. Il vivait encore à Salm en 1793. Vers 1797, lieu inconnu, il a épousé **Katharina Roess Eymann Schwartz** (1774/75–1824), native de Volgelsheim (Haut-Rhin), fille de Jacob Roess, meunier et de Magdalena Roth. Vers 1798, Joseph Eymann et Kathariana Roess étaient à Strasbourg, installés en-dehors de la porte Blanche. Il est mort le 1er février 1811 à Strasbourg. On lui connaît six enfants, tous nés à Strasbourg.

E21 Joseph Eymann (1798–1809). Né le 8 *Pluviôse* VI ou 27 janvier 1798 au numéro 291 de la Robertsau et mort le 13 septembre 1809 au numéro 27 en dehors de la Porte Blanche, Strasbourg.

E22 Magdalena Eymann Schwartz (née le 27 *Brumaire* IX ou 18 novembre 1800). Le 29 décembre 1825, elle a épousé **Joseph Schwartz** (né en novembre 1783), natif de Wintzenheim (Haut-Rhin), fils de Jacob Schwartz (1755–1808) et d'Elisabeth Schlatter (1765–après 1808) de Wihr-au-Val (Haut-Rhin) et donc un plus jeune frère du second mari de sa mère (cf. ci-après). Joseph Schwartz, fermier, était analphabète. Lui et Magdalena Eymann ont vécu à Strasbourg jusqu'en 1837, y compris cette dernière année. On leur connaît deux enfants nés à Strasbourg.

E221 Jacob Schwartz (né le 27 mars 1827). Né en dehors de la Porte des Bouchers.

E222 Barbara Schwartz (1832–1837). Née le 13 février 1832 au Musau et morte le 27 octobre 1837 au numéro 77, Musau, Strasbourg.

E23 Katharina Eymann Gerig (1803–1870). Née le 4 *Pluviôse* XI ou 24 janvier 1803. Le 5 novembre 1825, à Strasbourg, elle a épousé Joseph Gerig (1803–1850), né le 23 *Messidor* XI ou 19 juillet 1803 à Rosheim (Bas-Rhin), mais résident de Strasbourg dès 1825, fils de **Johannes Gerig** (? 1779–1832) et de Barbara Maurer (1777–1850), qui en 1825 habitaient Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin). Joseph Gerig était fermier. Les deux parents du marié ont assisté à la cérémonie du mariage civil. Joseph Gerig et Katharina Eymann ont été domiciliés à Strasbourg toute leur vie, toujours dans le quartier du Musau près du Rhin, où vivaient de nombreux coreligionnaires. Il était à Sainte-Marie pour signer l'acte de décès de sa mère, morte le 20 avril 1850. Il est mort lui-même peu après, le 3 mai 1850 à Strasbourg. Huit enfants sont issus du couple, tous nés à Strasbourg.

---

13 Les signes zodiacaux donnés dans la généalogie ne sont pas à confondre avec ceux de l'horoscope. Ils servaient à marquer la position de la lune le jour de naissance. On les trouvait dans les almanachs fermiers qui par définition contenaient des observations astronomiques.

E231 Joseph Gerig (né le 1er novembre 1828). Né au numéro 77, en dehors de la Porte des Bouchers.

E232 Magdalena Gerig Dellenbach (née le 23 mai 1828). Née au Musau, en dehors de la Porte d'Austerlitz. Le 5 décembre 1853, à Ribeauvillé (Haut-Rhin), elle a épousé Christian Dellenbach (né le 17 mars 1824), natif de Saulxures (Bas-Rhin), fils de Johannes Dellenbach (né en 1759/60) et d'Anna Bächer (née en 1766/67) qui en 1853 vivaient à Ribeauvillé.

E233 Johannes Gerig (né le 14 décembre 1829). Né au numéro 77 du Musau, en dehors de la Porte-Blanche.

E234 Katharina Gerig (née le 23 mars 1832). Née au numéro 77 du Musau, en dehors de la Porte d'Austerlitz (Porte Dauphine et Porte d'Austerlitz désignent une seule et même porte des vieux murs de la ville de Strasbourg).

E 235 Jacob Gerig (1834–1887). Né le 18 juin 1834 au numéro 82 de la Musau, en dehors de la Porte d'Austerlitz. Les registres de Strasbourg rapportent que Jacob Gerig a quitté cette juridiction pour Ribeauvillé en 1868. Le registre civil de sa naissance comprend une note signalant qu'il est décédé le 28 juillet 1887 ; donc où qu'il fût mort, si ce n'est Strasbourg, quelqu'un a envoyé l'information nécessaire à son lieu de naissance.

E236 Christian Gerig (1836–1906). Né le 25 août 1836, au numéro 82 du Musau, en dehors de la Porte d'Austerlitz. Le 9 mars 1872, à Strasbourg, il a épousé Magdalena Wernert (née le 7 janvier 1834), native de Strasbourg, fille de Johannes Wernert (mort le 30 novembre 1868) et de Katharina Kaufmann (morte le 21 mars 1853), tous deux décédés à Strasbourg. Magdalena Wernert travaillait comme domestique. Elle a vécu presque dix ans avec l'homme qu'elle a épousé en 1872 et donné naissance à trois enfants avant son mariage, tous les trois sont nés à Strasbourg et ont été légitimés par l'acte de mariage civil de leurs parents.

E2361 Caroline Wernert (née le 15 mars 1863).

E2362 Marie Madeleine Wernert (née le 19 mars 1865).

E2363 Catherine Gerig (née le 21 décembre 1870). Reconnue par le père à la naissance.

Le certificat de naissance de Christian Gerig à Strasbourg signale qu'il est mort le 12 décembre 1906. Cela suggérerait qu'il a peut-être passé toute sa vie à Strasbourg–ou du moins sous l'administration française.

E237 Peter Gerig (né le 15 mai 1839). Né au Musau, numéro 82, en dehors de la Porte de l'Hôpital. Le 1er mars 1873, à Strasbourg, il a épousé Salomé Heitz (née le 15 janvier 1848), native d'Eckbolsheim (Bas-Rhin) mais vivant au Musau, à Strasbourg, à la date de son mariage, fille de Johann Heitz et de Salomé Helmerich du Musau. On leur connaît un enfant, né à Strasbourg.

E2371 Marie Catherine Gerig (née le 8 novembre 1874). Née au Musau, numéro 7.

E238 Maria Gerig (née le 3 janvier 1845), née au Musau, numéro 82.

E24 Barbara Eymann Schlatter (née le 24 *Prairial* XIII ou 13 juin 1805). Le 19 mars 1831, à Strasbourg, ses deux parents étaient déjà morts, elle a épousé Johannes Schlatter, (né

le 25 *Ventôse* VIII ou 16 mars 1800), natif de Staffelfelden (Haut-Rhin), fils de Christian Schlatter (né en juillet [*Heumonat*] 1776) et d'Anna Elisabeth Roth (1775–1832), tous deux vivaient à Richwiller (Haut-Rhin) en 1831 où elle est morte le 30 juillet 1832. Johannes Schlatter était fermier et analphabète. Lui et Barbara Eymann s'étaient installés à proximité de coreligionnaires anabaptistes du Musau, Strasbourg. On leur connaît sept enfants, tous nés à Strasbourg.

E241 Barbara Schlatter (1833–1837). Née le 31 décembre 1833 et morte le 3 novembre 1837, au numéro 77 en dehors de la Porte d'Austerlitz, Strasbourg, c'est-à-dire au numéro 77 du Musau.

E242 Johannes Schlatter (né le 10 septembre 1837). Né au Musau, numéro 77.

E243 Katharina Schlatter (née le 16 février 1838). Née au Musau, numéro 77.

E244 Barbara Schlatter (née et morte en 1839). Née le 3 septembre 1839 et morte le 14 octobre 1838 au Musau, numéro 77.

E245 Joseph Schlatter (1843–1844). Né le 12 août 1843 au numéro 83 en dehors de la Porte d'Austerlitz où il est mort, le 23 février 1844 des suites d'une pneumonie.

E246 Magdalena Schlatter (née le 29 juin 1845). Née au numéro 83, en dehors de la Porte d'Austerlitz.

E247 Benedict Schlatter (né le 29 août 1847). Né au numéro 36, en dehors de la Porte d'Austerlitz.

E25 Maria Eymann Müller (née le 16 août 1807). Le 10 août 1832, à Strasbourg, elle a épousé Jacob Müller (né le 26 août 1801), natif de Hochburg, Sexau, Baden (Allemagne), fils de Jacob Müller (1767–1837) et d'Anna Rupp et qui devint finalement lui-même fermier à Heiligenzell, Baden près de Lahr (Allemagne), de l'autre côté du Rhin, au sud de Strasbourg. Sept enfants sont inscrits dans le *Ortssippenbuch Sexau*[14], les deuxième, troisième et quatrième sont nés à Stegen, Fribourg en Brisgau, les cinquième et sixième à Heiligenzell (Allemagne).

E251 Jacob Müller (né le 21 juillet 1833). Lieu de naissance inconnu, mais ce n'était pas Strasbourg.

E252 Johann Müller (né le 21 juin 1844)

E253 Christian Müller (1834–1835). Né la 11 juin 1835 et mort le 16 avril 1836 à Stegen.

E254 Heinrich Müller (né le 5 juillet 1840).

E255 Christian Müller (né le 1er mai 1842).

E 256 KatharinaMüller (née le 29 novembre 1844).

E257 Verena Müller (né le 30 juillet 1846). Lieu de naissance inconnu.

E26 Anna Eymann (née et morte en 1810). Au numéro 27 en dehors de la Porte Blanche.

---

14 Hans Scheer et Albert Köbele, *Ortssippenbuch Sexau* … (Grafenhausen bei Lahr, 1974) est disponible internationalement comme premier élément sur LDS microfilm 1440786.

Après la mort de Joseph Eymann, Katharina Roess s'est remariée, date et le lieu inconnus, avec Jacob Schwartz (1783–1844), natif de Wintzenheim (Haut-Rhin), fils de Jacob Schwartz (1755–1808) et d'Elisabeth Schlatter (1765–après 1808) de Wihr-au-Val (Haut-Rhin) et lui-même journalier. Katharina Roess est morte le 25 mai 1824, au numéro 77 près de la Tuilerie du Rhin, Strasbourg. On ne connaît pas d'enfant issu de son mariage avec Jacob Schwartz qui, veuf à son tour, a épousé Maria Magdalena Zimmermann Stucky le 14 décembre 1841 (née le 12 *Pluviôse* II ou le 31 janvier 1794), native de Strasbourg, fille de Johannes Zimmermann (1759-1828) et de Barbara Stucky (1764/65-1828). Maria Magdalena Zimmermann était la veuve de Christian Stucky (1774/76–1836). Jacob Schwartz est mort le 31 janvier 1844 à l'hospice civil, Magdalena Zimmermann lui a survécu. Elle était âgée de 37 ans et déjà trois fois mère à son premier mariage en 1831, elle n'a donné d'enfant à aucun de ses maris, d'après ce que l'on sait.

E3 Johannes Eymann (1772–1793). Né le 22 janvier 1772 «Hans Eymann est né le 22 janvier 1772 sous le signe zodiacal de la vierge» (*hans Eÿmann ist gebohren den 22 Jenner 1772 in der Jungfrauen*). Célibataire. Mort le 15 *Frimaire* II ou 5 décembre 1793 dans la maison de son frère, Joseph Eymann, son aîné dans la fratrie. A cette date, Nicholas Eymann était mort. (Johannes Eymann est décrit comme le «*fils de deffunt Nicolas aimann ... et d'anne Roth*»). La phrase française du registre laisserait supposer qu'Anna Roth vivait encore en 1793, mais il n'y a pas d'acte civil de décès à son nom au Salm. La présence continue de la famille Eymann au Salm dans la communauté anabaptiste – et leur parenté possible avec d'autres personnes du même nom Eymann – peut être déduite de la signature des deux témoins que Joseph Eymannn, qui ne savait ni lire ni écrire, avait fait mander pour témoigner de la mort de son plus jeune frère. Tout d'abord, Ulrich Von Gunden (1750–1818), marié alors pour la deuxième fois de trois – et pour un temps très court – à Barbara Eyman (1752–1808). Le second, Jacob Kupferschmidt (1722/26–1813), le célèbre et vénérable Ancien de l'assemblée et mari de Susanna Eymann (1723–1810).

E4 MariaEymann (née le 30 octobre 1774). «Maria Eymann est née le 30 octobre 1774 sous le signe zodiacal de la vierge (*mari Eymänin est gebohren den 30 Weinmonat 1774 in der Jungfrau*). On ne connaît rien de plus à son sujet.

E5 Anna Eymann (née le 25 juillet 1777). «Anna Eymann est née le 25 juillet 1777 sous le signe zodiacal du bélier » (*Anna eimäin [sic] ist gebohren den 25 heümonat 1777 im Wieter [Witter]*). On ne connaît rien de plus à son sujet.

Neil Ann STUCKEY LEVINE.

BARON DE CUSTINE ET LES DIETWILLER

Par Robert Baecher

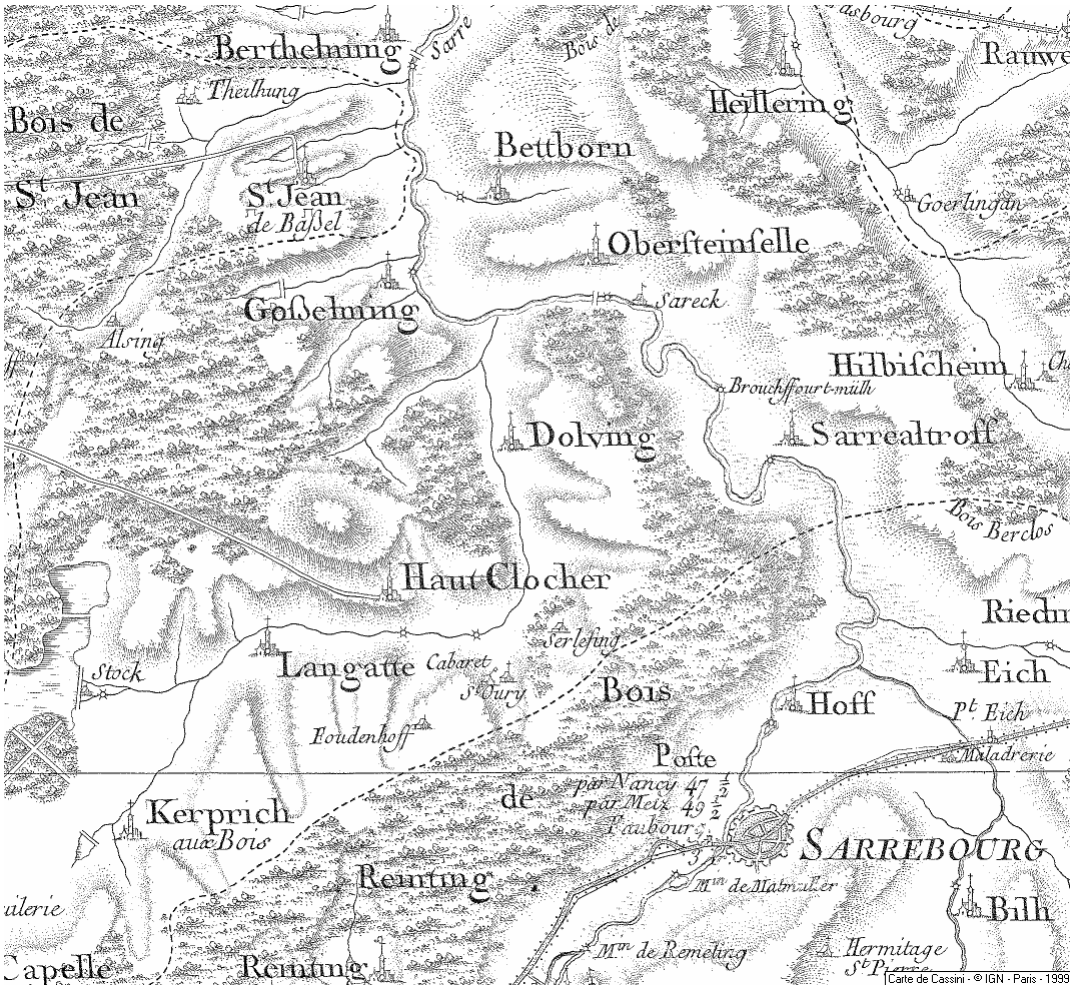
Un exemple de réseau et d'organisation anabaptiste en Lorraine au milieu du XVIII^{ème} siècle

Notre fidèle correspondant Jean Vogt - à qui nous devons nombre de découvertes archivistiques souvent originales et toujours inédites - nous a déniché quelques documents fort intéressants aux Archives Départementales de Strasbourg. Leur valorisation sur les plans tant historiques que généalogiques était nécessaire. Aussi, comme il nous l'a été suggéré, nous procéderons à un complément d'enquête.

Nous nous proposons d'attirer l'attention sur une source anabaptiste d'une exceptionnelle richesse[1], sans la moindre confrontation avec d'autres, sans recours à la bibliographie, sans même consulter les articles consacrés aux Anabaptistes lorrains par "Souvenance Anabaptiste".

> En 1755, le comte de Custine, seigneur de Guermange et baron de Sarreck, à une lieue de Sarrebourg, loue pour neuf ans à un Dettweiler résidant au Spitalhof la "métairie" et la marcairie du château de Sarreck, à raison de "104 paires de réseaux … moitié froment et moitié avoine", 600 livres [en argent], deux porcs gras de 200 livres, 100 livres de "bon beurre frais" et 50 livres de "fromage gras". Passons sur les détails.
>
> Les affaires complexes de M. de Custine alimentent une intéressante correspondance faisant en particulier état, en 1758, d'une recherche d'informations au sujet de Sarreck auprès des fermiers. Peine perdue, apprenons-nous, car "ces gens sont plus bêtes que celles qu'ils conduisent". Mais on a bon espoir d'en obtenir "par une espèce de leurs rabbins qui est dans une de mes fermes". Voici son portrait : "Jacob Roub … à Hohenburg à une lieue d'Emertingen … chef des Anabaptistes par-devant lequel toutes les contestations entre eux se décident et notamment les difficultés qui peuvent survenir dans les familles comme partages et autres".
>
> C'est à lui sans doute que nous devons le bilan dressé à la mort de Dettwiller qui laisse deux garçons et quatre filles. L'aîné, sa mère et un gendre continuent l'exploitation du Spitalhof. Un autre gendre est installé à Altweyer près de Lohr. Deux gendres, Rup et Roggi, habitent Sarreck. Assiste aux tractations le père de ce dernier, venu de Vendenheim. Ensemble on nomme un tuteur pour le fils mineur. De la succession, qui se monte à 4200 Gulden, la moitié revient à la mère, l'autre est partagée entre les enfants, à raison de 700 florins chacun, sans préjuger de la déduction de dons.
>
> Cet arrangement fait l'objet du commentaire suivant : "L'on sait que ces sortes de gens ne se servent pas de parties publiques pour dresser leurs inventaires et que toutes leurs difficultés se décident par-devant les Anciens qu'ils nomment entre eux les vénérables". A approfondir …
>
> Jean Vogt

[1] L'ensemble des pièces se trouve aux ABR, cote E 850.



Extrait de la carte de Cassini de la seconde moitié du XVIII[ème] siècle montrant le village de "Obersteinselle" et la localisation du château de "Sareck

Prolongements d'enquête à propos de Durst[2] Dettweiler et consorts

Par Robert Baecher

Lorsque le 9 avril 1755, "Philippe François comte De Custine, seigneur de Guermange, baron de Sarreck, comte de Roussy, fauconnier du Roy de Pologne, [du] Duc de Lorraine et de Bar" confie par bail[3] sa "ferme et métairie" de Sarreck[4] proche de Oberstinzel à Durst Dettweiler, ce dernier n'est alors que le successeur d'un autre Anabaptiste présent sur les lieux avant lui.

Son prédécesseur, le "fermier sortant", avait été Rudolphe "Wirkler" (Würgler) qui exploitait cette grande et belle propriété depuis le 1[er] juin 1746. Sauf une bien improbable homonymie, ce Rudolphe Wirkler a poursuivi ensuite son activité dans divers lieux des alentours. Il est documenté à Dolving (1755), Bébing (1757-1760), comme meunier à Rinting (1765-1768) et à la Mattenmühl

2 Le prénom de Durst correspond à Théodore en langue française.

3 Sauf autre mention, toutes les indications utilisées se trouvent contenues dans le dossier E 850 des ABR. Ce bail est une copie de l'acte "rédigé au château de Sarreck" en présence de deux ecclésiastiques. Il s'agit selon toute vraisemblance d'un contrat sous seing privé, non déposé chez un notaire.

4 La ferme de Sarreck sera entre les mains des anabaptistes durant plus d'un siècle. On mentionne la présence d'anabaptistes au XIX[ème] siècle (Voir Souvenance Anabaptiste n°6/1987, p.5-6, *Historique de l'assemblée Mennonite de Sarrebourg*, par Jean-Paul Pelsy). En 1796, Christian Schertz, 33 ans, est fermier et censier à Sarreck. Maurice Hébert de Lunéville (54) et Jean-François Lorentz de Malzeville (54) ont entrepris l'un et l'autre un vaste travail généalogique sur les anabaptistes de la région.

de Sarrebourg (1789-1806)[5]. On notera son changement d'activité d'agriculteur/éleveur en celui de meunier, peut-être en raison d'une incapacité physique soudaine.

Le comte de Custine n'est pas tout à fait un inconnu. Il demeurait pour partie à Nancy et en son château de Guermange. Il fut ce qu'on peut appeler un grand propriétaire terrien doublé d'un gestionnaire habile. Philippe François Joseph de Custine est né à Béthune le 24 mars 1700 dans le diocèse d'Arras, comme "fils de Anthoine Philippe de Custine, chevalier, seigneur de Guermange, grand bailli de l'Evêché de Metz, capitaine d'une compagnie de cavalerie et de Dame Marie Joseph Tresca" selon son extrait de naissance contenu dans le même dossier. Il fera une carrière militaire comme son fils probable, le colonel Adam-Philippe de Custine (Metz 1740- Paris 1793). Il portait lui aussi le titre de comte et baron de Sarreck. Il commandait le régiment de Saintonge qui participa avec La Fayette à la Guerre d'indépendance américaine aux côtés du général George Washington, futur président des Etats-Unis[6]. Ce lien peut être une piste sérieuse pour expliquer à la fois l'attirance que le Nouveau-Monde a particulièrement exercé sur les Anabaptistes lorrains et d'autre part pour expliquer en partie leur émigration massive dans les décennies suivantes. Il semble en effet que les relations entre les Custine et les Anabaptistes aient été privilégiées même s'ils ont occasionnellement d'eux une impression négative de "ces gens [qui] sont plus bêtes que celles qu'ils conduisent" !

En effet, dans un surprenant rapport ou "mémoire" daté de 1764, Custine prend la défense de ses fermiers Anabaptistes "dans les bois de l'évêché de Metz"[7]. Ceux-ci avaient été traduits devant les tribunaux pour la non-présentation d'enfants au baptême[8]. Custine s'adresse à Versailles et parvient à mobiliser le duc de Choiseul, alors ministre de Louis XV, pour qu'il fasse parvenir ses ordres au procureur de Metz et mette ainsi un terme à ces tracasseries. Une démarche véritablement osée pour l'époque ! Mais dès lors une question se pose : Custine et son fils n'étaient-ils pas plus que leurs protecteurs, c'est-à-dire des conseillers avisés pour eux, voire des artisans qui ont permis aux Anabaptistes de rencontrer les plus hautes instances politiques pour qu'ils puissent défendre leur cause à Paris[9] ?

Avant de prendre pied à Sarreck pour y conclure un "bon" bail en 1755 - comme le démontre la présence prolongée des Anabaptistes à cet endroit - Durst Dettweiler avait durant un bon quart de siècle travaillé sur une autre propriété près de Strasbourg. Elle dépendait de l'hôpital de cette ville bien que située Outre-Rhin, au sud de Kehl : le Spitalhof autrement appelé le Hörderhof ou

---

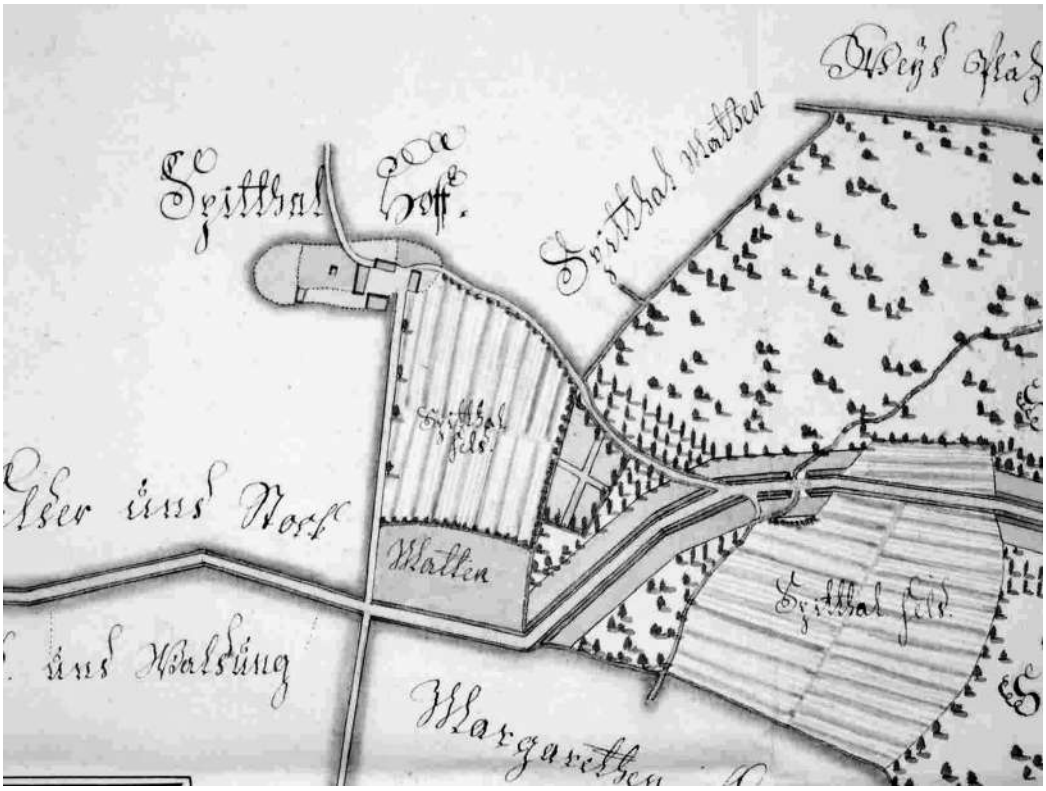
5 Rudolphe serait né vers 1725 et décédé après 1806. Il fut d'abord marié avec Barbe Engel qui serait décédée à Bébing vers 1760, et ensuite avec Barbe Marie Schertz décédée à Sarrebourg en 1806 (travaux généalogiques de Paul Auburtin et de Jean-Michel Engel). Après 1806, nous n'avons pour l'heure plus trace de l'octogénaire Rudolphe.

6 http://www.nps.gov/colo/Ythanout/Frenchunits.htm *Compiled from Colonial National Historical Park Historic Resource Study The Allies at Yorktown : A Bicentennial History of the Siege of 1781 by Jerome A. Greene, November 1976*. Il fut élu député de la Noblesse aux Etats généraux en 1789 et se rallia à la Révolution…Custine fut nommé général en chef de l'armée du Nord le 13 mai 1793. Mais après la reddition de Condé et la perte de Mayence, il fut accusé de trahison et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Il mourut sur l'échafaud.

7 Jean Séguy, *Les assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Mouton Paris, 1977, p.143-144 et note 121.

8 Cà et là, en effet, des déclarations de naissances et de décès d'anabaptistes se trouvent contenus dans les registres de paroisses en Meurthe et en Moselle dont les plus anciennes mentions sont parfois antérieures à 1730 ! Un relevé systématique de ces indications mériterait d'être entrepris pour mieux apprécier les différents lieux d'implantations durant la première moitié du XVIII^{ème} siècle.

9 Ceci est d'autant plus vraisemblable qu'une réunion préparatoire se serait tenue au château de Sarreck. Une délégation d'anabaptistes lorrains a rencontré les principaux dirigeants du Directoire et du Comité de Salut Public de la Convention en 1792-1793 pour défendre avec succès leurs spécificités liées à la non-violence (Jean Séguy, *Les assemblées anabaptistes-mennonites de France*, Mouton Paris, 1977, en particulier p. 357-363, 390-395). Séguy pense pouvoir attribuer à Goupilleau le mérite de cette introduction suite à "une rencontre fortuite" avec Jacob Kupferschmitt à Salm (p.359-360). La piste des Custine nous semble au moins aussi plausible, d'autant qu'ils se connaissaient bien mieux et que les représentants anabaptistes qui ont fait le déplacement à Paris étaient apparemment tous lorrains, toutefois cela doit être plus finement analysé.



Plan du Spitalhoff effectué par l'arpenteur Wetzel en 1784 (ABR, 1AH6915).

Herderhof[10]. Trois générations de Dettweiler s'y sont succédées entre 1725 et 1784 sur les 262 acres que comportait cette grande propriété. Le premier d'entre eux, Martin[11], père de Durst, a connu un parcours atypique. Il fait partie des quelques rares Anabaptistes d'origine bâloise qui rejoindront les communautés en Alsace. Avec ses compères de Langenbruck situé au sud du canton de Bâle, Martin Waldner et Martin Moser, Martin Dettweiler avait causé quelques soucis au pasteur Grynäus entre 1696 et 1698. Il était devenu anabaptiste prenant peu à peu ses distances de l'église réformée officielle[12]. Dettweiler déclara dans ces années : "il veut céder son bail en mai prochain et chercher son bonheur ailleurs car il est impossible de vivre ici une vie de piété". Il s'est peut-être rendu à Riedseltz près de Wissembourg[13] puis ensuite se retrouver au Hörderhof. Avec

---

10 Hans Georg Zier, *Studien zur Agrargeschichte des badischen Hanauerlandes, besonders im 17. und 18. Jahrhundert*, *Inaugural Dissertation... Philosophischen Fakultät Albert-Ludwigs Universität zu Freiburg i. Br., 1945*, p. 85, non publié. En 1539, les héritiers d'un certain Johann Hoerdt ont vendu cette ferme à l'hôpital de Strasbourg pour une somme de 1130 florins. Ceci explique les deux appellations usuelles de Hörderhof et de Spitalhof désignant le même lieu. Le "Herderhof " apparaît distinctement sur la carte des environs de Strasbourg de 1807 parue dans Souvenance-Anabaptiste (SA) n°23/2004, p.49, au sud de Kehl. Cette indication permet également de lever l'incertitude sur la localisation du Spitalhof, repère RG5 en p.68 de l'article de Neil Ann Stuckey-Levine intitulé : *Maison rouge et famille Roggy à Eckbolsheim*. Selon Zier, p.88, la ferme fut détruite par les paysans en 1789. En fait, après avoir analysé ces documents, il s'agit simplement d'actes de vandalisme léger (bris de vitres par jets de pierres) commis dans la nuit du 14 au 15 septembre par des valets de ferme sous l'emprise de la boisson. Un neveu du fermier Hans Reidinger, Wilhelm Reidiger, était du nombre. Ils en voulaient à leur "Maître" (1AH6922). Quelques jours de prison eurent l'effet bénéfique escompté. L'anabaptiste Hans Reidiger continue à y être cité en 1795.

Tous mes remerciements à Hans Dettweiler de Nephten (Allemagne) pour m'avoir signalé l'ouvrage de Zier et apporté son important concours tant pour la partie généalogique des Dettweiler que par sa communication des actes relatifs aux baux du Hörderhof. Son site généalogique : http : //freepages.genealogy.rootsweb.com/~dettweiler/.

11 Martin Dettweiler est né en 1676 à Langenbruck et s'y est marié en 1696 avec Anna Schneider de Lauwil (St Romay). Une fille, Catherine, naîtra en 1697 peu avant leur départ. Werner Hug, *Stammbaum Dettwiler von Langenbruck*, 1973, non publié.

12 Werner Hug, *Stammbaum...* relate les faits. Sur cet épisode et pour prendre connaissance de tous les développements on pourra lire avec intérêt les livres de Hanspeter Jecker, Ketzer Rebellen Heilige, Das Basler Täufertum von 1580-1700, Verlag des Kantons Basel-Landschaft, Liestal 1998, p.535 ss., et Von Pietisten, Separatisten und Wiedertäufern, Job Factory Basel, 2003, p.16ss.

13 Jean Vogt, *Anabaptistes et communautés rurales*, *in* Saisons d'Alsace 59/1976, p. 58-66. Du même auteur,

deux autres Anabaptistes il y débute un bail de 9 ans à la Pâques 1725 portant sur l'ensemble du domaine qui appartenait au grand-chapitre de Strasbourg[14]. Ses associés étaient un certain Hans Germann[15] et, plus inattendu, "Rudolphe Peter Schmid" dont nous avons relaté récemment certains aspects biographiques[16].

Après seulement trois années, Durst Dettweiler se présente seul à l'office de Strasbourg pour déclarer vouloir poursuivre le bail de feu Hans Germann son beau-père, ce à quoi l'administrateur de l'hôpital s'est dit consentant[17]. Il renouvelle ensuite le bail plusieurs fois pour 9 années supplémentaires en 1732, 1742 et 1751. Son fil Joseph et son gendre en assureront la continuité de l'exploitation lorsque Durst sera appelé à reprendre la ferme de Custine à Sarreck en 1755.



Signature de Durst Dettweiler en 1732 (ABR, 1AH6901).

On a tout lieu de penser que Durst Dettweiler s'est éteint en Lorraine, à Sarreck même, vers 1758. Une clause du bail stipulait en effet qu'il ne "pourra rétrocéder le présent bail ou partie notables d'iceluy à qui que ce soit, sans la permission du seigneur " et rien n'indique qu'il n'ait envisagé de le faire. C'est à cette époque que des difficultés, probablement d'ordre financier et étranger aux anabaptistes et même à Custine, sont apparues. Dans un imbroglio, dont nous n'avons pour l'heure pas pu déterminer la nature exacte, il semble qu'il avait pour origine les dettes du comte µet de la comtesse de Schauenbourg[18].

Dans une lettre datée du 22 mai 1758, alors qu'il était à Guermange, le "capitaine" de Custine s'adresse à un autre militaire ou haut fonctionnaire non identifié pour lui exposer divers sujets dont en premier lieu l'affaire avec "ses" Anabaptistes. Nous avons respecté l'orthographe et le ton tout particuliers de son écrit avec quelques extraits choisis :

> "..vostre lettre m'a esté ranvoyé icy ou j'était pour affaire. Tout de suite jay esté à Sareck, questionner mes fermiers. Vous trouverez d'autre part tout les eclercissements que jay pu en tirer, je seray trop heureux si vous pouvé man tirer partis, mais ces gens sont plus baites que ceux qu'ils conduisent. A l'éguar des papiers ou devis, [que] jay fait chercher chez eux il nan ont pas, jauroy pu encor avoir quelque ransegnement par une espesse de leur rabains qui est dans une de mes fermes, mais lon ma dit qu'il estoit absant pour un mois … si vous pouvez

---

Wiedertäufer und ländliche Gemeinden im nördlichen Elsass und in der Pfalz, *in* Mennonitische Geschichtsblätter 36/1984, p. 34-47. Bail de 18 ans pour le Dieffenbacherhof en 1698. Dans l'état actuel des recherches, il n'a pas été possible d'établir la présence de Martin à cet endroit, d'autant qu'il est question ici d'un Jacob qui peut être son frère aîné né à Langenbruck en 1655. Ou bien s'agit-il de deux lignées distinctes de Dettweiler ? Ce patronyme étant très fréquent, il convient de rester prudent avant de conclure. Dans les RP protestant de Baldenheim on trouve par exemple à la date du 04/01/1704 le décès " de Rudolph Dettwieler, un étranger venant du Palatinat, chez l'anabaptiste Heinrich Schnebel[e]".

14 AMS, fond de l'hôpital civil, 1AH6916 et 1AH6901 (copie du même acte). Le Hörderhof avait été laissé dans un quasi-abandon après son pillage en 1675 et le siège de Kehl par les troupes françaises. Les anabaptistes furent appelés à remettre en état cette propriété. Durst y effectue d'importants travaux (1AH6918) et construit une nouvelle maison en 1748/1749 (1AH6919).

15 Germann (Görmann/Ghermann/Kehrmann) : famille originaire de Frutingen dans le canton de Berne qui a transité courtement par Sainte-Marie-aux-Mines avant 1704.

16 Rudolphe Peterschmitt. Il est largement question de lui dans notre précédente étude *Entre légende et réalité : les Peterschmitt*, parue dans SA n°23-2004. Son existence n'avait alors été révélée qu'à partir de 1747 dans le village de Baldenheim. Sa présence au Höderhof en 1725 constitue à la fois une étape supplémentaire antérieure de son itinéraire mais également la mention la plus ancienne connue à ce jour de la famille Peterschmitt.

17 AMS, 1AH6901. Les trois "preneurs" initiaux de 1725 étaient soit décédés (Hans et Martin ?) ou partis ailleurs (Rudolphe à Baldenheim). Les baux des années 1732 et 1745 avec prolongations se trouvent sous la cote 1AH6916.

18 On a déjà vu que la santé financière des Schauenbourg n'était pas florissante. Robert Baecher, *Entre légende et réalité : les Peterschmitt*, in SA 2004, p.21.

Monsieur tirer partis des nottes sy jointe Je serai trop heureux. Nous avons un grabuge épouvantable. Le Roy vien[t] de supprimer Mrs de Chataufort, de Protain et Baucharmois de la Cour de Nancy et a donnés dix lettres de cachets à d'autres conseilliers … on parle a Versailles de 3 armes, un[e] au ordre du p. Soubis pour aller en boime [Bohême ?], 2 commandé par le Cne [ajout en interligne : général] de Clermont doit percer en Saxe, le troisième n'est pas nommé doit garder le Bor du Rain [bord du Rhin] et sera compansé de 20000 francs et de pareil comtite [?] de palatain, Bavarois et sans compter un camps en Flandre ; nostre escoide [escouade] est enfin partis de Rochefort le 2 de ce mois, composé de 5 vaisseaux de Guerre de 2 frégates et de 4 corsaire. Elle va à Louisbourg ; le Roy qui a esté à Choisy le 8 et qui devait en revenir le 12, y a esté arresté 10 jours par une douleur dans le genoux. Le C[apitai]ne de Malbois a donné au tribunal des Maréchaux de France un mémoire foudroyant contre le Maréchal d'Estrée sur les opérations et ses manœuvres de la Campagne dernière[19]. Tout le monde est impatien de scavoir à quoi cela aboutira. Bonsoir mon cher ami voyla [la] 11^{e} lettre que j'envoi. Je vais me couché pour partir demain à 4 heures du matain.

[au recto de cette lettre :] Le Roy vient de donner une ordonnance par lequel Il déclar que nul ne pourra espérer avoir de Reg[imen]t qu'il n'ay 7 années de service dont 5 de capitaine."

Le lendemain, 23 mai, il reprend la plume cette fois de Nancy pour écrire à l'avocat "Neublans" de Strasbourg.

"… j'ay rencontré par hasar dans une maison tierce Mr Genaud qui m'a dit qu'il estoit pressé pour le rapport du prosset [procès] de Md la Comtesse de Schauembourg et que passé le mois de juin il ne pouvoit se dispencer de donner des contraintes contre elle. Sur mes représentations, il m'a dit qu'il avoit accordé un délai de ce qu'il pouvoit et m'a mesme fait entendre que le fermier s'en estoit plains et qu'il ne pouvoit, ny ne donnerois plus de délais. J'ay eu beau ainsister il m'a dit que le mois de juin passé, il deservirois des contraintes pour le rétablissement des pièsse et que dès quel le seroit, de la façon dont il m'a parlé cela est sérieux, ce qui me fait prendre le partis de vous en ecrire pour que vous prissiez les arangements nécessaires aux intérêts de Md la Comtesse. Je seroy après demain à Roussy, où vous pourez m'écrire si vous croyez que je puisse estre de quelqutilité dans cette affaire a Md de Chaubourg. Mais de la façon dont Mr Genaud m'a parlé, je tanteroit très inutilement de luy demander de nouveaux délais. Il m'a mesme dit que si je le feroit je pouvoit m'atandre a un refus."

A la lumière de ce texte, il semble que la comtesse de Schauenbourg devait une importante somme d'argent aux fermiers. On ne sait si celle-ci est le résultat d'un prêt, de prestations réalisées, ou issue de la vente de produits ou de bétail. En tout cas l'affaire devait être suffisamment grave pour que Custine s'en mêle et tente élégamment à sa façon de forcer la main à la Comtesse. La procédure malmène quelque peu la réputation des Anabaptistes de ne pas faire appel à la justice civile, ce qu'ils ne faisaient qu'à contre-cœur et en ultime recours.

L'allusion est encore plus précise dans une autre lettre de Custine qu'il rédige cette fois-ci à Sarreck le 12 septembre 1759 à un correspondant non identifié.

---

19 Une allusion probable à la désastreuse et humiliante défaite de Rossbach le 5 novembre 1757 après quoi l'armée française fut profondément réorganisée.



La ferme de Sarreck de nos jours.

"Jestoit Monsieur prevenus par Md la Comtesse de Schauembourg de vostre arrivé en Lorraine. Je luy ay marqué en réponse que j'avoit esté à Lunéville, que j'y avoit veü son rapporteur auquel je n'avoit pas osé parler de son affaire, de crainte comme l'on dit veulgairement de révelier le chas qui dor [sic !], mal à propos. J'ay veu également son avocas, auquel jay tenus le mesme language. Si vous l'avez veu il a pu vous le dire, mais il m'a parru

plus empressé que les fermiers à finir cette affaire. J'en ay ainsi jugé par ses propos.

Je croy effectivement qu'il n'y aura pas de Conseil avant les premiers jours de l'an."

En annexe de cette correspondance, il est une pièce essentielle dans ce dossier[20] sous la forme d'un "mémoire" produit par Custine. Elle vise à informer ses correspondants des résultats de sa tentative d'obtenir des informations auprès de ses fermiers de Sarreck et donne une vue précise de la structure familiale de Durst, et sur la manière précise dont se traitait une succession chez les anabaptistes, rôle dévolu habituellement aux Anciens des communautés.

"Jacob Roub[21] demeurant à Hohenburg [Hochburg] a une lieu d'Emertingen [Emmendingen, Bade] qui est le chef des Annabaptistes, par-devant lequel toutes les contestations entre eux se décident et notament les difficultés qui peuvent survenir dans les familles comme partages et autres. Au décès de Durste Tetviller, il a laissé une veuve et deux garçons dont un mineur et quatre filles. L'aîné des garçons nommé Joseph Tetviller avec sa mère a continué d'exploiter la ferme du Spitalhoffe. Cette mère[22] a gardé avec elle Benjamin[23] son fils âgé de

---

20 Il s'agit toujours du même dossier E 850 des ABR. Ce mémoire n'est pas daté, mais il se situe très certainement avant mai 1758.

21 Jacob Rupp : fermier au Steckenhof était ancien de la communauté de Hochburg qu'il représente à Essingen en 1759. Son père Christian était venu de Steffisburg pour s'installer à Kunheim en Alsace avant 1713.

22 Il s'agit d'une Germann dont le prénom n'est pas connu. Elle est retournée au Spitalhof après le décès de son époux, vivre chez Joseph l'aîné de ses fils.

23 Une indication manuscrite relative à Benjamin se retrouve dans un exemplaire de la *Chronica* de Sébastien Franck imprimée en 1531 conservé aux archives de *Illinois Mennonite Historical and genealogical Society* à Mettamora (Illinois, USA). Elle comporte en page de garde l'indication suivante : "*Benjamin Döttweiler auf dem* Spithalhof" a reçu ce livre en héritage le 13 janvier 1757". Cette date se réfère-t-elle à la succession après décès de son père Durst ? Si on sait que les Dettweiler habitaient dans les environs de Zofingen au milieu du XVI^{ème} siècle (travail généalogique de Werner Hug) haut-lieu de l'anabaptisme naissant, et que le

treize ans ou environ et un de ses gendres pour mener son train de labourage nommé Samuel Eiger [Eyer]. Un de ses gendres nommé Bastien Rediger réside à Altenweyer [Ottenweierhoff] proche Jchenem [Ichenheim] à deux lieux de Lohr [Lahr, en Pays de Bade]. Les deux autres de ses gendres Hans Rub [Rupp] et Christianne Rocky [Christian Roggy] sont les fermiers de Sarreck. Lors de la mort du père ils ont été avertis par un exprès sous lettre de se rendre au Spitalhoffe pour recueillir de ce qui pouvoit leurs avenir de la succession de leur beau-père. A leur arrivée ils ont trouvé audit Spitalhoffe, Jacob Rub premier dénommé et Jean Rocky demeurant a feyenem [Vendenheim] a une lieue de Broumpt [Brumath] père de Christianne Rocky aussy dénommé d'autre part gendre dudit Tetviller, ensemble Jacob Enfrisenent [Ehrismann ?] et autres pardevant lesquels l'état de la succession a été dressé. Dans cette assemblée Jacob Enfrisenent a été commis tuteur dudit Benjamin, ensuite de quoi on a procédé aux partages dans lequel la veuve a pris la moitié de tout ce qui pouvoit appartenir à la ditte succession qui s'est trouvé monter suivant l'estimation à la somme de quatre milles deux cents Gulden [florins]. L'autre moitié de la ditte succession a été partagée entre les six enfants dudit Tetviller[24], ce qui a formé une somme de sept cents florins pour chacun desdits enfants sauf néanmoins à tenir compte de ce qu'ils avoient reçu de leur père lors de leur établissement. Jean Rub et Christianne Rocky fermiers à Sarreck n'ont aucun papier par-devers eux et ignorent entre les mains de qui l'estimation ou inventaire peut être. Cependant ils ont dit qu'ils pouroient bien être entre les mains dudit tuteur ou de Joseph Tetviller, mais que personne ne pouvoit mieux donner indication que le nommé Jacob Rub premier nommé d'autre part. L'on scait que ces sortes de gens ne se servent pas de parties publiques pour dresser leurs inventaires et que toutes leurs difficultés se décident par-devant les anciens qu'ils nomment entre eux leurs vénérables [Aeltesten]."

Les nombreuses indications relatives aux personnages cités et les lieux indiqués permettent de compléter cette génération charnière des Dettweiler et rectifier certaines données erronées qui sont véhiculées un peu hâtivement sur la toile.

La veuve et les deux garçons Joseph et Benjamin vivront au Spitalhof. Elle avait pour aide son gendre Samuel Eyer[25], mari de sa fille non nommée. Si on ne sait ce qu'il est devenu de Benjamin, son aîné Joseph a pris la succession de cette ferme jusqu'au mois de juin 1784 lorsque, atteint de folie, son entourage décida de mettre un terme au bail en cours[26].

---

strasbourgeois Franck était très proche des milieux anabaptistes, on se prête à rêver …. Après Benjamin, la *Chronica* est transmise aux "Rötiger" puis aux Grieser qui la conserveront durant des générations en Amérique avant de la remettre aux archives en 1988.

24 La répartition accordant 50 % des biens à la veuve et 50 % aux enfants est habituelle chez les anabaptistes du XVIII[ème] siècle. Les 8 200 florins au total, équivalents à 16 400 livres, représentent une somme assez considérable.

25 Samuel peut être un autre fils non connu du tailleur Bénédict Eyer qui a passé par Sainte-Marie-aux-Mines (St Blaise) pour s'établir à Langensteinbach (Bade) en 1728. Hermann Guth, *300 Jahre Amische Teilung 1693-1993*, Saarbrücken, 1992, p.114-117.

26 AMS, fond de l'hôpital civil 1AH6906, acte du 01/06/1784 (info et retranscription Hans Dettweiler). Cet acte présente une autre palette de liens familiaux :

"Erschienen vor mir löblicher Stadt Straßburg Amtmann der Bänne Hördt und Niederweyher Jacob Ropp ehemaliger Meyer auf dem Brantenstein'schen Gut zu Oschweyer [Orschweier entre Altdorf/Ettenheim et Lahr où se situe la ferme des Brandenstein] und Melchior Riß [1721 Pfortzheim-1802 Ostheim] der Müller von Ostheim, beede Vorsteher der sogenannten Täufer, anzeigend daß, weilen leider nicht wahrscheinlich, daß Joseph Dettweiler, des Hospitals löblicher Stadt Straßburg Hörder Hof Meyer, welcher seit einem Jahr blödhäuptig, leicht wieder könne zu seiner gesunden Vernunft gelangen : als hätten sie mit Zuziehung seiner verheuratheten Töchter Ehemänner und beeder Enkel Joseph Dettweilers Pflegvatters, ihme Joseph Dettweiler zu einem Curatore ernennt Bastian Reuttiger, den Meyer auf dem Tungrischen Gut zu Ottenweyer, welcher auch gegenwärtig mir dem Amtmann, sein ihm anvertrautes Amt nach bestem seinem Wißen und Gewißen treulich zu verwalten, mit gegebener Hand versprechen werde. So auch geschehen und von den Parthen nebst mir dem Amtmann unterschrieben worden. *Actum* Hörderhof den ersten Junij Ein tausend siebenhundert achtzig vier.

[ont signé l'acte :] Jacob Rupp, Melchor Riß, Joseph Ringenberg, Klaus Bertschy, Johannes Riß, Johannes Reidiger, Sebastian Reutiger als curator, Christen Rupp".



" La Château de Sarreck. Voici ce qu'en dit le *Guide des châteaux de France* (édition Hermé - Le Républicain Lorrain) : Le château, sans doute reconstruit au XVI^{ème} siècle, fut partiellement détruit durant la Guerre de Trente Ans. En 1681, Philippe de Custine fit hommage au roi de France pour 'le château et maison seigneuriale de Sarreck' … Il se présente comme un long bâtiment de plan curviligne …autour de la tour-porche du XVI^{ème} siècle. Etroite, de plan rectangulaire, elle est couverte d'une très haute toiture et percée d'une porte cochère et d'une porte piétonne en plein cintre et, au second niveau, de deux fenêtres à meneau, toutes ces ouvertures encadrées de doubles cannonières rondes à redents qui défendaient l'accès du pont-levis…

Les trois autres filles de Durst Dettweiler ont également pu être identifiées. En condensé, il s'agit de :

- Sarah (~1728-1788 Bennwihr), épouse de Chrétien Roggy (~1734 Vendenheim-1797 Strasbourg), fils de Jean de Vendenheim et Anne NN. Le couple a vécu essentiellement dans les environs de Strasbourg[27].
- Judith et son époux Jean Rupp ont demeuré à Sarreck puis sont venus s'installer Spitalhof (attestés en 1764) avant de se rendre également à Strasbourg.
- Suzanne était l'épouse de Sébastien Reidiger. Sébastien Reidiger (aussi Reütiger) est né à Boltigen dans l'Obersimmental en 1720 comme fils de Jean et Barbe Jaggi. Il sera d'abord valet de ferme chez Friedrich Berchtold près de Zweibrücken[28]. Après son expulsion en 1739 pour s'être converti aux Anabaptistes, il ira s'installer avec son frère Jean au Ottenweierhof dans le Pays de Bade (1763)[29].

Les relations étroites, tant familiales que confessionnelles entre les Anabaptistes lorrains et ceux des environs de Strasbourg et du Pays de Bade sont ici clairement mises en évidence.

Rober BAECHER.

Jean Reidiger et sa femme Magdalena Riedsecker seront désignés par le curateur pour la reprise du bail du Höderhof, bail qu'ils poursuivront en 1788 pour 6 autres années (1AH646, f°336ss.). Leurs cautions sont alors : Sébastien Reidiger du Ottenweierhof et Christian Berner de Freistett, les deux fermiers du "Général Donger".

27 Neil Ann Stuckey-Levine, *Maison rouge et famille Roggy à Eckbolsheim, in* SA n°23/2004.

28 Ernst Drumm, *Zur Geschichte der Mennoniten im Hertzogtum Pfalz-Zweibrücken*, Zweibrücken 1962, p.83.

29 Hermann Guth, *300 Jahre Amische Teilung 1693-1993*, Saarbrücken, 1992, p.173-174. Après le décès de Suzanne entre 1758 et 1763, Sébastien sera remarié avec Anna Lederer.

LES ANABAPTISTES DANS LES AUTRES VILLAGES DE LA CHATELLENIE DE FRIBOURG

Par Christine KOFFEL,
Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL

Outre le village de Rhodes qui a fait l'objet d'une monographie particulière, car une forte présence d'Anabaptistes était connue depuis le milieu du XVIII^{ème} siècle, d'autres villages de la châtellenie de Fribourg, Azoudange et Fribourg, ont aussi abrité dans leurs écarts des familles anabaptistes.

Azoudange était un village d'environ 360 habitants à la fin du XIX^{ème} siècle, le village proprement dit ne comprenait que 300 habitants. Il était entouré de nombreux écarts dont le Toupet qui était sous l'Ancien Régime, appelé fief de Boulle dit Toupet, la cense d'Albin que se disputaient Azoudange et Fribourg et rattachée finalement à Fribourg, et enfin Romécourt. Romécourt était un très petit village de l'ancien Evêché de Metz, avec 8 feux et 69 habitants en 1846, qui avait un écart Milberg (Milbert, Muhlberg), cense d'une seule maison à deux kilomètres au nord-est de Romécourt. C'était une ancienne maison franche érigée au XVI^{ème} siècle. Romécourt formait une commune jusqu'en 1880 et a gardé son propre ban.

Fribourg avait comme écart la maison franche d'Albeschaux avec la chapelle de Sainte Anne toujours visible et Sainte-Croix, autrefois maison franche tantôt rattachée à Rhodes, tantôt à Fribourg ; de même pour Albin, aussi revendiquée par Azoudange.

La présence de multiples censes isolées a favorisé l'implantation des Anabaptistes.

Au recensement de 1846, Fribourg avait trois écarts, la ferme de Sainte-Croix, Albin et Albeschaux, tous occupés par des cultivateurs non anabaptistes avec une domesticité nombreuse, allant de 2 à 8 domestiques.

D'ailleurs aucun Anabaptiste n'est relevé à Fribourg aux recensements de 1809, de 1841 et de 1866 qui ont dénombré les différentes confessions.

La ferme d'Albeschaux, a surtout été un fief de la famille réformée de Jacques Striffler et de ses descendants depuis le début du XVIII^{ème} siècle et de son beau-frère Jean Dietrich. Cependant Pierre Guerber et son épouse Barbe Farny cultivaient les terres de la ferme d'Albeschaux entre 1810 et 1817.

La cense d'Albin a été occupée par Jean Suisse, originaire de Steffisburg (Suisse, canton de Berne, district de Thun dans l'Oberland bernois), au XVIII^{ème} siècle, vraisemblablement à partir de la seconde moitié. Il est décédé à Albin en 1787 et son épouse Anne l'a précédé en 1783 ; l'acte précise que Jean Suisse était tisserand. Son fils, Joseph Suisse qui était meunier à la cense d'Albin, perd son épouse en 1798 (25 frimaire an 6). Il est resté longtemps sur cette cense, car sa sœur Barbe, célibataire, décède chez lui au moulin d'Albin en 1816 où il exerce alors le métier de tisserand.

Pierre Schertz a vécu à Albin au changement de siècle, avant de partir pour Gélucourt où son épouse Marie Hirschy est décédée en 1811. Lui-même est reparti pour Buhl, à la ferme Mouckenhof.

Au cours du XIX^{ème} siècle, quelques Anabaptistes s'installent transitoirement à Fribourg, dont André Salzmann, qui avait vécu avec son beau-père Jean Rupp aux Bachats jusqu'en 1853.

De même Joseph Bachmann, fils de Madeleine Bachmann décédée en 1879 à Fribourg, épousa une catholique Victoire Guidet, en 1856.

Et Marie Pelsy de Rhodes, s'unit à Charles Gross en 1884.

Deux mariages d'Anabaptistes furent célébrés à Fribourg sous le Directoire qui avait institué la célébration des mariages au chef-lieu du canton qui était alors Fribourg : celui de Christian Nafzieger avec Catherine Mourer de Rhodes, et de Christian Suisse avec Marie Farni de Bisping.

Christian Nafzieger était né en 1779 à la ferme de Steinbach près de Durstel dans le comté de La Petite-Pierre. Ses parents, Christian Nafzieger et Catherine Sommer partirent s'installer définitivement à Waltembourg dans les années précédant la Révolution. Waltembourg faisait partie de la seigneurie de Bourscheid.

Les Anabaptistes d'Azoudange s'étaient retirés au Toupet, trois fermes et un moulin, deux kilomètres à l'ouest d'Azoudange.

La présence anabaptiste avant la Révolution est peu documentée. Au recensement de 1809 cinq ménages sont identifiés, soit 20 personnes : Christian Pelsy (Bältzli) et son beau-frère André Vercler (Wirckler), Joseph Suisse, Jean Abresol et la veuve Abresol. Un fils de Christian Pelsy et de Catherine Werckler est né au Toupet en 1805 puis sa famille est venue s'installer avec ses enfants à Rhodes où naît encore Christian en 1814.

A la même période, Barbe Roupp, l'épouse d'André Vercler[1], donne naissance à leur premier enfant, signant une longue période de présence de la famille Vercler au Toupet ; onze enfants y sont nés. L'aîné, Joseph, après avoir perdu sa première épouse Madeleine Nafzieger[2] en 1828 se remarie avec Anne Roggy de Lorentzen ; il reste sur les terres de ses parents jusqu'en 1840, il n'apparaît plus sur le recensement de 1841. Il est parti vraisemblablement à Saint-Avold. Barbe Rupp est décédée au recensement de 1846, où le chef de famille reste André Vercler, secondé par ses trois fils et sa fille Anne, ainsi que par 7 domestiques. C'est de loin l'exploitation la plus importante du Toupet et le seul ménage anabaptiste.

Christian Vercler se marie en 1849 avec Jacobée Schertz et prend la succession de son père qui décède en 1851. Il reste au Toupet au moins jusqu'à la guerre de 1870. En 1866 sont recensés 13 membres d'autres sectes protestantes (anabaptistes) à Azoudange.

Au Toupet, en dehors des familles Pelsy et Vercler, vivaient aussi la famille de Jean Abresol cultivateur et sa belle-sœur, la veuve Abresol, Anne Maire, dont le mari Christophe Abreso, marcaire, était décédé en 1806.

Au recensement de 1809, ne figure pas la famille du manœuvre Joseph Mosiman dont l'épouse Marie Soiltre (Swalter ?) donna naissance à trois enfants, entre 1805 et 1810 au Toupet.

Au début du XIX^{ème} siècle, l'écart du Toupet était un fief totalement occupé par des Anabaptistes (4 à 5 familles) ainsi que la cense d'Albin. Christian Pelsy et André Vercler étaient beaux-frères et étaient venus vers 1805 au Toupet peu après le mariage d'André, alors que la famille Abresol y était déjà sous la Révolution.

Marie Abresol décédée en 1829, avait épousé Joseph Vercler en 1776 à Rhodes. Elle était la sœur de Jean et Christophe Abresol du Toupet. Ces deux derniers étaient les oncles d'André Vercler et par alliance, de Christian Pelsy.

Au moins cinq enfants de Joseph Vercler et de Marie Abresol ont vécu au Toupet ou à Romécourt pendant les deux premières décennies du XIX^{ème} siècle.

---

1 2 février 1804 : mariage à Hellocourt d'André Vercler, né à Sarrebourg le 4 mars 1777 et de Barbe Roupp, demeurant à Igney, née à Saulxures le 8 juin 1786. Son beau-frère Christian Pelsy était témoin.

2 Mariage à Gondrexange le 28 août 1827, fille de Christian Naxier (Nafzieger) de la ferme Ketzing.

Romécourt, très petit village, rattaché à Azoudange en 1880 avec son écart Milberg a été le refuge des familles anabaptistes bien avant la Révolution. Bien qu'il n'y ait pas de traces dans les registres paroissiaux, il a pu être reconstitué que Christian Suisse est né en novembre 1778 à Romécourt, fils de Jean et d'Anne Risser. Il prit la succession de ses beaux-parents au moulin de Nollweyer à Bisping.

Anne Suisse, fille de Jean Suisse et épouse d'André Sommer est décédée vers 1785 à Romécourt.

Une partie des enfants de Jean Suisse et d'Anne Baecher, d'Albin s'est donc fixée à Romécourt.

En 1806, deux familles anabaptistes vivaient à Romécourt, celle du cultivateur Joseph Werckler (marié avec Catherine Ringenberg le 18 février 1806 à Xouaxange) et celle du manœuvre Ulrich Kemp.

Au recensement de 1809, il n'y a plus qu'une seule famille anabaptiste à Romécourt, celle de Joseph Werckler (3 personnes) qui était encore présent en 1816 où il était adjoint au maire. Après le décès de son père en 1815, il retourna à Hellocourt et il fut remplacé par son frère Rodolphe. Le père de famille est décédé en 1818 à Hellocourt ; la veuve et les enfants ont émigré dans l'Illinois, selon les sources américaines ; cependant elle se remaria en 1819 avec Pierre Engel. Il signait, en tant qu'adjoint au maire en 1822.

Joseph Werckler était également un frère de Marie Vercler, épouse de Jean Rupp, qui donna naissance à une fille en 1816 avant de partir pour Adelhouse, ban de Rhodes.

La même année Anne Praspille, épouse de Rodolphe Wurckler, accoucha d'un garçon. Rodolphe Wurckler signait comme adjoint au maire en 1817 et 1818, en l'absence du maire, de Martimprey, comme à Hellocourt où il avait remplacé son père. Il était encore présent en 1832 quand naquit un enfant prénommé Nicolas. Rodolphe Wirckler, né le 4 décembre 1792 à Hellocourt s'était marié en avril 1814 à Anne Praspille (Breckbeil dans la généalogie américaine)[3]. Tous leurs enfants étaient nés à Romécourt à l'exception de Michael (Michel), né à New Bremen dans l'état de New York où la famille avait émigré en 1834.

Hellocourt ne peut être considéré vu son peu d'importance comme un village, mais plutôt comme un hameau. Cette commune n'avait en 1802 que 47 habitants et 6 feux. Il portait aussi le nom de Labrocque ou Broc. Son nom est issu du premier propriétaire du fief Didier Hellot, conformément à un titre de 1594. Hellocourt, commune, fut rattaché en 1885 à Maizières les Vic, mais a conservé son propre ban et possédait un droit d'affouage et de grasse et vaine pâtures dans les bois de la châtellenie de Fribourg.

Joseph Werckler, le père, avait été élu officier public en "décembre première année républicaine" puis adjoint au maire, car le châtelain, baron et ancien lieutenant général du comte de Lobau avait repris son rang.

L'ancêtre Rudolphe Wirkler né vers 1725 en Suisse avait épousé Barbe Engel (Angélique, nom francisé par le curé de Dolving). Cinq naissances sont répertoriées dans les registres paroissiaux de Dolving. Son épouse serait morte vers 1760 et il se serait remarié avec Marie Barbe Schertz dont le premier accouchement d'une fille aurait eu lieu en 1762

A partir de 1765, on retrouve Rudolphe Wirckler comme meunier au couvent de Rintring, commune de Bébing, où trois enfants sont encore nés.

Il est décédé au moulin de Mattmuhle, à Sarrebourg et il a été enterré sous les arbres plantés entre le moulin et la grande route.

---

[3] Anne Brächbüll, fille de Christian et d'Elisabeth Mozimann de la ferme de Ricarville à Turquestein. En 1811 sa sœur Marie avait épousé, à Turquestein, Jacob Verckler, frère de Rodolphe

Sa sœur Madeleine était l'épouse de Georges Springer, meunier à Hoff où Barbe Schertz est décédée le 20 décembre 1806, à l'âge de 83 ans, donc née vers 1723.

Les données des registres paroissiaux ne sont pas en totale concordance avec la généalogie publiée aux Etats-Unis en 1989, issue de la bible de la famille Vercler. En premier lieu, cette généalogie ne mentionne pas la première épouse et ne cite que Barbe Schertz (les prénoms sont identiques, les curés de Dolving se seraient-ils trompés ?), en second lieu, trois actes sont enregistrés à Rinting à partir de 1765 et une naissance encore à Dolving en 1762, or la bible de la famille ne mentionne qu'une seule naissance en 1768, la précédente étant en 1761 (Anne née le 23 octobre 1761 dans la bible et 1762 dans le registre paroissial de Dolving.

Joseph, le fils né en 1751 a épousé le 30 avril 1776 à Rhodes Marie Abresol. Le couple vécut d'abord au moulin de Sarreck à Oberstinzel, puis il s'installa à Hellocourt où Joseph décéda en 1815 et son épouse en 1829 à Azoudange où plusieurs de leurs enfants s'étaient établis, parfois provisoirement.

Aucun Anabaptiste n'est recensé en 1841 et 1846 à Romécourt, qui ne se compose que de 6 maisons. Le maire, le comte de Martimprey de Romécourt y habite avec sa famille et ses serviteurs. La cense de Milbert est une ferme avec deux ménages.

Ce n'est qu'ultérieurement, vers les années 1860, que les familles Blanck et Wittrich sont venues sur ces terres. Deux frères Wittrich ont épousé en 1865 deux sœurs Bachmann à Rhodes. Leur père, Jean Wittrich, est décédé en 1865 ; il était originaire de Grostenquin. En 1863, Nicolas Blanck, dont les parents habitaient La Bellevue, écart de Zommange, épousa Marguerite Gangloff de Geiswiller.

La famille réformée Dietrich était aussi présente à Romécourt à la fin du XVIII^{ème} siècle, Etienne Dietrich. Simon Dietrich "gebürtig aus der Schweiz" d'Adelhouse a été enterré en 1790 à "Romaincourt".

Christine KOFFEL,
Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL

N.B. : Non seulement les copistes ont fait subir de nombreuses transformations aux noms de famille Brächbull, Würckler, Bältzli, Nafzieger… mais aussi les intéressés dont les signatures différaient du père aux fils et filles.



FRIBOURG VILLAGE



BOULE-TOUPET



ALBIN



ROMECOURT



ROMECOURT

LES ANABAPTISTES DU MOULIN DE BISPING

Par Christine KOFFEL,
Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL

Bisping a fusionné avec le village d'Angviller pour donner la commune de Belles-Forêts.

Bisping était un village de l'ancien duché de Lorraine, à l'est de l'étang de Nollweyer sur le chemin de grande communication reliant Sarrebourg à Dieuze. Sa population de 52 habitants en 1710 est passée à 419 habitants en 1802, puis à 730 en 1822, pour redescendre à 469 à la fin du XIX^{ème} siècle.

Le ruisseau de Nollweyer prend sa source au-dessus de Bisping, alimente le moulin du même nom qui est déjà cité en 1726, passe sur le territoire d'Angviller, puis de Guermange où il fait aussi mouvoir un moulin pour se jeter dans la Seille après un parcours de 8,6 kilomètres.

Le moulin fut occupé au XVIII^{ème} siècle par des meuniers anabaptistes avant d'être arrêté vers la fin du XIX^{ème} siècle et transformé en ferme (une seule maison et sept occupants vers 1900).

Joseph Farny, né au moulin de Bachats à Rhodes vers 1748, avec sa première épouse Marie Schertz était meunier avant 1780. Au décès de son épouse il se remaria avec Anne Risser, la sœur de Nicolas Risser de la cense d'Alzing, écart de Gosselming. Joseph Farny décéda au moulin le 2 pluviôse an 8 (22 janvier 1800). Sa veuve se remaria alors avec le garçon meunier Jacob Moser qui reprit l'affaire.

Le gendre Christophe Suisse qui avait épousé Marie Farny à Fribourg en 1799 s'installa au moulin en 1809. Il y resta jusqu'à son décès en 1861 à l'âge de 89 ans. Il était indiqué indifféremment comme meunier ou cultivateur. Au recensement de 1866, il n'y avait plus que 4 Anabaptistes à Bisping, les descendants de Christophe Suisse.

Son épouse lui avait donné onze enfants ; leur fille Marguerite épousa Joseph Springer habitant au moulin de Sarrebourg. Le couple séjourna d'abord à Nollweyer, partit à Réchicourt, revint, puis repartit à Hermelange.

Au recensement de 1809, il y avait le menuisier Joseph Schmitt marié à Freny Guerber qu'on suit jusqu'en 1818.

A la même époque Joseph Schmitt fut rejoint par Christian Kempt marié à Rhodes avec Anne Billmann. Il resta au moins deux décennies à Bisping. Sa descendance, une dizaine d'enfants, se dispersa. Ils habitaient le village. Christian Kempt est décédé à Chamarances près de Chaumont en 1857.

Joseph Billmann de Rhodes, voiturier, beau-frère de Christian Kempt vint de Bickenholtz à Bisping en 1818.

On ne retrouve au recensement de 1841 que cinq Anabaptistes, dont la famille de Christophe Suisse.

Chrétien Bachmann, né à Guermange, se maria avec une Catholique, Marie-Anne Bournon, en 1843. Ils s'établirent rue d'Angviller et Chrétien décéda en 1866 laissant son épouse et sa fille.

Depuis quand, Elisabeth, la mère de Chrétien Bachmann vivait-elle à Bisping ? Car on retrouve en 1834 le décès de la veuve de Joseph Bachmann, Anne Schlapach, ses parents ainsi qu'en 1846, le décès d'Anne Bachmann, veuve de Jean Rhode[1].

Christine KOFFEL,
Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL

1 Décédé à Rhodes le 21 novembre 1822, marcaire à la cense des Bachats, marié à Montreux (54) en 1810



NOLLWEYER



BISPING VILLAGE

BIBLIOGRAPHIE

- Das Reichsland Elsass-Lothringen - Strasbourg, Heitz, 1901 – 1903
- H.LEPAGE, Le département de la Meurthe, Statistique historique et administrative - Nancy, Pfeiffer, 1843
- Etat civil d'Azoudange, ADM 7 E 44
- Etat civil de Bisping, ADM7 E 89
- Registres paroissiaux de Dolving, E dépôt 1E
- Etat civil de Fribourg, ADM 7E 244
- Etat civil de Hellocourt ADM 5 Mi
- Etat civil de Rhodes, ADM 7 E 582
- Registres paroissiaux de Rhodes, ADM E dépôt 1 E 582
- Etat civil de Romécourt,
- J.C.KOFFEL et C.KOFFEL, Les anabaptistes dans l'ancienne seigneurie de Bourscheid - Souvenance anabaptiste, 1992, 11,61 – 68
- C.KOFFEL et J.C.KOFFEL, Au Pays des étangs, les anabaptistes de Rhodes au bord de l'étang du Stock - Souvenance anabaptiste, 200
- Archives départementales de la Meurthe et Moselle 6 M 33, 616 et 674
- Archives départementales de la Meurthe et Moselle V 80
- Communication personnelle de M. J.C. Becker, Sarrebourg.
- I.G. FARNEY, J.FARNEY, V.KARCHER, Genealogies of three large families of Lewis County, New York - New York, Castorland, 1989, Vol I
- J.C. KOFFEL et C. KOFFEL, les anabaptistes dans la terre de Sarreck du XVIII^{ème} siècle jusqu'à l'Annexion – Souvenance anabaptiste, 1994, 13, 85 – 94.

ADDENDUM AUX ANABAPTISTES D'IMLING ET DE XOUARANGE

Par Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL.

Dans l'article sur les Anabaptistes d'Imling (Souvenance Anabaptiste n°23, 2004) nous avions évoqué l'émigration de Jean Stocki, de son épouse Babara Steimann et de sa famille pour New-York en 1831. Il avait obtenu un passeport à Nancy le 19 mars 1831 et avait sollicité des Anciens, une lettre de recommandations datée du 13 mars 1831 au Foudenhof, commune de Haut-clocher.



POLICE GENERALE
DE FRANCE

Passe-port
à l'Etranger,
Valable pour un an

DEPARTEMENT
de la Meurthe

Registre 10.e
N.o 23

SIGNALEMENT.

Agé de 32 ans
taille d'un mètre —
— 66 centimètres
(pieds — pouce),
cheveux Chatains
front Couvert
sourcils Chatains
yeux Vert
nez Camus
bouche grande
barbe grande
menton rond
visage ovale
teint Clair

SIGNES PARTICULIERS.

Signature du Porteur :

Hans Stockly

Au nom du Roi,

Nous Préfet du Département de la Meurthe

Requérons les Autorités civiles et militaires du Royaume, et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France, de laisser passer librement le Sieur Stockly, sans, Monsieur, son épouse et deux enfants

natif de Xouaxange (Meurthe)
demeurant à Xouaxange
allant à New-yorck (amérique)

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passe-port est valable pendant un an pour sortir du Royaume.

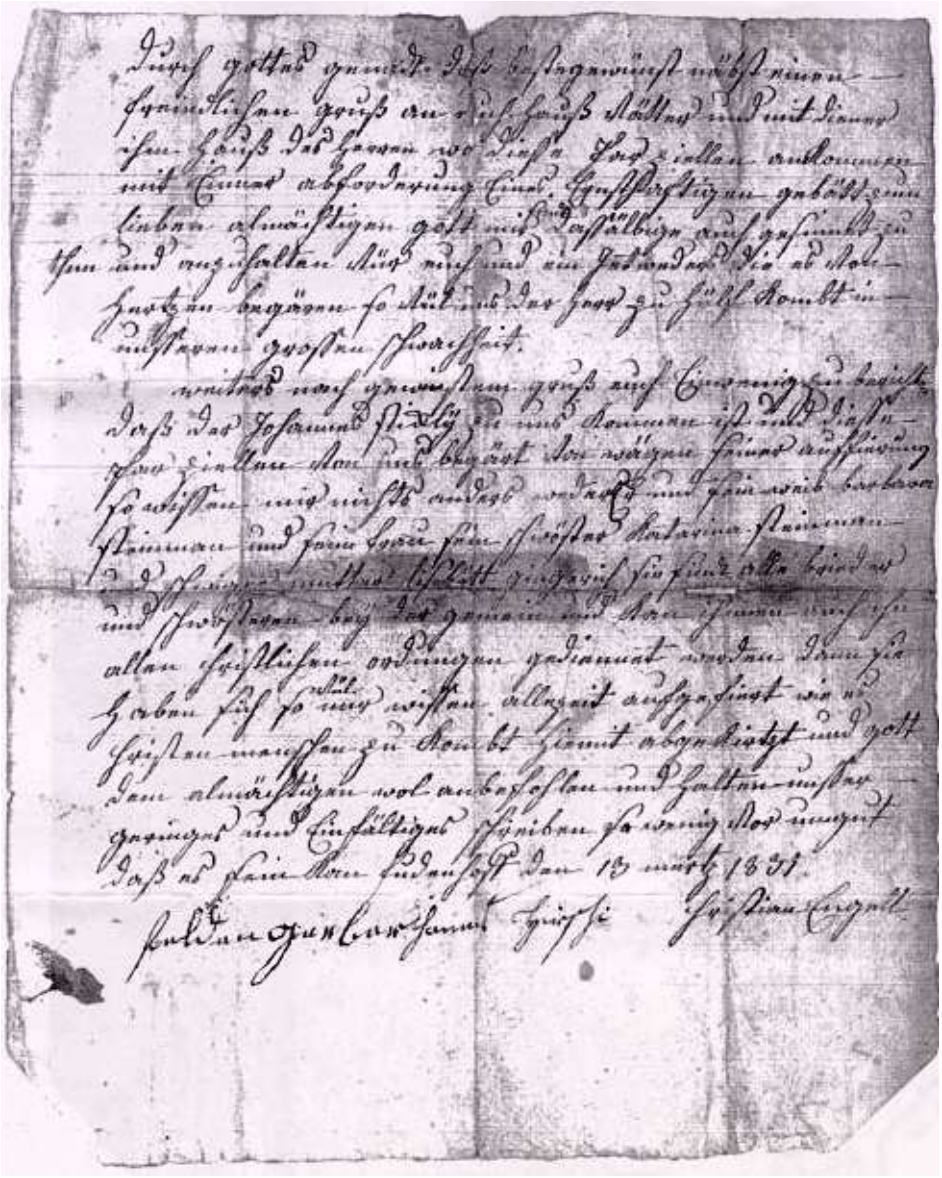
Fait à Nancy le Dix neuf mars 1831.

Le Préfet

Par le Préfet

Le Secrétaire général,

Prix du Passe-port, DIX FRANCS.



Grâce à Madame Lorraine ROTH de Waterloo, Ontario (Canada), nous avons obtenu l'autorisation de reproduire ces documents des Archives de l'Eglise mennonite de Goshen (Mennonite Church USA Archives-Goshen 1700 S Main Street, Goshen Indiana 46526)

Référence : « Steimann materials, Wilmot district, Ontario (Canada) correspondence and legal papers, 1818-1852 » in the Early Mennonite Correspondence and Papers, 1708-1852 Collection (Hist. Mss 1-10, Box 2, File 5)

Christine KOFFEL, Manuel KLOTZ, Jean-Claude KOFFEL.

LES TRIBULATIONS D'UN BRAVE MENNONITE QUI NE VOULAIT PAS PARTICIPER A LA GUERRE FRANCO-ALLEMANDE DE 1914-18.

Par Ernest HEGE.

Pierre Ramseyer est né le 26 Sept. 1886, dans une ferme de la commune d'Abbévillers, dans le Doubs, à la limite de la frontière suisse. Sa famille étant venue de Suisse, il se considère comme citoyen de ce pays. Sa naissance est inscrite dans cette commune mais on a omis de signaler sa nationalité.

Un an après, son père loue une ferme dans le Ht.Rhin, le ferme de la Vacherie à Oberlarg, canton de Ferrette. Depuis 1871, l'Alsace fait partie de l'Allemagne et la famille Ramseyer change de pays, sans s'en rendre compte. Toutefois, en 1906, Pierre Ramseyer a 21 ans et selon le registre d'Etat Civil d'Abbévillers, il doit faire son service militaire dans l'armée française. En pensant qu'il était facile de démontrer à l'administration française son erreur, il se rend à l'adresse indiquée. Mal lui en prend, sa demande n'est pas prise en considération et Pierre est réquisitionné pour la totalité du service militaire.

A son retour à la Vacherie, il repasse à la mairie d'Oberlarg qui l'inscrit à nouveau comme sujet suisse. Seulement quelques années ont passé quand éclate, en 1914, la Grande Guerre. L'administration allemande découvre qu'il y a, à la Vacherie, un individu suspect et peut-être dangereux. Pierre a fait le service militaire dans l'armée française, que fait-il alors dans la région frontalière de Ferrette ? C'est sûrement un traître, un espion et par conséquent mieux vaut le surveiller.

Les décisions suivantes sont prises à son sujet :

A Le sieur Pierre Ramseyer ne doit pas quitter la ferme et surtout ne pas se rendre en France.

B Dans le cas où ledit Ramseyer s'enfuirait, la gendarmerie a l'ordre de le fusiller lorsqu'elle le rencontre.

C Si Ramseyer prend la fuite, toute sa fortune sera confisquée.

Cela devient inquiétant et Pierre émet le désir de retourner en Suisse.

Toutefois, il lui faut des papiers. L'administration allemande décide qu'il doit d'abord passer une période de quarante jours sur la rive droite du Rhin. Il est ira donc à Singen (Bade) où il doit se présenter au poste de police, deux fois par jour. Berlin fait traîner le dossier jusqu'au 28 Mai 1915 et, au lieu de la laisser partir, il est interné à la prison de Heuberg à Holzminden (Saxe).

Là-dessus, à la Vacherie, son frère Chrétien tombe gravement malade. On a besoin d'un homme pour faire fonctionner la ferme. En passant par le Préfecture de Colmar et par le dixième corps d'armée, la famille fait plusieurs demandes de libération. L'Allemagne est gravement privée de nourriture et c'est peut-être cet argument qui a permis à Pierre Ramseyer, après avoir donné sa parole d'honneur, de rentrer à la maison.

Ces évènements sont certifiés par le Maire d'Oberlarg, le 10 Août 1919.

Ernest HEGE.

UNE BIBLE COMME TEMOIGNAGE SUR UNE PIERRE TOMBALE.

Par Ernest HEGE

Dans les années 1990 à 1993, les professeurs Enninger et Wolff de l'université d'Essen ont entrepris un grand travail de recensement de tous les cimetières mennonites de l'Est de la France, pour peu qu'on les connaisse encore.

Le résultat de cette recherche a donné lieu à trois brochures d'environ cent pages chacune. On y trouve une bonne explication de chaque site, son historique et une description des tombes avec leur inscription particulière en allemand et en français.

Le tome N°1 donne à la page 92 une description du cimetière de Gentersburg-Hanville, au nord de Bitche (67) Au moment de la visite, ce cimetière était totalement à l'abandon, inclus dans une pâture, les vaches avaient renversé les pierres tombales et le mur d'enceinte était en grande partie détruit.

Trois ans après, quelques volontaires de la société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Bitche ont entrepris un grand travail de restauration en nettoyant l'emplacement, en redressant les tombes et en reconstruisant le mur. A cette occasion on a découvert la tombe de Jean Nafziger. Ce monument, de forme classique, a la particularité d'avoir un livre, une Bible, taillée dans la pierre, posée dessus. La Bible mesure environ 23 sur 16 cm et fait penser aux Bibles utilisées vers le milieu du XIX^{ème} siècle, surtout comme bible de chaire.

Cette découverte mérite d'être signalée. Il s'agit d'une initiative absolument originale. Les Mennonites sont en général connus pour être discrets par rapport à leur foi en Dieu. Aucun cas semblable n'a été trouvé par les prof Enninger et Wolff. La famille Nafziger n'a pas simplement choisi une pierre tombale parmi les monuments proposés par le marbrier de l'époque. Elle sort de l'anonymat en témoignant de sa foi et par ce geste, elle parle encore aujourd'hui.

Ernest HEGE.

AGRICULTURE, RELIGION ET … NOSTALGIE

Par Claude JÉRÔME.

En cette fin d'année 2003, le hasard - ? - a voulu que je prenne connaissance, à peu de jours d'intervalle, de deux textes concernant l'activité agricole passée des Anabaptistes-Mennonites.

Tous deux, de nature bien différente - on le verra - m'ont interpellé et conduit à rédiger la présente notule. Il s'agit d'un article de presse et à un passage d'une lettre personnelle reçue à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le premier est un extrait d'un compte-rendu paru jeudi le 8 août 1895 dans le *Journal de la Meurthe et des Vosges*, consultable à la bibliothèque municipale de Nancy. Sous le titre : « *Vosges – Mérite agricole* », on lit : *« Sont nommés chevaliers du Mérite agricole : MM … Neyhouser (Jean), cultivateur – fermier à Mirecourt, ferme de Braquemont… »*

Dans l'édition du 28 août 1886 du même journal, apparaissait également le nom d'un certain GINGRICH, sans autres précisions, félicité par le jury au cours d'un comice agricole pour la qualité de son élevage.

Le second texte qui nous a interpellé est de Jean SEGUY. Entre autres, il nous écrit : « *Les mennonites m'ont invité à reprendre contact avec leur histoire récente et à en discuter pendant quatre jours en fin août et au Bienenberg… Ce furent pour moi des moments agréables. Et l'occasion de constater que sur un échantillon aléatoire de vingt anciens, il n'y avait pas un seul agriculteur, fût-il modèle et/ou d'expérience. L'histoire ne passe pas sur nous sans nous affecter…* »

Dans sa conclusion de la remarquable et à présent incontournable Histoire des Assemblées Mennonites françaises à la veille de l'an 2000, André NUSSBAUMER écrit :

Les Mennonites français, en l'an 2000, sont sortis de leur isolement. L'évolution sociale signalée par Séguy se poursuit. Les agriculteurs ne sont plus qu'une faible minorité. Est-ce pour autant réjouissant ? Dans sa liste de quelques personnalités qui ont marqué les Eglises Mennonites, liste par laquelle André termine son livre, nombreuses sont celles qui ont conjugué excellence agricole et dévouement confessionnel. Ce seront probablement les dernières. Laudator temporis acti, mais cum grano salis.

Claude JÉRÔME.

Note de la Rédaction. Pour mieux comprendre la conclusion de notre ami Claude, nous avons cru bon de traduire ses deux locutions latines à l'aide du Petit Larousse. Laudator etc… = Celui qui fait l'éloge du temps passé. Fin d'un vers d'Horace, où il fait ressortir ce défaut ordinaire aux vieillards, de dénigrer le présent au profit du passé. Cum etc… = avec un grain de sel ; locution que l'on emploie pour faire entendre que ce qu'on dit ne doit pas être pris trop au sérieux.



Couverture d'un almanach de 1841.

Il est désormais révolu le temps où le Mennonite figurait en couverture d'un almanach, justifiant ainsi sa compétence professionnelle. Elle est révolue aussi l'époque où le secrétaire de mairie, dans les actes d'état civil qu'il rédigeait, utilisait le mot « anabaptiste » au lieu d' « agriculteurs » dans la rubrique « profession ». En 1866 déjà, Alphonse Daudet l'avait écrit : « Que voulez-vous, monsieur ! … tout a une fin en ce monde… ».

MICHEL WIDMER

Par ses proches.

Michel Widmer est né le 19 janvier 1941 à Oran. Ses parents Paul Widmer pasteur à Oran en Algérie et Andrée Kennel sa femme ont quatre enfants : Michel, Elise, Jean-Paul et Philippe.

De retour en France après son baccalauréat, Michel occupe un poste d'instituteur remplaçant dans des conditions d'époque pas toujours faciles.

Faire son service militaire lui pose un problème aussi, accomplir un service civil lui permet de vivre en cohérence avec ses convictions. Il part donc une année au Togo puis il est le premier enseignant au collège évangélique de Fort-Lamy Djaména au Tchad en 1964.

Après une formation complémentaire à Dijon, il enseigne au collège de Grand-Charmont.

Après quelques années, Michel fait le choix d'une coopération civile technique dans son pays natal combinant son amour de l'Algérie et sa volonté de partager sa foi.

En 1973, il reprend son poste à Grand-charmont et se marie le 5 juillet 1975 avec Annie Beck. A ce moment ils accueillent en parrainage Malika. Nicolas, Marc-André et Anne-Catherine viennent ensuite réjouir leur foyer.

A cette même époque, Michel se voit confier le ministère de prédicateur ici- même à l'église de la prairie. Il est consacré ancien, chargé des responsabilités pastorales en 1980 avec d'autres.

Par la suite, Michel s'investit plus particulièrement au foyer évangélique de Champ-Vallon Bethoncourt dont il aura le souci jusqu'à ses derniers jours.



Michel WIDMER

Parallèlement, sa vie professionnelle se poursuit dans les collèges de Seloncourt et de Bart jusqu'à sa retraite en 2001. Cette même année sa fille Anne- Catherine se marie avec David sommer.

Pendant sa retraite, il se consacre à tout ce qu'il affectionne particulièrement : l'étude de la bible, l'histoire de l'église, la vie des églises. Il est heureux de pouvoir visiter à deux reprises des chrétiens en Afrique du Nord.

A l'automne 2003, Michel apprend sa maladie et poursuit courageusement ses activités jusqu'à ces dernières semaines où malgré son affaiblissement, il garde un intérêt pour les autres.

Michel laisse à sa famille et à ses amis le souvenir d'une personne discrète, bienveillante et homme de paix.

La famille.

IN MEMORIUM : MICHEL WIDMER

Par Jean-Jacques HIRSCHY.

Pendant les « trente glorieuses » nos fermiers mennonites ont aussi connu de bonnes années. Ils abandonnent ou restaurent les habitations de leurs ancêtres et les remplacent par du neuf et du moderne.

Les greniers sont vidés: anciennes Bibles, vieux livres, correspondances, documents poussiéreux, récits, journaux, almanachs, contrats, baux etc. ne trouvent plus de place.

Un article de « Christ Seul »des années 1960, des hommes comme Pierre Widmer, John Yoder, signalent l'importance de conserver ces supports qui sont tellement précieux aux chercheurs et particulièrement aux historiens pour reconstituer et écrire l'histoire de nos familles et de nos assemblées.

Bien avant la constitution officielle d'une association d'histoire quelques personnes intéressées se sont réunies dans le but de : conserver ces traces, étudier le passé, communiquer, partager, faire réfléchir sur le vécu de la foi au quotidien et sur la vie des assemblées de nos aïeux pour être encourager et consoler.

Dès le départ Michel Widmer s'est joint à ce groupe et a par la suite largement contribué comme membre fondateur de l'Association d'Histoire Anabaptiste Mennonite – AFHAM – à sa constitution et à son développement. Le rencontrer, fidèle à lui-même, rayonnant, serein, avec son sourire bienveillant furent des moments agréables et heureux.

Nous avons beaucoup apprécié la présence assidue de Michel et de son épouse Annie aux Assemblées Générales de l'AFHAM, leur concours actif et leur fidèle participation.

Par ses interventions toutes en douceur, par ses conseils, souvent sous forme d'interrogations, Michel nous a beaucoup apporté et fortement contribué aux orientations et aux sérieux des travaux de l'AFHAM.

La perte d'un ami, d'un cher frère en Christ nous plonge dans une profonde tristesse. Il nous a quitté bien trop tôt le 17 février 2005 à l'age de 64 ans. Dans la Bible nous lisons que les voies du Seigneur sont insondables. La mort qui nous fait entrer dans le passé, dans l'histoire, nous interpelle. Nous avons confiance en Dieu et croyons que ces mystères de la vie, de la mort, et de l'histoire même, seront révélés un jour.

C'est avec reconnaissance et gratitude que nous nous souvenons de Michel et de ce qu'il a pu être parmi nous. Nous partageons la douleur et la souffrance de son épouse et de ses enfants. Nous les assurons de toute notre sympathie. Annie sera toujours la bienvenue parmi nous. Nous espérons qu'elle continuera à participer aux activités de notre Association d'Histoire Anabaptiste Mennonite.

Jean-Jacques HIRSCHY.

LE MOULIN DE WALSCHBRONN ET LA FAMILLE VON HUBEN

Par Jean HEGE.

Le moulin

Le village de Walschbronn est situé dans le canton de Volmunster dans le Pays de Bitche, entre Bitche et Zweibrücken, à quelques kilomètres de la frontière avec le Palatinat. Le moulin est situé à la sortie du village sur la route de Waldhouse. Il est alimenté par une petite rivière, le Schwartzbach. Jusqu'à la révolution, ce moulin appartenait à l'abbaye de Sturzelbronn dont les armoiries figurent encore aujourd'hui au-dessus de la porte d'entrée de la maison d'habitation. Après 1945, seule une petite scierie exploite encore la force de l'eau.

Nous trouvons une description du moulin dans un acte de 1836 : Un moulin à trois tournants propres à moudre la farine et un autre pour peler les grains avec tout ce qui en dépend, ouvrages intérieurs et extérieurs, meules, tambours, outils et ustensiles mouvants et travaillants généralement quelconques. Une huilerie à côté du dit moulin à farine avec tout ce qui en dépend sans exception. Une maison d'habitation avec grange, écurie et cave qui se trouve sous une seule et même toiture et formant avec les dites usines un seul et même bâtiment. Un autre bâtiment situé devant le précédent le long du canal du moulin contenant une distillerie et une écurie[1].

Les von Huben.

Patronyme mennonite que nous rencontrons surtout dans le Palatinat et dans le Nord de l'Alsace, les von Huben sont originaire de Balzenwihl, dans l'Argovie en Suisse. N'attachons pas trop d'importance sur le "von", il n'est pas du tout établi que c'était une famille de la noblesse et dans les signatures des intéressés le "von" est quelquefois omis. En 1684, nous trouvons un Hans von Huben au service de Hans Kroppf à Baldenheim[2]. On retrouve un Hans von Huben (le même ?) qui décède à Essingen, près de Landau dans le Palatinat. On retrouve d'autres von Huben à Essingen[3]. Entre 1790 et 1795 Daniel Schmitt, du Ernstweilerhof, et son épouse Anna von Huben vivent sur le moulin de Walschbronn avant d'émigrer en 1809, en Ukraine. Un cousin de Anna, Daniel von Huben s'établit au moulin de Walschbronn vers 1795.

Daniel von Huben vient de se remarier avec Anna Maria Flachmüller. Sa première épouse Maria Schowalter, du Schafbusch, est décédée en 1794, à Wilgartswiesen dans le Palatinat où Daniel exploitait un moulin. Anna Maria Flachmüller est originaire du Palatinat. Son père est Theobald Flachmüller, de Höningen, dans le Palatinat. Nous n'avons trouvé nulle part ailleurs ce patronyme, il n'est pas établi que c'était un mennonite, mais sa femme Madeleine Herstein est d'origine mennonite. En 1818, Henry Flachmüller[4], établi



Le moulin de Walschbronn en 1992

1 Constitution devant justice du Conseil de Famille après le décès de Henry de Huben. Archives départementales de Metz

2 Robert Baecher. Souvenance Anabaptiste N° 10 page 78. Les anabaptistes d'Alsace au XVII ème siècle, Baldenheim

3 Renseignements sur les von Huben de Otto Schowalter

4 Joël Beck : Moulins, huileries, tailleries scieries du Pays de Bitche. Editions Pierron.

à Waldhouse depuis environ 1806, construit une huilerie en face du moulin de Waldhouse. Henry est le frère de Madeleine et s'établit donc dans le village voisin. Henry Flachmüller et Marie Wissler, de Katzweiler du Palatinat, avec qui il se marie en 1819, auront plusieurs occasion pour rendre service à la famille de leur frère et beau-frère de Walschbronn, tout proche.

Entre 1799 et 1819 la famille de Daniel von Huben s'agrandit. Huit enfants naîtront au moulin, trois d'entre eux n'atteindront pas l'âge adulte.

Le drame

En décembre 1820, le père Daniel von Huben meurt le 1er du mois et le 9 c'est au tour de la maman Anna Maria. Nous ne connaissons pas les causes de ces deux décès rapprochés dans le village de Walschbronn. Ce n'était pas suite à une épidémie puisqu'on n'enregistre pas plus de décès à Walschbronn que normalement.

Le 11 décembre le juge de paix de Volmunster se présente au moulin pour mettre la maison sous scellée en vue d'un inventaire détaillé. C'est la période de Noël. Le 19 décembre il convoque six parents et amis de la famille afin de constituer un conseil de famille pour le choix d'un tuteur et d'un subrogé tuteur. Voici les enfants mineurs et orphelins qu'il cite dans son rapport : *Marie âgée de quinze ans, Madeleine âgée de treize ans, Daniel âgé de douze ans, Jean âgé de 6 ans et Jacob de Huben, ce dernier âgé de deux ans, restés sans père, ni mère, ni aïeul, ni aïeule* [5].

Parmi les six personnes du conseil de famille, nous retrouvons Henry Flachmuller, huilier à Waldhouse, oncle maternel des mineurs et un autre mennonite Christian Lehmann, fermier à Volmunster. Suite aux votes, Henry Flachmuller est nommé tuteur et Christian Lehmann subrogé tuteur. Henry Flachmuller a 40 ans, il est papa d'un bébé de 4 mois, son épouse a 27 ans et avec son bébé devra donc aussi s'occuper maintenant de ces orphelins.

L'aîné Henry von Huben a 21 ans il est majeur et a appris le métier de meunier. En 1821 et jusqu'en 1932, il loue le moulin à Chrétien Lehmann[6] puis à Georges Deutscher. En 1821, décède son petit frère Jean âgé de 7 ans.

Le service militaire de Henry von Huben

On peut se poser la question pourquoi Henry n'exploite-il pas lui-même le moulin. Y travaille-t-il entre 1821 et 1826 ? Nous n'avons aucun détail sur cette période. Son service militaire se termine en 1833. On peut imaginer alors ce qui suit. En 1826, Henry est conscrit c'est à dire inscrit sur la liste des jeunes gens aptes au service militaire. A partir de cette liste, on procède à un tirage au sort de ceux qui doivent effectivement partir pour le service militaire. C'était une vraie loterie et la machine[7] à tirer le bon ou le mauvais numéro était défavorable à Henry. Il y avait encore la possibilité du rachat en payant un remplaçant mais visiblement Henry n'en avait pas les moyens. Depuis 1824 la durée du service est de 8 ans[8] mais le 21 mars 1832, Henry apprend avec joie que la durée a été ramenée à 7 ans[9], il pourra donc rentrer dans son foyer en 1833.

Un diplôme militaire

Il existe au Geisberg parmi les descendants de Henry un document conservé avec beaucoup de soin et une certaine fierté, un Brevet de Maître de Contre Pointe. - La contre-pointe est la partie tranchante du bout du dos de la lame d'un sabre, avec elle on peut faire

5 Acte de Constitution du Conseil de Famille du 21 décembre 1820. A.d.M.

6 Joël Beck. Ouvrage cité.

7 Le musée de Wissembourg est en possession d'une de ses machines. Malheureusement il est actuellement fermé et il n'a pas été possible d'avoir une photo de la machine dont il n'existe plus que quelques exemplaires en France

8 Loi du 8 juin 1824

9 Loi Soult du 21 mars 1832

"assaut de pointe et contre-pointe". L'escrime au sabre est un mélange de coups de tranchant et de coups de pointe -. Ce diplôme de format 45 x 30 cm nous donne quelques précisions. Il est décerné à Henry Huben, caporal, le 29 septembre 1833 à Lyon. Henry a donc appris à manier le sabre et est habilité à enseigner cette discipline.



GLOIRE AUX ARTS HONNEUR AUX MAITRES

Aimer son Dieu et servir son pays

La force, la prudence règnent parmi nous **la bravoure parait à son tour**

BREVET de Maître de Contre-Pointe

Nous soussignés Professeurs de la Garnison de Lyon étant réunis aujourd'hui 29 sbre 1833 à l'effet de reconnaitre le Sieur Huben Henry, Caporal élève du Sieur Millias en qualité de Maître de contre-pointe après nous être assurés de ses talens et connaissances nous lui avons délivré le présent Brevet, et nous invitons nos frères à lui prêter aide et assistance partout ou besoin sera, promettant réciprocité de notre part.

Fait à Lyon
Le 29 septembre 1833

(Environ 20 signatures)

Le diplôme de Henry von Huben et sa transcription

Henry von Huben meunier

Le 13 novembre 1833, Henry prend le moulin à son compte et s'engage à rembourser ces 4 frères et sœurs. Il se marie le 8 avril 1834 avec Maria Böhr de Stockborn près de Kaiserslautern dans le Palatinat. Henry a 35 ans et Marie, 22. Le père de Marie, Johannes Böhr est témoin au mariage qui a lieu à la mairie de Walschbronn. Le 26 août 1835, Marie von Huben naît et fait la joie du jeune couple.

Encore un drame.

Le 29 avril 1836, Henry a un accident avec son attelage. Selon la tradition orale, c'est une ruade de son cheval qui le tue. C'est le désespoir : la veuve Marie avec son bébé de 8 mois reste seule. Il y a quatre frères et sœurs de Henry à rembourser, une somme de 7200 francs est encore due. Aussi, le 30 octobre 1836, le juge de paix du canton de Volmunster se rend au moulin pour la constitution d'un conseil de famille. Henry Flachmuller, huilier de Waldhouse et oncle du défunt en fait partie. Ayant mûrement délibéré le conseil de famille arrive à la conclusion "*Qu'il y a avantage évident par le mineur Marie de Huben à aliéner les immeubles prérappellés parce que d'une part ils sont d'un entretien ruineux et que d'autre la veuve Marie de Huben née Böhr dans la position gênée où elle se trouve ne peut nullement continuer l'exploitation d'une usine dont les soins, depuis la mort de son mari sont confiés à des étrangers"*[10]. Le Conseil de famille donne alors l'autorisation à la veuve de vendre aux enchères le moulin et tout l'inventaire.

Vente du moulin

Le moulin est acquis par Joseph Weber. La vente des objets mobiliers et aratoires a lieu le 10 novembre 1836. Le premier article vendu est la jument du meunier, celle qui est à l'origine de tous les maux, âgée de trois ans, elle est vendue pour la somme de 134 francs à un cultivateur de Waldhouse. En tout 110 articles ou lots sont énumérés, nous y avons relevé entre autres un vieux sabre vendu à 2,60 francs. Parmi les personnes venues à cette vente, il y avait aussi Henry Flachmuller. Il a acheté un tas de betteraves pour 8,25 francs et le dernier lot, le N° 110, soit huit livres et une belle Bible le tout pour 4 francs. "*Et ne s'étant plus rien trouvé à vendre, la somme de la présente a été arrêté, sauf erreur de calcul, omission ou double emploi à la somme de onze cent trente six francs dix centimes*[11]." Parmi les signataires de l'acte la veuve signe "Maria Huben gebohren Böhr". Ainsi se termine la présence mennonite sur le moulin de Walschbronn. La veuve Maria von Huben avec son bébé quitte le pays et retourne chez ses parents à Stockborn.

Que sont devenus les frères et sœurs de Henry ? Magdeleine épouse Johannes Böhr, le frère de sa belle sœur de Stockborn. Quant à Marie, Daniel et Jacques, nous ne savons ce qu'ils sont devenus, ils ne figurent pas sur les listes des émigrants vers les Etats-Unis[12]. Ni sur les listes de bateaux allant en Amérique que nous avons consultées[13].

La famille Flachmuller

Avant de quitter le pays de Bitche, voyons encore ce qu'est devenue la famille Flachmuller de Waldhouse. Henry Flachmuller continue l'exploitation de son huilerie en association avec Pierre Conrad, qui exploite un moulin à farine. En 1849, ils font une demande d'exhausser la retenue de leurs usines mais plusieurs riverains et le maire s'y opposent[14]. En 1852, Henry Flachmuller vend le moulin à Chrétien Lehmann. Henry décède en 1857, son épouse l'ayant précédé en 1840. Le couple avait

10 Acte de constitution du Conseil de Famille du 30 octobre 1836. A.d.M.

11 Acte du 10 novembre 1836. A.d.M.

12 Jean Fleury. Lorrains émigrés en Amérique de 1815 à 1875

13 Archives AFHAM à Valdoie

14 Joël Beck. Ouvrage cité

trois enfants. Jacques, l'aîné émigre aux Etats-Unis, en 1854[15]. Magdeleine épouse Chrétien Lehmann (celui qui a repris le moulin ?). Barbara épouse Jakob Bachmann et s'établit à Waldhouse.

Au Geisberg et au Schafbusch



Daniel Hirschler



Maria Böhr

L'histoire ne s'arrête pas là. La veuve Marie von Huben née Böhr se remarie le 4 avril 1839 avec Daniel Hirschler du Geisberg. Elle a alors 28 ans et sa petite Marie, 4 ans. Daniel Hirschler est l'aîné d'une famille de 14 enfants et originaire du Gutleuthof, au pied du Geisberg. C'est lui qui, en 1849, vend à la "Compagnie des Mennonites" la tour porche du château du Geisberg qui sera transformée en lieu de culte et servira jusqu'en 1972 à la communauté mennonite du Geisberg et des environs[16]. Vers 1865, Daniel Hirschler s'établit au Schafbusch. Le couple aura six enfants dont les descendants se trouvent en France, en Allemagne, aux Etats-Unis et au Canada. Marie ne restera pas longtemps seule en Alsace. En 1840, sa sœur Suzanne épouse Christian Hirschler (1796-1847) du Schafbusch. Deux de ses frères Jakob et Peter s'établiront plus tard au Geisberg.

Quant à la fille Marie von Huben issue du premier mariage, elle épousera, en 1861 Elias Hirschler, le plus jeune frère de Daniel. Elias s'établira à la ferme du Fleckenstein à Niederroedern. Puis, après le départ de son beau-frère Jakob Böhr en Ukraine, en 1880, il



Elias Hirschler



Maria von Huben

reprendra son exploitation au Geisberg et s'installera dans "la maison du portier". Le couple aura trois enfants. Marie von Huben meurt, en 1910, trois mois après le décès de son fils Jean âgé de 47 ans. Ainsi s'éteint, à notre connaissance, le patronyme "von Huben", en France. Au Geisberg même, sur la centaine



La maison du potier à l'entré du Geisberg

d'habitants, 70 personnes du nom de Ehrismann, Hirschler et Hege sont des descendants de Henry von Huben, meunier de Walschbronn, "Maître de contre-pointe".

Jean HEGE

---

15 Jean Fleury. Ouvrage cité

16 Jean Rott et Jean Hege. Souvenance Anabaptiste N° 4 page 31, Une lettre d'un Mennonite du Schafbusch concernant la bataille de Wissembourg du 4 août 1870

Bibliographie et sources.

- Joël Beck. Moulins, huileries, tailleries, scieries du Pays de Bitche. Editions Pierron.
- Jean Fleury. Lorrains émigrés en Amérique de 1815 à 1875. Cercle Généalogique du Pays Messin.
- Otto Schowalter. Texte non publié sur les familles "von Huben".
- Registre d'assemblée de l'assemblée du Schafbusch - Geisberg.
- Etat civil de Walschbronn, Waldhouse et Altenstadt.
- Plusieurs documents des Archives Départementales de Metz, malheureusement sans cotes, transmis par Otto Schowalter, que nous remercions ici.
- Nous remercions également Gerard Hertault pour les précisions sur le service militaire au début du 19ème siècle ainsi que sur l'escrime.



Pierre tombale de Maria von Huben

EN SOUVENIR DU PASTEUR J. ADAM.

Par Ernest HEGE

Le 9 janvier 1930, Pierre Sommer, Ancien de l'Assemblée Mennonite de Montbéliard et rédacteur du mensuel « Christ Seul » reçoit une lettre du pasteur J. Adam. Par cette lettre il l'informe et avec lui, l'église mennonite de France, qu'en Allemagne une association de théologiens et d'historiens s'est constituée dans le but de rechercher, dans les principales villes où la Réforme a été active, les documents qui permettraient de mieux connaître le rôle qu'ont joué les Anabaptistes au moment de la Réforme.

Le travail fut partagé avec plus ou moins de succès entre la Suisse, l'Allemagne, l'Autriche, la Hollande, la Moravie, la Bohême et l'Alsace. On pensait ainsi trouver matière à remplir une quinzaine de tomes. Pour l'Alsace, Jean Adam, déjà bien connu pour ses recherches et ses publications sur l'histoire de l'église luthérienne en Alsace, fut choisi.

Jean Adam est né à Barr (67) le 12 Mai 1867. Il fit des études de théologie et fut installé comme pasteur dans la paroisse de Dorlisheim. Malgré une charge pastorale importante, il donna beaucoup de son temps à la recherche. En 1917, la faculté théologique de Strasbourg, le récompensa pour ses travaux et lui conféra le titre de « Docteur Honoris Causa » en théologie.

Jean Adam se mit au travail avec enthousiasme, il écrivit à Pierre Sommer : « souvent, il m'arrive de découvrir des documents inconnus jusqu'à ce jour ». La recherche devait couvrir la période de 1522 à 1660. Cette dernière date était considérée comme une date charnière entre deux épisodes importants de l'histoire, étant données la rencontre et la signature de la confession de foi à Ohnenheim (67).

Devenu veuf, J. Adam se fit aider par sa fille. Les recherches s'effectuèrent principalement dans les archives de la ville de Strasbourg et de l'église Saint-Thomas. Aux environs de 1934, les recherches furent pratiquement terminées. De sa fine écriture, il avait copié et classé par ordre chronologique plus de mille sept cents documents. Mais comme le déplora Christian Hege, dans la revue des « Menonitischen Geschichtsblätter » de 1937, on ne peut pas faire de publication, faute de moyens. Il souligna que ce serait la responsabilité des églises mennonites de fournir une aide financière pour ce projet. Mais aucun encouragement ne se manifesta du côté des Mennonites de France.

Il fallut laisser passer la guerre de 39-45 et attendre l'arrivée des Mennonites américains et citer, en particulier les noms de J.H. Yoder et H. Bender. Ils s'investirent et l'argent arriva. Le premier volume parut en 1959 avec comme titre : « Quellen zur Geschichte der Taüfer, Elsass, 1 Teil. »

Le pasteur J. Adam étant décédé le 14 Janvier 1936, tout le travail est repris par les prof. M. Krebs et J. Rott. Ils firent la mise en page et rajoutèrent des notes explicatives. Le volume 2 parut en 1960. Après une pause, le troisième volume parut en 1986 et le quatrième en 1988. Comme collaborateurs, on vit apparaître les noms de M. Lienhard et S. Nelson. J. Rott participe à la rédaction des quatre volumes.

Les quatre volumes, en total 2368 pages, couvrent la période de 1522 à 1552. On les trouve dans les bibliothèques spécialisées tout au travers du monde. De nombreux renseignements sont maintenant à la disposition des chercheurs. On comprend mieux pourquoi les Anabaptistes appelaient la ville de Strasbourg « le cité de l'espoir ». Les autorités

avaient la réputation d'être compréhensives et tolérantes. Aucun Anabaptiste ne fut mis à mort. Toutefois certains, comme Melchior Hofmann, restèrent en prison jusqu'à la fin de leur vie en 1543.

Proportionnellement, le nombre d'Anabaptistes à Strasbourg était important. On trouve les témoignages de grands rassemblements dans les forêts des environs Pour ne citer qu'un exemple : le lundi de Pâques du 29 Mars 1540, près d'Illkirch, 69 personnes furent arrêtées et mises en prison. T.A.E. N° 102.

Le mouvement anabaptiste était loin d'être un mouvement uniforme, sous la direction d'un leader. C'était plutôt un rassemblement hétérogène de personnes, en désaccord avec les grands réformateurs sur un point ou sur un autre et qui réclamaient la liberté de pouvoir s'exprimer. Tout n'était pas bon, tout n'était pas mauvais.

Dans leur introduction, les rédacteurs des T.A.E. (Taüferakten Elsass) ont essayé de faire le classement suivant des Anabaptistes ayant fait un séjour plus ou moins long à Strasbourg :

- Les frères suisses : Reublin, Sattler, Gross, Marbeck, Scharnschlager.
- Les spiritualistes : Denk, Hetzer, Kautz, Entfelder, Bünderlin, Franck, Campanus.
- Les antitrinitariens : Saltzmann, Servet, Claudius von Savoyen.
- Les visionnaires : Wolff, Hofmann, Jost, Venturius, Joris.
- Les épicuriens : J. Ziegler, Engelbrecht, Schultheiss, Brunfels, Lapidus.
- Les théologiens : Karlstadt, Cellarius.
- Les prédicateurs laïques : Clemens Ziegler.
- Les nobles : Eckhart zum Drübel.
- Pour terminer : Schwenckfeld.

Toutefois, la publication n'est pas terminée. Il reste encore à imprimer les notes, bien que moins nombreuses, sur la période de 1153 à 1660. Ces notes concernent la ville de Strasbourg mais aussi la région de Sélestat – Sainte-Marie-aux-Mines. Espérons qu'un jour on trouvera un historien qui veuille bien entreprendre ce travail.

Ernest HEGE.

OUVRAGES ET FASCICULES DISPONIBLES

* Souvenance Anabaptiste : Annuaire de l'association	18,00 €
Anciens N° disponibles - l'unité :	9,00 €
La série N°1 à N° 24	120,00 €
Index des N° 1 à 10 :	11,50 €
Index des N° 11 à 20	15,00 €
* Hanspeter Jecker. Von Pietisten, Separatisten und Wiedertäufern	10,00 €
* Les Assemblées Anabaptistes Mennonites de France. Jean Séguy	67,00 €
* Recherche historique sur les anabaptistes de la Principauté de Montbéliard d'Alsace et du Territoire de Belfort. Mathiot et Boigeol. Relié	18,00 €
Broché	13,00 €
* **Nouveau** : L'Histoire de l'église, facilement. Point de vue mennonite. Daniel Muller	6,00 €
* L'Anabaptisme dans la Vallée du Rhin de 1525 - 1750 (Catalogue d'exposition B.N.U. Strasbourg 1984)	8,00 €
* Anabaptismes de l'exclusion à la reconnaissance. Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français	13,00 €
* Qui sont les Mennonites ? J. C. Wenger	6,00 €
* Registre de l'Assemblée de Belfort 1729 - 1843 - texte original plus transcription synoptique en allemand	30,00 €
* Lieux d'inhumation mennonites dans l'est de la France Tome I, II et III. Michèle Wolff - Werner Enninger. Le tome	8,00 €
* En Dieu mon appuy. L'histoire des confessions chrétiennes au Pays de Montbéliard	5,00 €
* Les Mennonites de Harraucourt. Michèle Wolff - Werner Enninger	3,00 €
* Contes anabaptistes. Jean-Baptiste Muller	6,00 €
* Les Amish. Frits Plancke	3,00 €
* Les Amish. Origine et particularismes. Actes du colloque.	19,00 €
* **Nouveau** : Les Amish. Une énigme pour le monde moderne . Donald Kraybill	20,00 €
* Les Amish. (Journal d'un voyage). Anne Licour	14,00 €
* Les Amish. Etude historique et sociologique. Marie-Thérèse Lassabe-Bernard	58,00 €
* L'Enigme Amish. Jacques Légeret	23,00€
* America's Amish Country II. Doyle Yoder, Leslie A. Kelly	30,00 €
* Cassette Vidéo VHS/PAL : L'Enigme Amish	25,00 €
* Jésus-Christ aux marges de la réforme. Neal Blough et collaborateurs.	27,50 €
* Michaël Sattler. Claude Baecher	14,00 €
* L'affaire Sattler. « The radicals » Cassette vidéo sous-titrée en français et en allemand	19,00 €
* Miroir des martyrs. Histoire d'anabaptistes ayant donné leur vie pour leur foi au XVI siècle. John S. Oyer et Robert S. Kreider.	16,00 €
* Eschatologie et vie quotidienne. Neal Blough et collaborateurs	12,50 €
* Vision et spiritualité anabaptistes. Dossier AFHAM et « Les cahiers de Christ Seul »	6,10 €
* Les Vaudois. Albert de Lange.	15 00 €
* Mennonitisches Lexikon (Réédition) 1913 - 1967 - Christian Neff und Christian Hege Les 4 volumes	230,00 €

Commande et paiement :

Jean HEGE
9 rue du Château
Geisberg
F-67160 Wissembourg
Tél. et Fax : 03 88 54 37 71
E-mail : hege.jean@wanadoo.fr

Frais de port et d'emballage en sus